This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

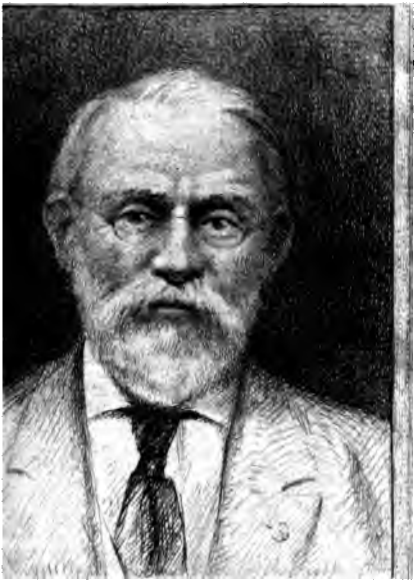

LAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
IVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

161
.T8
173
v.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

MAI, 1758.

AVIS.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1758, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1758, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c, in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché, Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. On reçoit en s'abonnant les huit premiers Volumes, reliés en veau, 20 liv.

On publiera dans les mois de Janvier, Mai & Septembte 1758, les IX. X. & XI. Vol. reliés en veau, 7 liv. 10 ſ.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

MAI, 1758.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée. HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LVIII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 731 volumes: Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1730.	12.
1702.	12.	1731.	12.
1703.	12.	1732.	12.
1704.	13.	1733.	12.
1705.	12.	1734.	12.
1706.	12.	1735.	14.
1707.	12.	1736.	15.
1708.	12.	1737.	13.
1709.	12.	1738.	13.
1710.	12.	1739.	14.
1711.	12.	1740.	13.
1712.	12.	1741	12.
1713.	12.	1742.	12.
1714.	12	1743.	12.
1715.	12.	1744.	12.
1716.	12.	1745.	12.
1717.	12.	1746.	15.
1718.	12.	1747.	14.
1719.	12.	1748.	15.
1720.	5.	1749.	14.
1721.	12.	1750.	15.
1722.	12.	1751.	14.
1723.	12.	1752.	15.
1724	12.	1753.	16.
1725.	12.	1754.	16.
1726.	13.	1755.	16.
1727.	12.	1756.	16.
1728.	12.	1757.	16.
1729.	12.	1758.	7.

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

MAI, 1758.

ARTICLE XLIX.

T. TRONCHIN in Academiâ Genevensi Med. Prof. Collegii Medici Amstelod. olim Inspectoris, Acad. Reg.

Scient. Berolin. &c. De Colica Pictonum &c. *Traité de la Colique de Poitou, par M. Tronchin, Professeur en Médecine à Genève.* (Volume *in*-8°. de 184 pag.) A Genève, chez les FF. Cramer. M. DCC. LVII.

EXAMEN du Livre précédent. *Par un Médecin de Paris.* (*In*-8°. pag. 68.) A Genève. M. DCC. LVII. Et se trouve à Paris, chez Barbou, rue S. Jacques.

NOus réunissons ces deux objets, parce qu'ils ont une liaison intime ; le second étant la Critique du premier : c'est-à-dire que le Médecin de Paris examine en rigueur l'Ouvrage du Médecin de Genève ; & que nous entreprenons de rendre au Public le fond du Livre & de l'Examen.

Mais il est bon d'avertir que

nous avons dressé l'Analyse du Traité de M. Tronchin, avant que de lire la Brochure de son Adversaire. Cette Analyse n'en sera pas meilleure, elle pourra même en être moins bonne ; mais on verra qu'elle procéde sans partialité, & que nous avons eu intention de mettre sous les yeux des Lecteurs l'Ouvrage du célèbre Médecin Genevois, tel qu'il s'est montré aux nôtres : ce qui ne nous empêchera pas de rendre aussi justice à l'Auteur de l'*Examen*. Ainsi tout sera dit de notre part avec le plus parfait désintéressement ; il seroit à souhaiter que ce pût être avec autant d'utilité pour le Public. Nous partageons cet Article en deux Paragraphes, l'un pour le Livre de M. Tronchin, l'autre pour la Critique du Médecin de Paris.

I.

La *Colique* est un mal fort ancien, & une expression qui date au moins du siècle d'Auguste, puisqu'elle existoit avant Celse, qui vivoit sous Tibère. La *Colique du Poitou* est un mal qu'on a nommé ainsi sur la fin du XVI^e siècle, parce qu'il parut comme épidémique dans cette Province. Le premier Auteur qui ait parlé *ex professo* de cette Colique, est le Docteur Citois, né à Poitiers, & premier Médecin du Cardinal de Richelieu.* Le zèle patriotique lui fit rechercher les causes, les symptômes & les remèdes de cette maladie; il écrivit à ce sujet une fort belle Dissertation, qui fut

* On peut voir la Notice historique de ce Médecin dans la Bibliothèque du Poitou, par M. Dreux du Radier.

imprimée pour la premiére fois en 1616, & qui a été connue de M. de Thou, ainſi que la Colique dont les Poitevins furent affligés en 1572. On peut conſulter ce célèbre Hiſtorien ſous cette même année ; & voilà une Anecdote qui pourroit ſervir à rectifier un endroit du Livre de M. Tronchin. Au Chap. 2 & à la page 4, on lit que la Colique fit de grands ravages dans le Poitou, en 1572, & que Citois donna, *67 ans après*, l'Hiſtoire de cette maladie. C'eſt faire entendre clairement que ce Médecin n'écrivit ſa Diſſertation qu'en 1639 ; mais le témoignage de M. de Thou (qui mourut en 1617) oblige de faire remonter bien plus haut la compoſition de cet Ouvrage ; & Citois lui-même, dédiant ſon Livre au Cardinal de Richelieu en 1639, dit que ſon Traité ſur la Colique de Poitou avoit paru 22 ans auparavant, *qua*

antè 22 annos de Colico dolore biliofo apud Pictones endemio..... publici juris feci.

M. Tronchin a fait un très-grand ufage du Livre de Citois : il y a trouvé quantité de paffages des Anciens & des Modernes. Par exemple, dans fon premier Chapitre, deftiné à rechercher l'origine & l'antiquité du terme *Colique*, il cite Hippocrate, Dioclès Caryftius, Celfe ; & il réfute Pline, qui place l'époque de la Colique au Regne de Tibère : dans fon fecond Chapitre, il s'autorife du Medecin François, Drouet, & de l'Allemand, Langius, pour montrer que la Colique qu'on nomme de *Poitou*, n'a point été inconnue en Picardie, en Moravie, en Silèfie &c. dans fon quatrième Chapitre, il fait voir que cette Colique a été bien examinée & caractérifée par quantité de Docteurs plus anciens que Citois ; il met de ce

nombre, avec raiſon, Paul d'Egine, Avicenne, Fernel, Houlier, & Drouet cité plus haut : dans d'autres Chapitres, M. Tronchin s'appuie de Cardan, de Craton, de Milon premier Médecin d'Henri IV. &c.

Or toutes ces autorités ſont dans l'Ouvrage de Citois; & cet Auteur fournit de plus au Profeſſeur de Genève toutes ſes obſervations, toutes ſes vuës, tous ſes principes, tous ſes réſultats ſur la Colique de Poitou. A tout inſtant, la doctrine & le texte même de Citois entrent dans le Livre de M. Tronchin. Par exemple, le troiſième Chapitre de celui-ci expoſe les caractères & les circonſtances de la Colique de Poitou; &, dans cette Deſcription, on retrouve les termes & les phraſes de notre Médecin François. M. Tronchin ne s'eſt permis que des abbréviations dans les détails, & des ſubſtitu-

tions de mots quelquefois moins expreſſifs ou moins choiſis que ceux de l'Auteur original.

Ajoûtons que le Médecin de Genève raſſemblant, dans ſon Livre, beaucoup d'autres citations, textes, paſſages, s'approprie, en tout ou en partie, l'énoncé même des Auteurs qu'il a conſultés ; il en forme, comme le tiſſu de ſon Ouvrage, ſans employer ce qu'on appelle des *Guillemets* ou de la Lettre Italique : ſa méthode eſt de renvoyer ſimplement aux ſources par des indications marginales : en quoi il nous a paru aſſez exact ; & c'eſt aſſurément un mérite dans un Livre auſſi chargé d'autorités que celui-ci.

Nous n'expoſons point ainſi le procédé de M. Tronchin pour entamer contre lui une Critique. Nous reconnoiſſons qu'outre les ſervices conſidérables que lui ont rendus Citois & les autres Ecrivains indi-

qués, il enrichit de plus cet Ouvrage de ses propres observations, qu'il en a ordonné la méthode, qu'il ajoûte ses vuës à celles des autres &c. Mais qu'il nous soit permis de dire qu'en adoptant les pensées & les expressions d'un si grand nombre d'Auteurs, il paroissoit naturel d'en avertir dans un petit Prélude ou Avant-propos. Il étoit si aisé de dire que ce Livre a deux objets : le premier, de réunir les sentiments des Anciens & des Modernes sur la Colique de Poitou ; le second, de proposer, pour la guérison de cette maladie, quelques moyens nouveaux, quelques attentions émanées d'une assez longue suite d'expériences ; qu'à l'égard du premier objet, on se contente de faire parler tels & tels Auteurs, Citois, Fernel, Drouet, Houlier &c. sans compter les Anciens ; que, pour ce qui concerne les additions qu'on doit

à de nouvelles expériences, on parle en chef, on établit une doctrine qui peut être combattue, mais non attribuée aux recherches des devanciers ! Encore une fois, nous estimons que cette manière de s'annoncer étoit également sage & modeste, exempte de tous reproches, très-propre à éluder les traits de la Critique, & très-aisée à justifier par des exemples. On peut, au reste, nous contredire sur ce point : nous ne proposons cette pensée que comme un système dont le mérite, au moins, consisteroit à manifester la bonne foi & les attentions d'un Auteur. Mais passons au fond & à l'ordre de l'Ouvrage.

Les six premiers Chapitres contiennent l'Histoire de la Maladie, c'est-à-dire qu'on y montre ce qu'elle est, & ce que les habiles gens de la Profession en ont écrit jusqu'à présent. M. Tronchin

tranſcrit bien, au 3[e] Chapitre, la deſcription qu'en donne Citois; mais cela ne l'empêche pas d'expoſer, dans ſon 6[e] Chapitre, les phénomènes de cette Colique *qu'on appelloit fauſſe, avant que de la nommer Colique de Poitou.* Ce ſont d'abord des inquiétudes, des peſanteurs, des douleurs dans l'eſtomach ou dans le bas-ventre, & ſouvent dans les hypocondres: enſuite la reſpiration s'embarraſſe, les yeux s'obſcurciſſent, le viſage devient pâle, l'appétit diminue, la ſoif augmente, le ventre ſe durcit, les urines ſont ſupprimées, les vomiſſements ſurviennent, puis les agitations du corps, les anxiétés, les ſanglots, l'extinction de voix, le reſſerrement de *l'abdomen*, les chaleurs d'entrailles; enfin les derniers accidents, qui ſont ou la paralyſie, ou l'épilepſie, ou l'hydrophobie, ou la mort.

Dans ſon 7e Chapitre, M. Tronchin recherche la cauſe prochaine & immédiate de cette Colique ſi dangereuſe & ſi funeſte. C'eſt, ſelon lui, l'irritation des Nerfs très-nombreux & très-ſenſibles, dont eſt tiſſu *l'abdomen*. Cette irritation cauſe des douleurs extrêmes, des mouvements convulſifs qui paſſent au cerveau, & qui produiſent tous les phénomènes effrayants qu'on vient de décrire.

Mais cette irritation des nerfs peut venir de pluſieurs ſources, & c'eſt-ce que notre Auteur appelle *les cauſes éloignées* du mal ; il en compte juſqu'à huit dans ſon huitième Chapitre ; ſavoir, des reſtes de fièvres mal guéries, des matières vénimeuſes, (venena) l'uſage de liqueurs trop acides (comme vins verds ou aigres) la goutte & le rhumatiſme, la tranſpiration embarraſſée, le ſcorbut, la mélancholie, les paſſions de l'ame,

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

MAI, 1758.

vateurs, les mauvais effets des Boiſſons où l'on a mêlé de la Céruſe ou de la Litharge. Tout ce Chapitre, très-fort d'expériences, attirera l'attention des Lecteurs qui s'arrêteront toutefois à l'Article des Peintres. Un habile Médecin de Paris, faiſant une belle Thèſe, en 1751, ſur la Colique ſi familière aux divers Artiſtes nommés ci-deſſus & leur aſſociant les Peintres, avertiſſoit en note qu'il ne parloit ni des Mignard, ni des Rigaud, ni des Coypels, mais ſeulement de ceux qui broyent & préparent les drogues dont on uſe dans la Peinture : & la raiſon en eſt aſſez naturelle : les Peintres qui ne font qu'appliquer des couleurs ſur la toile, ne ſont affectés que d'une très-petite quantité de parties minérales ; au-lieu que les Broyeurs de drogues vivent comme dans un tourbillon de ces matières. On diſputera,

ar cette raiſon, à M. Tronchin
exemple du Corrège, mort dans
n âge peu avancé, & très-certai-
ement on ne lui paſſera point
elui de Raphaël, qui, ſans la Co-
ique de Poitou, trouva le moyen
l'abrèger ſes jours en ſe hâtant de
'ivre comme les libertins. Nous
imerions bien mieux faire comme
'Auteur de la Thèſe déja citée :
l ſubſtitue aux Artiſtes, émules de
Raphaël, *ces pauvres habitants de
Ville-Dieu*, qui, toujours occupés
le travaux en Fer & en Cuivre,
contractent preſque tous les maux
auxquels M. Tronchin rapporte la
Colique de Poitou : *Metallica*,
dit la Thèſe, *ducitur anima ; ſe-
datur ſtanneo potu ſitis ; æreo
pane vivitur.*

Les vins verds ou aigres & les
autres boiſſons faites de fruits non
parvenus à maturité, cauſent la
Colique de Poitou. M. Tronchin
raconte, d'après Citois, l'Hiſtoire

des Feuillants de Noaillé qui tous, au nombre de treize, furent très-malades en 1614, parce qu'ayant été accoûtumés auparavant à boire du vin de Languedoc, qui eſt ſain & bienfaiſant, ils ſe virent tout-d'un-coup réduits au vin de Poitou, qui étoit, dit Citois, *un vin blanc très-acerbe*. On tranſplanta ces Religieux en d'autres Provinces, & ils ſe rétablirent promptement. M. Tronchin ajoûte, dans ce même Chapitre, l'Hiſtoire de deux autres Couvents de Religieux, où la Colique de Poitou regnoit, parce qu'on y faiſoit trop bonne chere, & que la meſure de vin y étoit trop forte. Mais il n'eſt point dit que cette manière de vivre fût devenue pernicieuſe par les boiſſons *acides* : ce qui eſt néanmoins le ſujet du Chapitre XI. Il eſt vrai que M. Tronchin ne fait que citer, en cet endroit, le Médecin Charles Piſon : ce ſeroit un

oint à consulter & à vérifier dans
:Livre de cet Auteur.

On a ici un Chapitre pour les
gnes diagnostics, & un autre
our les prognostics de la mala-
lie : deux objets traités succincte-
nent. Suit le Chapitre 19, qui
expose les découvertes faites à
l'ouverture des cadavres : mais
des huit causes reconnues par
M. Tronchin, il n'y en a que trois,
selon ce Professeur, qui laissent
des traces d'elles-mêmes après la
mort ; & ces trois causes sont les
fièvres mal guéries, le scorbut &
la mélancholie. L'Auteur donne
un exemple pour chacune : le pre-
mier qui doit avoir trait aux fièvres
mal guéries, est tiré d'une Obser-
vation faite en 1592, par le Doc-
teur Milon, premier Médecin
d'Henri IV. mais ce Médecin ne
parle point de fièvres : il s'agit, en
cet endroit, d'un Religieux Cor-
delier, qui fut pris de la Colique

de Poitou à la suite d'un voyage très-fatiguant : on l'ouvrit après sa mort, & on lui trouva les membranes de l'intestin gonflées de bile. Ce qui autorise néanmoins M. Tronchin à rappeller ici la fièvre comme cause de la maladie en question, c'est que Citois, qui rapporte aussi l'exemple cité par Milon, le fait entrer en preuve des accidents qu'entraînent des fièvres mal guéries. Il faudroit comparer, dans le Livre de Citois, la page 189 avec la page 232.

Après les symptômes de la Colique de Poitou, matière qui occupe un assez long Chapitre, viennent enfin les méthodes de guérir ce mal ; & d'abord celle de la nature, qui est toujours la meilleure quand on peut en profiter. Elle consiste principalement à changer d'air, à quitter les pays où l'on a contracté la Colique de Poitou : c'est aussi ce que Citois nous

apprend en parlant de ces Religieux de Noaillé, qui trouverent leur ſalut dans la fuite. M. Tronchin adopte cet exemple, & deux autres qu'il a auſſi trouvés dans des Auteurs.

Il nous avertit enſuite que la Colique de Poitou ne doit pas être traitée d'une même & unique façon, & en conſéquence les huit Chapitres ſuivants (depuis le 23[e] jusqu'au 30[e]) contiennent huit Pratiques relatives aux huit cauſes éloignées de cette maladie. Il n'appartient guères qu'aux gens de la même profeſſion d'apprécier au juſte la valeur & le mérite de ces régles. Nous obſerverons ſeulement que, dans tous les cas, l'uſage des fomentations du ventre, &, preſque dans tous, les laxatifs ſont recommandés; que ſur huit cas il y en a au moins cinq où la ſaignée eſt défendue; qu'aſſez ſouvent on conſeille les

Bains, les Eaux minérales, les Vessicatoires, l'Equitation &c.

Comme la Colique de Poitou se tourne quelquefois en Paralysie, notre Auteur donne, dans son dernier Chapitre, une méthode pour traiter ce dangereux mal; il veut qu'on use de fomentations chaudes, de frictions, d'eaux thermales, de baumes, de vins forts, (mais en petite quantité) de changement d'air, &c.

Tel est le coup-d'œil général de cet Ouvrage où nous croyons remarquer de la méthode, & du zèle pour le bien public. Le style nous en a paru inégal : ce qui vient sans doute de la multitude des Textes étrangers dont l'Auteur a fait usage. Ils sont en si grand nombre, ces Textes, que la composition même de M. Tronchin pourroit se réduire à très-peu de pages. Enfin si ce Traité sur la Colique de Poitou peut être utile,

comme nous n'en doutons pas, au moins doit-il nous être permis de dire que la grande réputation de l'Auteur nous fait désirer quelque chose de plus considérable, de plus parfait & de mieux marqué au coin du génie. Voilà, encore une fois, quel a été le résultat de nos pensées, avant que d'avoir lu *l'Examen* de ce même Livre *par un Médecin de Paris.* C'est présentement l'objet qui doit nous occuper.

II.

Si le Livre de M. Tronchin avoit paru cinq ou six ans plutôt, il auroit pû rouler, comme tant d'autres, dans le commerce de la République des Lettres, sans essuyer ni critiques, ni reproches : mais, après le fracas qu'a fait ce célèbre Médecin, parmi le beau monde de Paris, il n'étoit pas possible que son *Traité de la Colique de Poi-*

tou échapât à l'Examen ſevère des habiles gens de la Profeſſion. Cependant qu'eſt-ce qu'un *Examen* ſimplement *ſevère* en comparaiſon de celui qu'on publie actuellement, & dont nous allons rendre compte ? Imaginez ce que l'attention a de plus ſoûtenu, ce que les connoiſſances ont de plus étendu, ce que les recherches ont de plus profond, ce que le ſtyle a de plus énergique, ce que la raillerie a de plus picquant ; à peine pourrez-vous encore vous former toute l'idée de l'*Examen par un Médecin de Paris*. Nous laiſſons à l'Auteur le feu qu'il met dans ſon Ouvrage, & nous n'entreprenons que l'Analyſe très-courte de ſes raiſons.

Il commence par un *Avant-propos* ſur la matière préſente : il diſtingue la *Colique de Poitou* de la *Colique des Minéraux* : diſtinction fondée ſur la diverſité des

causes. Car la Colique de Poitou vient, en grande partie, de l'usage des boissons acides, *des vins verds ou tournants à l'aigre*; au-lieu que la Colique des Minéraux est causée par les matières minérales vénimeuses; mais comme ces deux maladies *ont, à-peu-près, la même marche, les mêmes symptômes, & qu'elles se guérissent par la même méthode*, l'Auteur de l'Examen dit qu'*elles ne diffèrent pas aussi essentiellement qu'on le croiroit.* Tout le reste de ce petit Préliminaire doit être lu comme un morceau d'instruction, fort précis & fort bien fait.

On ne passe point à M. Tronchin son Avis (de deux pages) au Lecteur, sans l'éplucher lignes par lignes. Il y a peut-être quelque excès d'attention à cet égard, & un petit passage d'Horace, à moitié rendu par M. Tronchin, n'esquive pas même l'animadversion

du Censeur : mais voici quelque chose de sérieux.

La manière dont est composé l'Ouvrage de M. Tronchin nous faisoit véritablement de la peine ; nous voyions avec déplaisir que, pour dresser son Livre, l'Auteur empruntoit de toutes parts sans trop expliquer jusqu'où s'étendoit sa confiance à l'égard des Ecrivains qui l'avoient dévancé. Or le Médecin de Paris prétend nous développer tout cela ; il suit le Professeur de Genève, Chapitre par Chapitre, & il conclut que son *Traité de la Colique de Poitou ressemble à ces morceaux imparfaits de marqueterie, où, faute d'attention & de génie, l'Ouvrier n'offre aux yeux du Spectateur qu'un assemblage peu solide de pièces mal jointes, & le contraste choquant d'une multitude de couleurs fausses & discordantes.* Bien plus, il entreprend *de réduire ce*

Livre à sa juste valeur par ce calcul : *qu'on en ôte d'abord les passages qui sont cités, plus ceux qui ne le sont pas, plus les endroits répétés avec ou sans changement de quelques mots, plus les choses inutiles ou totalement étrangères à l'objet, il restera de net la Table des Chapitres qui n'est pas mal faite, plus le petit Avis au Lecteur, moins les choses déplacées qui s'y trouvent en assez grand nombre.*

Ceci, sans doute, est d'un style qui approche bien de l'Epigramme, mais que dirons nous des détails ? D'abord l'Auteur de l'*Examen* indique tous les morceaux que M. Tronchin a transcrits, imités, empruntés de Citois ; & cela va fort loin. Ensuite il met en parallèle le Médecin de Genève, avec Ramazzini, Auteur Italien, qui a écrit un Livre *de morbis artificum*, & il se trouve que tout ce

que le premier dit de la Colique des Ouvriers en Métaux, & des Peintres (Article qui ne laisse pas d'avoir de l'étendue) est comme calqué sur l'Ouvrage de Ramazzini. On voit, à la fin de l'Examen, les Textes placés comme en regard & distribués en deux colonnes.

C'est Ramazzini qui observe que les mines sont très-funestes aux Ouvriers ; que, par cette raison, les travaux de ce genre ont été regardés de tout temps comme plus propres des malfaiteurs, que des hommes libres & exempts de crimes ; qu'on voit souvent, dans les pays où les mines s'exploitent, des femmes qui ont eu jusqu'à sept maris ; que les Artistes en Métaux, ou qui employent des matières minérales, sont d'ordinaire de mauvaise santé & vivent peu de temps ; que, dans ce nombre, on peut aussi compter les

Peintres : sur quoi l'Auteur Italien fait mention du Corrège & de Raphaël, morts tous deux à la fleur de l'âge &c.

Mais cette dernière Partie de l'Observation n'est pas trop judicieuse, & notre Médecin de Paris remarque fort bien que le Corrège mourut à quarante ans d'une pleurésie, & Raphaël à trente-sept, d'un excès de débauche. Il ajoûte, pour nous détromper sur le risque qu'on court dans la Profession des Peintres, qu'un très-grand nombre des plus célèbres sont parvenus à une extrême vieillesse ; Mignard à 85 ans, le Lorrain à 80, Noël Coypel à 79, Melle Chéron à 83, Rigaud à 80, Louis de Boulogne à 80, de Troy à 85, &c. La liste pourroit être poussée beaucoup plus loin, & l'on n'y oublieroit apparemment pas Michel-Ange, qui prolongea ses jours jusqu'à 89 ans. L'observation de Ra-

mazzini ne peut donc avoir lieu que pour les Barbouilleurs & pour ceux qui broyent les drogues dont on se sert dans la Peinture ; mais, quelle que soit la Critique qui est due à cette Observation, M. Tronchin a certainement imité tout le morceau de l'Auteur Italien, & il oublie d'en avertir son Lecteur.

C'est la même chose au 20e Chapitre de ce *Traité sur la Colique de Poitou.* M. Tronchin y exposant tous les symptômes de ce mal, en vient aux *convulsions* & *mouvements épileptiques*, qui sont souvent un des effets de cette Colique : & comme il étoit bon, en cet endroit, de donner une Description anatomique des nerfs intercostaux & de leurs communications avec les nerfs de l'épine, de la poitrine, du bas-ventre &c. l'Auteur entre sur cela dans un détail totalement traduit (quoiqu'un peu abrégé) de la savante Exposi-

tion anatomique de M. Winſlow, *pag. 461 & ſuiv.* Il faut mettre ſous les yeux du Lecteur quelque choſe du Texte & de la Traduction, parce que M. Tronchin qui eſt l'Auteur de celle-ci, ne nomme point l'Auteur du Texte qui eſt M. Winſlow. Voici donc un morceau de la Traduction, & nous plaçons au-bas de la page un morceau du Texte.

» Nervi magni ſympathici, » vulgò Intercoſtales dicti, cum » Carotide internâ, ut quinto ſex- » toque ſe jungant pari, anteriora » versùs aſcendere videntur. An- » gulus autem conjunctionis adeò » acutus eſt, ut pro recurrentibus » haberi non poſſint. Quod ergò » pro origine deſcendente nervi » vulgò habetur, nil niſi aſcen- » dens ramus foret, qui intrà cra- » nium diviſus ſuprà dictis ſe jun- » geret nervis. Juxtà corpora ver-

» tebrarum, ad radices tranſver-
» ſarum apophyſium, internam-
» que oſſis ſacri lateralem ſuper-
» ficiem, Intercoſtales, magni
» Sympathici dicti, decurrunt.
» Funiculorum inſtar, per totam
» longitudinem, pluribus dividun-
» tur gangliis, ramis breviſſimis
» collateralibus cum gangliis Spi-
» nalis Medullæ, à parte poſte-
» riore communicant, ab anteriore
» verò proprios ipſis diſtribuunt
» ramos. Hæc ganglia mole, co-
» lore, conſiſtentiâ differunt, ſunt-
» que totidem quaſi origines ma-
» ximi paris ſympathici. Superius
» Cervicale dictum, maximum ſed
» molliſſimum eſt, olivam figurâ
» refert, pone Pharyngem, lon-
» gitudinaliter ad radicem ſupe-
» riorum trium vertebrarum colli
» ſitam. E ganglii ſummitate naſci-
» tur nervus qui cum Carotide
» internâ cranium intrat. Gan-
» glium verò, octavi paris trunco,

» fibrillarum ope adhæret. Utrim-
» que etiam brevissimis ramis cum
» primo, secundo, tertio cervi-
» cali, imò ad laringem cum octavi
» paris ramo communicat. Tran-
» seundo dat ramulos Pharyngi,
» arteriæ Carotidi, longum tandem
» ad pectus mittit ramum « &c. *

---

* Texte de M. Winslow. *Ces (grands Nerfs Sympathiques communément dits Intercostaux) m'ont paru plutôt monter de la base du Crâne avec la Carotide interne, & aller de derrière en devant pour se joindre à la sixième & à la cinquième Paire ; & j'ai trouvé l'Angle de leur union avec ces deux Paires tourné vers le devant & si aigu, qu'on ne les peut pas regarder comme des Nerfs Recurrents ... J'ai toujours été dans l'opinion que ce qu'on avoit pris comme la première racine, & comme une espèce de tige descendante du Nerf appellé Intercostal, n'en étoit qu'une branche ascendante, qui, en entrant dans le Crâne, se divisoit en filets, & par ces filets s'associoit étroitement avec les deux Paires nommées ... La situation de ces deux (grands Nerfs Sympathiques) est tout le long des parties la-*

La ſuite occupe un eſpace de ſix ou ſept pages. Ceux qui auront la patience de comparer les deux morceaux, verront que M. Tron-

---

térales des corps de toutes les vingt-quatre Vertèbres, immédiatement devant les racines de leurs Apophyſes tranſverſes, & le long des parties latérales de la face interne de l'Os Sacrum. Dans toute cette étendue, ils repréſentent deux Cordons, diviſés & comme entrecoupés d'eſpace en eſpace, par un grand nombre de petites Tumeurs Ganglioformes, moyennant leſquelles ils communiquent en arrière avec les Ganglions de la Moëlle Epinière par des filets collatéraux fort courts, & produiſent en devant toutes leurs ramifications particulières. Ces Tumeurs Ganglioformes ou Ganglions, diffèrent plus ou moins en volûme, en couleur & en conſiſtence; & on les peut regarder comme autant d'origines ou de germes diſperſés de cette grande Paire de Nerfs Sympathiques, & par conſéquent comme autant de petits Cerveaux... Le premier Ganglion Cervical eſt le plus conſidérable de tous les Ganglions en grandeur & en groſſeur, mais auſſi l'eſt-il le moins en conſiſtence. Il repréſente aſſez une Tumeur olivaire fort

chin n'a fait que resserrer le Texte de M. Winslow : ce qui, dans une matière difficile comme celle-ci, est un grand désavantage pour qui-

---

oblongue & un peu mollasse. Il est situé longitudinalement devant la racine des trois premières Vertebres du col & immédiatement derrière le Pharynx. Ce Ganglion produit de son extrémité supérieure ou sommité une espèce de Nerf menu & mollasse, qui monte avec l'Artère carotide interne du même côté dans le canal osseux de l'Apophyse pierreuse de l'Os des Temples..... Le premier Ganglion cervical est d'une consistence médiocre, & fort adhérent au Tronc de la huitième Paire ou Nerf Sympathique moyen par plusieurs petits filets de communication. Il communique aussi de coté & d'autre par des branches courtes, avec la neuvième & la dixième Paire de la Moëlle allongée, avec la première, la seconde & quelquefois la troisieme des Paires cervicales, & même avec la branche que la huitième Paire envoie au Larynx. Il donne en passant des filets au Pharynx, aux petits Muscles voisins, & à l'Artère carotide... Enfin il jette en bas un filet nerveux très-long qui descend vers la Poitrine, &c.

conque se borne à lire le Latin sans avoir le François sous les yeux.

Mais, quoiqu'il en soit, on imagine bien que le Médecin de Paris insiste fort sur cette *imitation littérale de M. Winslow*; & comme M. Tronchin nous renvoie, pour ce long morceau, à Eustachi, à Vieussens & à M. Albinus, l'Auteur de l'Examen nous assûre qu'on ne voit rien *dans ces Auteurs qui ressemble à l'exposition dont il s'agit.* Ainsi M. Winslow est la source unique; & comme encore M. Tronchin *gratifie du titre glorieux de Prince des Anatomistes M. Albinus, dont il n'a* néanmoins *rien tiré;* le Médecin de Paris lui demande *quel rang il réserve donc à M. Winslow, dont il a copié huit pages sans le citer?* Toute cette Critique est terrible, & nous souhaiterions très-sincèrement pouvoir la tempérer, la modifier;

mais le rapprochement du Texte de M. Winslow nous a convaincus que le Professeur de Genève auroit dû témoigner de la reconnoissance à notre célèbre Anatomiste. Nous n'aurions jamais crû, sans ce rapprochement, que le service eût été si étendu ; & la démonstration du fait ajoûte encore à notre surprise.

L'Auteur de l'Examen reproche aussi au Médecin de Genève les *emprunts* qu'il a faits sur les Aphorismes de Boerhaave, sans en tenir compte à ce Docteur si illustre, & au public. On trouve, en effet, dans les Aphorismes, tout le commencement des Chapitres XIV. & XV. l'un sur le scorbut, l'autre sur la mélancholie, deux causes de la Colique de Poitou, selon M. Tronchin. On peut s'assûrer que nous avons vérifié exactement l'imputation ; ainsi que toutes les autres, semblables, quand les Li-

vres ne nous ont point manqué. Ainsi nous répondons des endroits imités ou adoptés d'après Citois, Ramazzini, M. Winslow, Boerhaave. Le Médecin de Paris en cite quelques autres, comme M. Huxam qu'il ne nous a pas été possible de consulter ; mais c'en est assez sur cette méthode d'adoption. M. Tronchin pouvoit se mettre à l'abri de tout reproche, en faisant ce que nous avons observé dans notre Analyse, c'est-à-dire en prévenant le Lecteur sur la manière dont son Livre a été construit ; reconnoissant & spécifiant toutes les obligations qu'il a aux Ecrivains qui ont traité ces matières avant lui.

Nous ne suivrons point l'*Examen* dans les autres Critiques qu'il fait de l'Ouvrage du docte Genevois. On peut compter qu'il n'omet rien, pas même le petit mot d'éloge que M. Tronchin

donne à M. Herbert, premier Médecin de la Colonie de Paramaribo à Surinam. M. Tronchin s'autorise du suffrage de ce Docteur, pour soûtenir que, sans autre cause accessoire, la transpiration supprimée produit souvent la Colique de Poitou. C'est-ce que le Médecin de Paris ne croit point : *la transpiration*, dit-il, *est aussi sujette à se supprimer à Paris qu'en aucun lieu du monde, & l'on y voit autant de personnes qu'ailleurs exposées, soit par inattention, soit par nécessité à cet accident. Cependant je puis assûrer, sans craindre d'être contredit par ceux qui sont juges en pareille matière; que souvent il se passe des saisons, & même des années entières, sans qu'on y voie une seule personne attaquée de la Colique de Poitou.*

Les méthodes curatives de M. Tronchin sont également com-

battues ou rectifiées par l'Auteur de l'Examen, & celui-ci, en qualité d'expert dans le traitement des Malades, expose aussi la manière dont les plus habiles Praticiens attaquent le mal en question, ou plutôt la Colique des Minéraux bien plus fréquente à Paris que la Colique de Poitou. Cette exposition amène tout naturellement un morceau sur les lumières, les talents, la conduite des Médecins de cette Capitale. Nous ne le transcrirons pas, quoiqu'il soit très-digne de l'attention des Lecteurs. Il est temps de terminer cet Article, qui nous a d'autant plus coûté que nous avons dû y faire entrevoir les traces d'une Critique très-sevère & très-étendue. Le Médecin de Paris a fait un chef-d'œuvre en ce genre; s'il avoit pû s'y élever avec moins de force contre le Traité de la Colique de Poitou; si le total de la censure

présentoit quelque chose de moins mortifiant pour le Médecin de Genève, nous applaudirions encore plus à cette Brochure publiée sous le titre d'*Examen*. Nous espérons que M. Tronchin nous donnera lieu, par d'autres compositions vraiment dignes de lui, d'adopter les éloges qu'on lui prodiguera, & d'inviter même le Public à l'honorer d'une pleine & entière confiance. En attendant nous transcrivons ce beau passage d'Hipocrate, lequel convient aux Médecins de tous les pays & de tous les temps. L'Auteur de l'*Examen* semble avoir eu dessein de le copier & de le paraphraser aux pag. 60 & 61 de sa Brochure : Δεῖ μετάγειν τὴν σοφίην ἐς τὴν ἰητρικὴν, καὶ τὴν ἰητρικὴν ἐς τὴν σοφίην...... καὶ ἔνι τὰ πρὸς σοφίην, ἐν ἰητρικῇ πάντα, ἀφιλαργυρίη, ἐντροπὴ, ἐρυθρίασις, καταστολὴ, δόξα, κρίσις, ἡσυχίη, ἀπάντησις, &c. (Hipoc. de Decoro.)

ARTICLE L.

LE DÉLASSEMENT du Cœur & de l'Esprit. Par un Solitaire. (Deux Volumes *in*-12.) A Londres ; & se trouve à Paris chez Martin, rue S. Jacques. M. DCC. LVIII.

CE Livre est dans le goût d'une infinité d'autres qui traitent de Morale, de Littérature, de Religion, de Politique &c. tous destinés, en quelque sorte, à composer la famille & à continuer la postérité de la Bruyère. Il y a pourtant des différences dans cette foule de descendants d'un Père admirable, & toujours le Maître & le modèle de sa race.

Cet Auteur, par exemple, qui nous donne, en forme de Lettres, *le Délassement du cœur & de l'es-*

prit, eſt plus en développements qu'en maximes, plus ſérieux qu'enjoué, plus porté à inſtruire qu'à cenſurer, plus dégoûté du monde qu'ardent à le décrier. Si c'eſt véritablement un Solitaire, il a commencé par être de tout, il connoît la Cour, la Ville, les Provinces; les Grands, les Militaires, les Gens de Lettres &c. La ſolitude ne lui ſert qu'à recueillir ſes idées, & à mettre en œuvre ſes connoiſſances.

Ce Livre n'eſt pas exempt de défauts; il s'y trouve quelquefois des longueurs, de l'échaffaudage, de la négligence, des phraſes embarraſſées, des conſtructions hazardées, de l'obſcurité, de l'inutilité, des lieux communs, des choſes dites & redites cent fois, & nous ne voudrions ni répondre de tous les principes qu'avance l'Auteur, ni approuver tous les termes dont il ſe ſert.

Mai, 1758.

Mais il a sçu dire quantité de choses utiles ; il répand mille traits d'honneur, de probité, de vérité, de Religion même dans son Ouvrage ; on sent un homme qui a écrit sans contrainte, sans prétentions, & dans la vuë du bien public. Nous citerons quelques morceaux tels que le fil du Livre & de l'Extrait les amenera.

Il y a dix Lettres dans le premier Volume, une seule dans le second ; & cette Lettre encore n'est que le préambule d'un Ouvrage, en trois Parties, sur les Sciences en général, sur les connoissances nécessaires à la Noblesse & sur l'éducation. Des dix Lettres du premier, quatre roulent sur la fortune ; une sur l'honneur ; une sur le Livre intitulé, *Considérations sur les mœurs de ce temps ;* une sur la dissimulation ; deux sur les caractères ; & une dernière, la moindre de toutes, intitulée, *LA CHIMÈRE, allégorie.*

Il faut que l'Auteur ait essuyé des revers de fortune, car il parle très-pertinemment de ce sujet. Il a remarqué sagement que la disgrace *produit la foiblesse & l'humiliation dans un cœur superbe & lâche ; que le Favori insolent est nécessairement un disgracié vil & rempant ;* au-lieu que, dans l'adversité, un *galant homme* se trouve rendu à lui-même ; *la Raison & la Religion reprennent* alors *leur empire dans son cœur & dans son esprit ;* elles *lui restituent leur salutaire secours ..... une noble fermeté vient à son appuy ; elle ne prend point sa source dans l'arrogance, mais dans le sentiment.*

Quoique très-instruit des perfidies de la fortune, l'Auteur ne laisse pas de reconnoître que nous sommes souvent nous-mêmes les artisans de nos disgraces. » Re» cherchons, dit-il, dans l'His-

» toire de notre vie toutes les ci
» constances, dans lesquelles no
» nous sommes mis en prise à
» haine, à l'envie & aux traits
» la vengeance par les raillerie
» la médisance, le mépris pour l
» petits, la critique des races
» des personnages ; par un esp
» ardent, sans prudence, aml
» tieux avec éclat & indépendan
» par l'imprudence de trop dév
» lopper son génie & ses talen
» par la tentative indiscrette
» lutter contre plus puissant q
» soi ; enfin par l'indiscrétion
» découvrir son secret. « Tel est
plan général des torts qu'on d
aussi s'imputer quand on sort
la route des succès, quand
tombe dans le discrédit ; & n
tre Moraliste développe chaq
nuance de ce Tableau génér
c'est ce qui occupe sa seconde
sa troisième Lettre, l'une & l'a
tre fort bonnes. La quatrièm
encc

encore ſur la fortune, eſt peu de choſe. La cinquième, ſur l'honneur, ne contient que des principes généraux d'honnêteté & de probité; mais les conſéquences ſeroient bien aiſées à en tirer, ſi l'on étoit de bonne foi & ſans paſſion : cette Lettre eſt néanmoins trop courte, & il falloit nous dire quelque choſe de l'*honneur*, entant que principe dans la fameuſe diſtribution de M. de Monteſquieu.

La ſixième Lettre eſt une ſorte d'Examen ou d'Analyſe des *Conſidérations ſur les mœurs de ce ſiècle*, Ouvrage qui parut il y a ſept ou huit ans. Comme l'Auteur de ces *Conſidérations* combat vivement les prérogatives de la naiſſance, on ne lui paſſe point cette façon de penſer; on la réfute même fort au-long; on fait voir que la *Nobleſſe de naiſſance n'eſt point une chimère*; on diſtingue

les états & les bienséances de cha
cun, les personnes qui sont admi
ses au commerce des Grands, &
celles qui en sont exclues. On a
égard, en traitant ce sujet, au
professions & aux genres de mé
rite qui donnent entrée par-tout
Il y a bien de la bizarrerie en
tout cela, mais tel est le Code de
bienséances du monde. Le *Bel
Esprit*, l'*Académicien célèbre*
l'*Auteur à la mode*, est admis dan
les cercles les plus brillants; tan
dis que l'Artiste le plus excellen
n'a pas les mêmes privilèges. » Le
» Avocats exercent une professio
» aussi noble qu'utile aux autre
» hommes. Personne, de quelqu
» rang élevé qu'il soit, ne s'avili
» en admettant à sa société fami
» lière un personnage illustre dan
» cet ordre : cependant il y a en
» core des différences entre ceux
» mêmes qui jouissent, à mérit
» égal, de la célébrité. On fai

» fête à l'Avocat qui, par le talent
» brillant de la plaidoirie, eſt d'un
» ſecours déciſif. Le beſoin qu'on
» en a, & l'intérêt de captiver ſon
» affection, lui donnent les gran-
» des entrées par-tout ; & lorſqu'il
» a le ton de la bonne compagnie,
» on s'empreſſe à l'y admettre.
» Son état l'aſſortit alors au rang
» des plus élevés. Il ſemble que le
» Conſultant, ſon Confrère, habi-
» tuellement dans ſon Cabinet, où
» il a plus de part à la confiance
» qu'à la ſociété privée des Sei-
» gneurs, ſeroit déplacé, & que
» celui qui le fréquenteroit, ſur le
» même ton, afficheroit le Plai-
» deur. Ces différences ſont bizar-
» res, mais il n'eſt pas moins vrai
» que l'uſage les établit. «

La ſeptième Lettre traite de la *diſſimulation*, & peut paroître trop bornée, parce qu'elle n'a guères en vuë que les Courtiſans & les Souverains. La huitième annonce

le deſſein qu'a l'Auteur d'examiner les mœurs & les caractères; & c'eſt ce qu'il exécute dans la neuvième, qui ſeule occupe près de la moitié du premier Volume: auſſi comprend elle beaucoup de ſujets, qui ſont *les ridicules, l'honnêteté & les bienſéances, l'orgueil & l'amour propre, la modeſtie, la ſuffiſance, les divers Eſprits, Eſprit de fortune, Eſprit mathématique, Eſprit du jeu, Eſprit des femmes, Eſprit de converſation, Eſprits ſupérieurs ou grands Génies.*

Le ridicule fait mépriſer celui qui l'a. Un Auteur écrivoit, il y a ſept ou huit ans, que l'empire du ridicule ne s'étend qu'à des choſes indifférentes; *qu'il n'y a que les habits, le langage, les manières & le maintien qui ſoient véritablement de ſon reſſort; qu'on le fait dépendre de l'ignorance des petits uſages, &c.* Notre Auteur

au contraire prétend que le ridicule est censé méprisable, parce qu'il choque l'honnêteté, la décence, les bienséances, les égards; objets très-connus dans le monde, & très-respectés quoiqu'aucunes Loix publiques n'en aient déterminé les régles. Par exemple: » Il » n'y a point d'Ordonnance qui » défende d'être un fat ou un pé- » dant composé & empesé, un » babillard importun, un faux Co- » piste de méchants modèles & de » caractères ridicules, un complai- » sant bas & fastidieux, un plat » bouffon, un impertinent au ton » décisif & au geste impératif, un » faux brave, un louangeur ou » flatteur outré, & tant d'autres » genres de ridicules qui ne sont » pas liés à l'extérieur de la per- » sonne « &c. Nous craignons que, dans cette espèce de controverse, il ne se glisse, comme dans presque tout débat philosophique, une

question de mots. L'Auteur qui a fait consister les ridicules dans les *habits*, le *langage*, les *manières* & le *maintien*, dira que ce qui est renfermé par notre Moraliste dans la classe des *Ridicules*, appartient aussi à celle des vices ; comme la *complaisance basse*, l'*impertinence au ton décisif*, la *fausse bravoure*, &c. que quand il s'agit de purs *ridicules*, on a droit d'exclure le caractère vicieux, l'opposition aux principes écrits ou non écrits des mœurs ; quoique ce caractère vicieux, cette opposition puisse bien aussi faire mépriser & rendre par conséquent *ridicule* celui qui en sera coupable. Ainsi tout pourra se réduire à distinguer deux sortes de *ridicules*, l'un fondé sur l'extérieur, & l'autre sur les qualités de l'ame. Si cet arbitrage entre nos deux Philosophes n'est pas bon, il leur sera très-permis de continuer la dispute & de choisir

un autre Juge : qualité d'ailleurs qui ne nous convient pas.

On rassemble ici quantité de choses bien pensées sur les bienséances & la politesse ; on donne des régles sur presque toutes les situations où l'homme du monde peut se trouver ; on instruit tous les âges ; on relève toutes les espèces de ridicules ; mais se trouve-t-il, dans les belles Sociétés, des vieillards faits comme celui de la *page 229 & suivant ?* C'est un homme qui *promène sa caducité dans les maisons*, qui *afflige alternativement & périodiquement* tous les Citoyens d'une grande Ville, *de ses vieilles & longues narration des Campagnes de Mon de* Turenne, *dans l'armée duquel il a été un Héros de notre Nation ;* des *belles opérations du ministère de Mon de* Colbert ;... *des bonnes fortunes qu'il a euës en l'an 1680..... qui accompagne une*

conversation aussi intéressante de sa toux, d'une abondante pituite, de toutes les dégoûtantes malpropretés de la vieillesse, & d'une visite de quatre heures.

L'Auteur » réserve pour la clô» ture de ses préceptes de décence » un Article très-essentiel, puis» qu'il est celui qui en blesse le » plus les Loix. Ce sont ces pro» pos licentieux & ces railleries » scandaleuses contre la Religion, » cet air de capacité & d'esprit» fort que la peur du Diable vient » si souvent déconcerter, & qu'un » jeune homme le plus souvent » très-ignorant, croit se donner » au-dessus du commun & de » ses semblables en prêchant le » Déisme. Ce n'est point, *continue» t-il*, en Moraliste Chrétien, ni » pour représenter l'homme de » bien, mais seulement en galant » homme & en citoyen, que je » m'élève ici contre un scandale

» qui insulte également aux Loix
» divines & humaines. Je me dis-
» pense donc de l'envisager en ce
» moment par rapport à Dieu,
» mais simplement par rapport au
» monde & à la société, à l'entre-
» tien de laquelle la Religion four-
» nit des liens si puissants. Elle en
» resserre les nœuds, en contenant
» les méchants. Elle unit le Sou-
» verain & le Sujet, en les sou-
» mettant aux obligations récipro-
» ques ausquelles ils sont respecti-
» vement tenus. C'est donc en-
» freindre les devoirs du Citoyen,
» & commettre un crime capital
» contre la société, que d'en trou-
» bler l'ordre en s'élevant contre
» le nœud commun de la Religion
» qui fait le principal fondement
» de son union « &c. L'Auteur ma-
nifeste en beaucoup d'autres en-
droits son zèle contre toute espèce
d'Incrédules, Matérialistes, Déis-
tes, Rienistes, Spinosistes, Parti-

ſans de Hobbes, ennemis de la Religion révélée, &c.

Dans la ſuite de ce premier Volume, il ſe trouveroit quantité d'autres traits à remarquer, quelques-uns à négliger ou à critiquer ; mais nous devons auſſi jetter un coup-d'œil ſur le ſecond Tome.

On en a vû le plan au commencement de notre Extrait. L'Auteur s'attache d'abord à faire l'Apologie des Sciences & Belles-Lettres, puis il parcourt les principaux genres, en trace les régles, en nomme les Héros, ſur-tout ceux du genre Epiſtolaire, de l'Eloquence de la Chaire & du Barreau, de la Poëſie, & il n'oublie pas de critiquer nos défauts modernes, entr'autres la liberté qu'on ſe donne d'écrire contre les Mœurs & contre la Religion.

Il paſſe à ſa ſeconde Partie, qui comprend des réflexions ſur la

nécessité de l'étude, sur l'application des connoissances, acquises par l'étude, aux différents états, sur-tout à la profession des armes; ce morceau est fort étendu. Il n'y a guères de parties dans l'Art militaire que l'Auteur n'embrasse dans ses Observations; mais on a écrit tant de choses sur cela depuis dix ans, qu'il est difficile de dire du neuf: il ne s'agit que de bien appliquer les documents dans l'occasion. Nous ne doutons cependant pas qu'un jeune Militaire ne puisse lire avec fruit cette seconde Partie du Livre de notre Auteur. Il y parle aussi pour les Courtisans, pour les Négociateurs, pour les Gouverneurs de Provinces, pour les Ministres d'Etat; & voilà une classe de Lecteurs, qui ne peut jamais être fort nombreuse; mais les subalternes ont aussi besoin de grandes lumières, parce qu'ils

ont des devoirs très-importants à remplir.

Vient enfin la troisième Partie qui traite de l'éducation, objet dont l'Auteur saisit tous les rapports, tant généraux que particuliers. Il faut que l'éducation développe les qualités naturelles, communique des vuës, procure des connoissances, corrige les défauts, & supplée aux avantages qui peuvent manquer. L'Auteur fait pourtant bien sentir qu'il est certains dons de la nature que tout l'Art imaginable ne peut remplacer. » Qu'il est avantageux, *par exem-* » *ple*, de porter de ces physio- » nomies ouvertes & heureuses, » d'avoir un extérieur aimable & » intéressant, de posséder le talent » de s'énoncer noblement, d'ac- » compagner ses gestes, ses actions » & sa parole, de graces naturel- » les, de pouvoir plaire toutes les » fois qu'on le veut, & même sans

» en avoir le projet ! Vouloir im-
» poser à un jeune homme qui n'a
» pas ces avantages, la nécessité
» de les avoir pour bien débuter
» dans le monde, c'est faire comme
» un certain grand Seigneur glo-
» rieux, qui félicitant quelqu'un
» d'être Noble, l'assûra que *c'étoit*
» *très-bien fait à lui*, & *qu'il*
» *falloit toujours commencer par*
» *être Gentilhomme.* «

L'Auteur balance les avantages & les inconvénients de l'éducation publique & de l'éducation particulière, il estime que l'éducation des Collèges est la plus propre *à former le caractère, à rompre l'humeur, à corriger les défauts naturels & les ridicules, à arracher du cœur les principes d'orgueil & de vanité.* Sa raison est que, dans ces Ecoles publiques, *un jeune homme n'est point ménagé sur ses défauts par ses camarades ; leurs plaisanteries, leurs*

reproches corrigent mieux *que tous les documents d'un Précepteur ..... Le Collège établit une égalité d'états & une uniformité de vie entre tous ses Elèves, qui sont mal reçus à vouloir introduire entr'eux les distinctions & les préférences de titres & de naissance. Les voies de fait suivent de près les sujets de plainte qu'ils se donnent les uns aux autres, & le fils du Duc, rogue & méprisant, y est gourmé par le fils du Marchand. Rien de mieux, encore une fois, pour plier le caractère, &c.*

Il y a beaucoup de détails dans la suite sur le début dans le monde; sur la connoissance des jeux, sur les voyages, sur quantité d'abus qui se glissent dans nos méthodes d'éducation, sur quelques avantages de celles dont on use chez les Etrangers. On trouve de tout vers la fin de ce Volume, & peut-

être même quelques principes de morale point trop sûrs, parce que l'Auteur accorde au monde une partie de ce que le monde désire. Les bons Lecteurs démêleront le vrai, l'utile, & se précautionneront contre les abus : l'Auteur n'a point eu intention de les autoriser.

Cet Auteur doit être un homme de condition, & d'un certain âge ; il a plus de connoissances que de correction dans le style, quoique souvent il lui échappe des tirades d'une force & d'une élégance propres à servir de modèles. Il nous paroît avoir composé ce Livre avant les sept ou huit dernières années ; car nous n'y retrouvons aucuns traits de nos nouveautés, tant morales que littéraires : on sait que, dans ces deux genres, le monde est un tableau mouvant, & qu'on est presque antique quand on ne parle pas le langage du

jour. Mais au fonds une composition n'en est pas moins sensée pour remonter à quelques époques qui n'ont plus cette fleur de nouveauté. Il s'agit du bon & du vrai, qui ne doivent jamais changer ni s'altérer parmi les hommes.

ARTICLE LI.

DE L'ORIGINE DES LOIX, des Arts & des Sciences, & de leurs progrès chez les anciens Peuples. Tome second, depuis la mort de Jacob jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux. (*In*-4°. pag. 438.) *A Paris, chez Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais, &c.* M. DCC. LVIII.

L'Age ou période qu'on nous propose ici (depuis la mort de Jacob jusqu'à l'établissement de

la Royauté chez les Hébreux) comprend un espace de 594 ans : époque destinée, comme la précédente,* à faire connoître l'origine & le progrès des Loix, des Arts, des Sciences, du Commerce & de la Navigation, de l'Art militaire, des Mœurs & des Usages : car voilà toujours les objets qu'embrasse notre Auteur, dans chacune des trois grandes divisions qui forment aussi les trois Volumes de son Ouvrage.

Il s'agit bien plus ici des Grecs que des autres Nations, & c'est-ce qui donne de l'éclat aux détails où entre l'Auteur. La Grèce a eu toute sorte d'Ecrivains, qui ont relevé la gloire de ses Législateurs, de ses Artistes, de ses Philosophes, de ses Guerriers &c. Les plus petits

* Voyez notre premier Extrait au second Volume d'Avril.

évènements prennent un air de grandeur sous la plume des Auteurs qui ont parlé cette Langue la plus douce & la plus insinuante de toutes celles dont l'usage s'est perpétué parmi les hommes. Avec des modèles de ce mérite, on se sent encouragé à bien faire, c'est-à-dire qu'on tâche aussi de peindre avec force & avec agrément la législation des Grecs, leurs succès dans les Arts & dans les Sciences, leurs entreprises militaires, leurs expéditions maritimes, leurs mœurs ; en un mot, tout ce qui les concerne ou les intéresse.

Voilà précisément ce que fait notre Auteur : son Ouvrage est presque une Histoire complette des Antiquités Gréques ; les autres Peuples ne sont-là, en quelque sorte, que pour le contraste. Ne croyons cependant pas qu'il les néglige : s'il dit peu de chose du Gouvernement des Babyloniens

& des Assyriens, c'est qu'il ne reste point de monuments des successeurs de Semiramis & de Ninias : s'il ne s'appésantit pas sur les Hébreux, c'est que leurs Loix toutes divines sont connues de tout le monde : s'il ne considère la Politique des Egyptiens que dans l'Histoire & dans la personne de Sésostris, c'est que, dans cette époque, Sésostris est le seul Prince dont les actions soient connues.

Diodore de Sicile dit que le père de Sésostris fit élever avec soin tous les enfants mâles qui étoient nés le même jour que son fils ; & qu'au commencement des conquêtes de ce jeune Prince, il y avoit encore 1700 * de ces Egyptiens. Sur quoi notre Auteur observe très bien que ce récit ne doit pas être exact. En effet, *dit-il*,

---

* Diodore dit même *plus de* 1700.

Séfostris ne commença guères ses conquêtes qu'à l'âge de 40 ans, puisque l'Historien nous apprend qu'il y fut déterminé par sa fille Atyrtée.* Or pour qu'il restât à cet âge, 1700 sujets nés le même jour que lui, le nombre de ces sujets, à leur naissance, auroit dû être d'environ cinq mille; car l'expérience montre qu'au bout de 40 ans, il ne reste qu'un peu plus du tiers de mille enfants nés le même jour. Cependant les cinq mille, dont nous parlons, n'auroient été que la moitié du total des enfants nés ce même jour en Egypte, puisqu'il vient au monde, à peu-près, autant de filles que de garçons. Mais ce nombre de 10000 enfants, nés en un jour, est exorbitant pour l'Egypte, puisqu'il s'ensuivroit,

* On lit ici *Amyrtée*, c'est une faute d'impression.

par l'Analogie des résultats formés d'après nos grandes Villes, sur-tout Paris, qu'il y auroit eu plus de soixante (ou même soixante-cinq) millions d'habitants dans cette contrée. * Il faudroit voir tout le calcul de notre Auteur : nous n'en prenons que la substance.

Il ajoûte une chose, sur laquelle nous osons faire une observation. Il dit *qu'on ne peut pas présumer*

---

* Le calcul est aisé à faire, on tire des Extraits Baptistaires de Paris, que le nombre des nés (années communes) est au nombre des personnes *en état d'avoir des enfants*, comme 1 à 18. Or si 10000 enfants étoient nés en un jour, on en auroit eu 3650000 dans une année ; & multipliant ce nombre par 18, on auroit dû supposer, en Egypte, 65700000 personnes en état d'avoir des enfants : ce qui est encore bien plus excessif que 65 millions d'habitants.

qu'il ne fût né, en Egypte, que 1700 enfants mâles le même jour que Sésostris. Cependant ce seroient en total 3400 enfants nés ce jour-là; & ce nombre, d'après l'Analogie indiquée ci-dessus, auroit encore supposé en Egypte plus de 22 millions de personnes en état d'avoir des enfants: ce qui est assurément très-considérable pour un pays de cette étendue. On donne à l'Egypte 27 millions d'habitants; cela quadre encore assez avec les 22 millions qu'on vient de dire. Nous ne doutons point, au reste, que Diodore racontant ce trait de l'Histoire de Sésostris, n'ait cru bonnement que les 1700 enfants, nés le même jour que ce Prince, existoient encore avec lui, sans aucune diminution, lorsqu'il commença ses conquêtes; & c'est en cela que consiste son erreur. S'il avoit dit qu'il en restoit 700, la chose

eût été fort vrai-ſemblable. *

Toutes les anciennes Monarchies de la Grèce ſe préſentent ici. Athènes, Argos, Mycènes, Thèbes, Lacédémone, eurent leurs Loix, leurs Tribunaux, leur Gouvernement; & notre Auteur les cherche, les déterre dans les Monuments de la plus haute Antiquité. Il n'oublie pas même l'Iſle de Crète, quoiqu'elle ne fît pas Corps avec les autres Etats de la Grèce. Sa raiſon, pour en parler, eſt qu'on uſoit de la Langue Grécque dans cette Iſle, & que les Loix dés Crétois ont ſervi de modèle aux inſtitutions de Lycurgue. Notre Auteur rapporte, dans le dé-

* Si 700 ſont beaucoup plus du tiers de 1700, il n'eſt pas non plus néceſſaire de ſuppoſer que Séſoſtris eût 40 ans en commençant ſes conquêtes: il pouvoit n'avoir que 35 ans, & être père d'une fille déja capable de lui conſeiller ces grandes entrepriſes.

tail de ces Loix, un trait qui
être véritable, puisqu'il cite
tout ses garants ; c'est que Mi
Législateur de Crète, avoit ex
mement recommandé *le res*
& les égards qui sont dus aux M
gistrats. Cependant l'Auteur c
bre de l'Esprit des Loix nous pa
d'après Aristote, de l'*Insurrecti*
qui étoit une révolte ouverte
Citoyens contre les Magistr
quand on vouloit *tenir ceux*
dans la dépendance des Lo
c'est l'expression de M. de M
tesquieu, qui ajoûte que c
révolte étoit *censée faite en co*
quence de la Loi. Or comm
cela pouvoit-il compatir avec
mesures qu'avoit prises Min
pour rendre l'autorité des Ma
trats inviolable ? Disons plut
comment doit-on concilier
Texte de notre Auteur avec ce
de l'Esprit des Loix ? Voilà u
question qu'on seroit peut-ê
bi

ien aiſe de voir propoſée & dé-
idée dans le Livre que nous ana-
yſons. Qu'il nous ſoit permis de
lire, en attendant la déciſion de
'Auteur, que l'*Inſurrection* des
Crétois étoit, ſelon Ariſtote, une
hoſe *ridicule & tyrannique*;
qu'ainſi elle n'étoit point fondée
ur les Loix; qu'elle en annonçoit
plutôt la décadence; qu'elle avoit
a ſource dans la corruption des
principes; & qu'enfin on ne peut
croire, comme M. de Monteſ-
quieu tâche de le perſuader, que
cette révolte, contre les Magiſtrats,
fût *l'effet* d'une *bonne Loi*, & que
es Crétois fuſſent *en état d'em-
ployer avec ſuccès un pareil re-
mède.*

L'Etat des Arts, ſous cette épo-
que, occupe notre Auteur dans
l'étendue de 150 pages; & tout
ce grand morceau eſt rempli de
belles choſes. On ne diſtingue que
deux claſſes de peuples, Aſiatiques

& Egyptiens d'un part; Grecs de l'autre. La premiére classe, comme plus voisine des premiers établissements du genre humain, a cultivé de bonne heure les Arts : elle s'est attachée d'abord aux professions capables de soulager les besoins de la vie, puis elle a songé aux agréments, aux choses de luxe & de magnificence.

Les Jardins d'Alcinoüs & la fertilité des terres de l'Egypte entrent dans l'Article de l'Agriculture, non sans faire naître des observations tantôt critiques, tantôt historiques, & toujours très-savantes, très-chargées d'un nombre infini de bonnes citations. Voici deux exemples :

1°. A l'occasion des Jardins d'Alcinoüs, l'Auteur examine si la terre des Phéaciens étoit l'Isle de Corfou, comme l'ont prétendu tous les Géographes, & il se déclare pour la négative, persuadé

que l'opulence, la magnificence, l'activité, l'induftrie, dont Homère fait honneur aux Phéaciens, ne peuvent convenir à une Ifle Gréque de ces temps fi anciens. Il faut, felon lui, que le Roi Alcinoüs regnât dans quelque Ifle voifine de l'Afie : tous les caractères qu'on vient de dire, ne peuvent fe reconnoître & fe vérifier que chez des Afiatiques ; & fur ce qu'on objecte que cette Ifle des Phéaciens ne pouvoit être bien éloignée d'Ithaque, (qui eft aujourd'hui l'Ifle *Théaki*, peu diftante de Corfou,) puifqu'Ulyffe fit en un jour cette traverfée, l'Auteur répond qu'Homère, par le privilège de fon Art, donne du merveilleux à tout ; qu'il repréfente les Vaiffeaux des Phéaciens comme des machines animées, raifonnables, inftruites de toutes les routes, capables de faire, en peu de temps, les plus grands trajets ; qu'ainfi ce grand

Poëte a bien pû ſuppoſer la courſe rapide du Vaiſſeau qui tranſporta Ulyſſe, en un jour, de chez Alcinoüs dans Ithaque : un prodige de plus ou de moins dans l'Odyſſée, n'eſt aſſurément pas digne d'arrêter un Lecteur accoûtumé aux licences d'Homère. Voilà une critique très-fine ; nous laiſſons néanmoins à juger ſi elle doit l'emporter ſur le ſentiment de Strabon, de Pline, du Scholiaſte d'Homère, & de tant d'autres Ecrivains anciens & modernes, qui ont pris Corfou pour l'Iſle des Phéaciens.

2°. On s'eſt auſſi habitué, par déférence pour les Géographes, à prendre le promontoire *Circei*, ſitué ſur la côte Occidentale d'Italie, pour l'Iſle d'Æa, habitée par Circé, & décrite dans le 12^e Livre de l'Odyſſée comme étant dans l'Océan, & ſervant de Théâtre aux danſes de l'Aurore ; deux

preuves manifestes de l'erreur des Géographes ; car le Promontoire *Circei* s'avance dans la Méditerranée, & il n'a rien de commun avec les danses de l'Aurore, puisqu'il est situé à l'Occident de l'Italie. Ajoûtez que ce Promontoire tient à la terre, & n'est point une Isle. Il seroit agréable de voir aux prises avec notre Auteur quelque habile homme qui lui diroit que ce Promontoire fut une Isle avant que les Marais, qui le séparoient du Continent, eussent été desséchés ; que le terme d'*Océan*, dans Homère, est pris pour la Mer en général, comme on le prouve par cent exemples ; qu'Homère place les danses de l'Aurore dans cette Isle, soit parce que le terrein en étoit fort élevé & tout à découvert, soit parce qu'à l'égard d'Ulysse, qui revenoit alors des Enfers, la vuë de cette Isle étoit comme le retour de l'Aurore, après une

sombre nuit. Toutes ces ingénieuses raisons, déja consignées dans les Livres, ne paroîtroient à notre Auteur que des subtilités, qui font *violence aux Notions de Géographie les plus communes.* Nous n'avons cependant pas dû les omettre ici : la réfutation suivie qu'on en pourroit faire, serviroit encore à enrichir l'Ouvrage qui nous occupe.

De tous les Arts, dit l'Auteur, *dont nous avons à parler dans cette seconde Partie, il n'y en a point qui paroissent avoir été plus & mieux cultivés que ceux qui concernent les vêtements ;* aussi le détail où l'on entre à ce sujet est-il très-curieux. On parle de suite des couleurs employées à la teinture des étoffes, de la variété & de la richesse des habillements, de la découverte & de l'emploi des pierres précieuses : Article où l'Auteur fait grand usage du beau

Traité des pierres gravées de M. Mariette, qu'il cite & qu'il tranſcrit quelquefois. De-là il ſe livre à l'examen du progrès de l'Architecture chez les Aſiatiques & les Egyptiens ; car il ne s'agit point encore des Grecs. Et voilà d'abord l'Egypte qui préſente ſes Canaux, ſes Digues, ſes Temples, ſes Obéliſques, ſes grandes Villes, Thèbes en particulier, ſur laquelle l'Auteur recueille les Deſcriptions anciennes & modernes. Il n'a pourtant pas connu, à ce qu'il paroît, le voyage du Capitaine Norden, dont on a tant parlé ces dernières années : ce voyage mérite auſſi d'être conſulté, ſur-tout aux endroits qui concernent les reſtes de Thèbes, & des monuments qui ont décoré cette Ville. Nous remarquons par occaſion qu'il faut corriger ici (page 138) une faute de chiffres. *Hérodote*, dit notre Auteur, *ne*

comptoit que 41000 combattants dans toute l'Egypte, c'eſt 410000 qu'on doit lire.

Les Lecteurs s'arrêteront à l'endroit où il eſt dit que Séſoſtris projetta *de joindre la Mer Rouge à la Méditerrannée, par un Canal qui partant de la Mer Rouge, auroit rendu dans le Nil*; que pluſieurs autres Souverains de l'Egypte eurent dans la ſuite la même penſée, mais que ce Canal *n'a jamais été exécuté*. Or ceci ne paroît pas ſe concilier avec les recherches de feu M. de Liſle, qui prétendoit pouvoir démontrer l'exiſtence de ce Canal : on a un Abregé de ſes idées ſur cela, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1702. Quand M. Danville nous donnera le cours du Nil, ſur lequel il a de riches collections, il pourra bien réſoudre cette queſtion.

Tout l'Article des Obéliſques eſt

très-bien. L'Auteur dit un mot de celui qu'on vient de retrouver à Rome & qu'on attribue à *Sésostris*. Le malheur est qu'on n'en peut rien faire ; *il est en sept ou huit tronçons, & de ces tronçons plusieurs sont entièrement fracassés :* c'est ce que nous marque, dans ces jours-ci, un des Correspondants de nos Mémoires. La Méchanique, dont on empruntoit le secours pour le transport des Obélisques, fournit une belle exposition à notre Auteur ; mais *on ne peut rien dire de certain sûr le surplus des manœuvres qu'on employoit pour descendre à terre ces masses énormes, pour les conduire au lieu de leur emplacement, & pour les dresser sur leur base.* Transcrivons de suite la Note placée très-à-propos sûr cet endroit : » Nous avons sous » les yeux, *dit l'Auteur*, un effort » de l'Art plus surprenant encore

» que le tranſport & l'érection des
» Obéliſques. Ce ſont les deux
» pierres qui forment le fronton
» du Louvre. Elles ont cinquante-
» deux pieds de long, huit de
» large, & péſent chacune plus
» de quatre-vingt milliers. Que
» l'on juge des peines & des ſoins
» que ces deux morceaux ont dû
» coûter. Il a fallu les tirer de la
» carrière, les voiturer par terre
» pendant plus de deux lieuës, &
» les placer à une hauteur de plus
» de cent vingt pieds du Rez-de-
» Chauſſée. Néanmoins ce n'eſt
» pas tant à cauſe de leur péſan-
» ſanteur qu'eu égard à leur forme,
» que ces deux pierres ont été
» difficiles à élever. En effet, ſur
» une longueur de cinquante-deux
» pieds & de huit de largeur,
» elles n'ont que dix-huit pouces
» d'épaiſſeur. Cette forme les
» expoſoit à ſe rompre facile-
» ment, ſi elles n'avoient pas été

» toujours également soûtenues
» dans le temps de leur éléva-
» tion. « *

Peut-on dire que les Egyptiens ont *inventé & connu* les *beautés* de l'Architecture ? Cette question, si elle étoit faite à la plûpart des Architectes, des Antiquaires, des Connoisseurs, seroit bientôt décidée en faveur de l'affirmative. M. de Caylus, par exemple, diroit que *l'Architecture des Egyptiens contenoit les germes de tout ce que les Grecs ont sçû y découvrir.* Mais notre Auteur croit au contraire que les Egyptiens s'occupoient trop de la grandeur prodi-

* L'Auteur nous renvoye ici au Vitruve de Perrault, pour y voir les précautions qui furent prises dans cette belle manœuvre. Sur quoi nous avertissons qu'il faut recourir à l'Edition de 1684 : car cela ne se trouve point dans celle de 1673.

gieuse d'un édifice ; qu'ils en négligeoient les graces & les proportions ; qu'on *doit* aux Grecs *toutes les beautés dont l'Art de bâtir est susceptible*, & qu'en ce sens on peut regarder les Grecs comme les Inventeurs de l'Architecture.

Tous ces autres Arts de goût, Sculpture, Orfévrerie, Gravure, Cizelure, furent connus dans l'époque qu'on embrasse ici, mais plus parfaitement, à ce qu'il semble, des Asiatiques que des Grecs : & si l'on objectoit à notre Auteur l'admirable bouclier d'Achille, qui suppose presque tous ces Arts déja portés à un degré de perfection très-sublime, il répondroit qu'Homère n'en avoit pas pris l'idée en Grèce, mais dans l'Asie. C'étoit bien un Prince Grec qui devoit user de cette armure, mais le Poëte portoit ses vuës au-delà de la patrie d'Achille ; & en composant

ce morceau, il mettoit à profit toutes les connoiſſances que ſes voyages & ſes études lui avoient procurées. En un mot, dit notre ſavant Hiſtorien, *les Grecs alors étoient trop groſſiers pour qu'on puiſſe leur faire honneur d'un ſemblable travail.*

Mais quel fut le méchaniſme de ce bouclier ? Il n'eſt pas aiſé de l'expliquer. L'Auteur le compare à ces *ouvrages de Bijouterie qu'on faiſoit, il y a quelques années, où, avec le ſeul ſecours de l'or & de l'argent différemment mêlangés ſur un champ plein & uni, on repréſentoit divers ſujets. Le champ* du Bouclier *étoit d'airain, entrecoupé & varié par pluſieurs morceaux de différents métaux gravés & cizelés.* Par exemple.

» Vulcain veut-il repréſenter » des Bœufs ? Il choiſit l'or & » l'étain, c'eſt-à-dire un morceau » de métal jaune & un morceau de

» métal blanc, pour dive
» troupeau. A-t-il inte
» repréſenter une vigne
» de grapes d'un raiſin
» maturité ? L'or compe
» de cette vigne, elle eſt
» par des échalats d'arg
» morceaux d'acier, poli
» forment probablement
» de raiſin noir. Un foſſ
» blable métal environne
» ble. Une paliſſade d'éta
» de clôture &c.... Au
» *ajoûte l'Auteur*, que
» qu'on ſe forme du
» d'Achille, on peut aſſ
» la penſée en eſt grand
» gnifique. Une pareille
» ſition ne permet pas c
» qu'au temps de la g
» Troie, l'Orfèvrerie ne
» venue à un grand
» perfection chez les Pe
» l'Aſie ; car c'eſt toujo
» ces Contrées qu'Hom

» le siège des Arts & des fameux » Artistes. « Nous avons voulu transcrire tout ce morceau qui nous paroît excellent. L'Auteur traite toujours la partie des Arts avec une probabilité de raisons qui attache & instruit le Lecteur. Il nous resteroit encore cent choses à observer dans cette partie des Arts, mais notre Analyse deviendroit très-prolixe : ainsi nous passons aux Sciences.

La Médecine fut toujours très-cultivée en Egypte, parce que les maladies y sont fort communes ; c'est ce qu'assûre l'Auteur d'après les relations des Voyageurs & le récit des Historiens. Il se propose néanmoins une objection tirée d'Hérodote, qui dit *qu'après les Lybiens, il n'y avoit point d'hommes sur la terre plus sains que les Egyptiens :* avantage que leur procuroit *la température de l'air toujours égale en Egypte.* A quoi

on répond ici qu'*Hérodote ne parle que d'un canton particulier*, & que, selon le témoignage général des Voyageurs, *l'Egypte est un pays mal-sain.* Ce dernier mot est vrai, les Voyageurs ne louent point l'air de cette vaste contrée, en quoi ils pourroient bien être plus véridiques qu'Hérodote : car du reste celui-ci affirme bien positivement & bien généralement *qu'après les Lybiens, il n'y avoit point d'hommes sur la terre plus sains que les Egyptiens.* L'exception qu'il place, en cet endroit, sur les Egyptiens *d'un canton particulier*, regarde l'excellence de la mémoire. Il dit que ceux qui habitoient les *terres propres au labourage, excelloient dans le talent de se ressouvenir des faits, & que, pour conserver leur santé, ils avoient coûtume chaque mois de se purger trois jours de suite.* Ainsi expliquons-nous cette baga-

, pour faire voir que nous
s ſuivi les citations de l'Au-
, & que, dans ſon Ouvrage,
népriſes ſont très-rares.
es Egyptiens éleverent, dès
remiers temps, ces fameux
iſques dont on a parlé plus
, & ils s'en ſervirent pour
rer les différentes grandeurs
ombres Méridiennes. Ainſi
Obéliſques furent de vrais
nons; & l'on les appella *les*
s du Soleil, parce que ces
les aiguilles ſervoient de ſtyle,
narquer ſur la terre les hau-
de cet Aſtre. Daviler, dans
Dictionnaire d'Architecture,
ueilli cette Anecdote, & no-
uteur avoue qu'*il ignore dans*
Ecrivain de *l'Antiquité il l'a*
. Nous n'avons point, pour
, de ſource antique à mon-
mais nous avons lû le même
ans l'*Obéliſque Pamphile* du
rcher (pag. 45 & 50,) & il
ai, 1758.

…e … ne font … mais d'ap-
…e dont les troupes ne font point la
& combattent. Le jeu des troupes se mê-
…eurs Corps qui composent
…mée, ne se fait point ap-
…voir. On ne sait si c'est
…la-fois ou par division
…troupes chargent. Point
…s, point de manœuvre
…nnes pendant l'action.
…ence, aucune opé-
…e … Les Cie… à une
…
…

eſt comme certain que Daviler a ſuivi ponctuellement cet Auteur.

On répète ici, à pluſieurs repriſes, que, dans ces premiers temps, l'année Egyptienne étoit de 360 jours; on paroît adopter le témoignage du Syncelle, qui dit qu'un Roi, nommé *Aſeth*, réforma le Calendrier & donna 365 jours à l'année; on parle de l'époque d'*Oſymandès* ou *Oſymandias*, célèbre par ſa Bibliothèque. Et ce ſont là tout autant de points qui pourroient fournir la matière d'un bon nombre de Diſſertations; il n'eſt pas de notre objet de les entamer. Contentons-nous de dire qu'il ſeroit bon d'examiner de nouveau ce prétendu Calendrier Egyptien de 360 jours, & de conſidérer qu'en l'admettant, on approuve un Article de la Chronologie Newtonienne, contre laquelle néanmoins notre Auteur ſe déclare aſſez ouvertement quel-

es pages plus bas, lorſqu'il parle
l'Aſtronomie des Grecs, de
iiron & des Argonautes. En cet
droit, il s'appuie beaucoup de
Diſſertation du P. Hardouin,
primée en 1729 dans nos Mé-
oires. Nous avons eu occaſion
puis d'apprécier au juſte ce mor-
au, d'en ſentir les défauts comme
s avantages : enfin on a dreſſé,
ns ces derniers temps, des bat-
ries beaucoup plus fortes contre
Chronologie de M. Newton &
ntre ſon idée de Chiron l'Argo-
iute. Nous ſommes bien aiſes
: rappeller toutes ces choſes à
otre Auteur, qu'il n'eſt point
cile de trouver foible de preuves.
Dans le Livre 4[e], qui traite du
ommerce & de la Navigation,
s'agit encore des Argonautes,
arce que ce furent ces Guerriers
ui tenterent, chez les Grecs, la
lus grande expédition dont on
ût ouï parler. Sur ce point, le

détail de notre Auteur est tr
satisfaisant, & il répond très-bi
aux prétendus Critiques qui m
prisent cet armement, qui dis
qu'il ne feroit pas aujourd'hui
matière du plus lèger entretie
que c'étoit se rendre immortel
peu de frais ; qu'il n'est rien
que de se placer à propos, &c.

» Je doute, *reprend notre A*
» *teur*, que ceux qui parlent ai
» de l'expédition des Argonaut
» aient bien fait attention à l'é
» où étoit alors la Navigation d
» la Grèce. Cet Art y sortoi
» peine de l'enfance, les Gre
» aux siècles héroïques, m
» quoient absolument d'expérie
» & d'habileté dans la Marine.
» alloient cependant affronter
» Mer qui leur étoit entièrem
» inconnue. Je crois donc q
» toute proportion gardée, i
» avoit autant de danger, &
» conséquent autant de mérite c

voyage de la Colchide, qu'il
t y en avoir eu dans les plus
ieux voyages entrepris de-
; deux siècles. Les secours
les Navigateurs de ces der-
s temps étoient à portée de
procurer, diminuoient con-
rablement les obstacles qu'ils
ivoient rencontrer. « La suite
ne exposition suivie de tout
e l'Auteur a pû découvrir sur
hitecture navale des Grecs,
eur manœuvre, sur la gran-
de leurs Navires, sur leur
ère de faire route en Mer,
e diriger la course de leurs
eaux en observant les étoiles;
i sur leur commerce, leur pi-
ie &c. Nous ne faisons qu'in-
er ces sujets sans pouvoir les
ser en détail.

en sera de même du Livre 5e,
i pour objet l'Art militaire de
nciens Peuples. C'est un des
beaux endroits de cet Ou-

vrage ; c'eſt un des plus anim
par la nature du ſujet & par l'uſa
preſque continuel que l'Auteur fa
d'Homère ; c'eſt auſſi un des pl
ſavants, parce qu'il a fallu expl
quer les campements, les arme
les marches, les conſeils milita
res, les combats, les Loix de
guerre des Aſiatiques, des Egy
tiens, des Grecs ſur-tout. L
Lecteurs s'occuperont volontie
de tous ces objets, & ils appro
veront fort une obſervation q
eſt aux pages 360 & 361. » Il
» difficile, *dit l'Auteur*, de repr
» ſenter bien nettement les idé
» qu'Homère avoit d'une acti
» générale. Quoique ce Poëte
» faſſe de fréquentes deſcription
» on n'en peut diſtinguer néa
» moins ni la conduite, ni l'eff
» Il ne préſente point de plan,
» n'offre point d'attaque ſuivie
» raiſonnée. Homère parle à
» vérité d'ordre de bataille ; m

n remarque jamais d'ap-
on. On ne sent point la
e dont les troupes se mê-
combattent. Le jeu des
nts Corps qui composent
née, ne se fait point ap-
oir. On ne sait si c'est
la-fois ou par divisions
s troupes chargent. Point
tions, point de mouve-
raisonnés pendant l'action.
e manœuvre, aucune opé-
enfin émanée de la tête
néral. Les Chefs, dans la
, agissent autant & plus
main que les Soldats. Ils
roissent occupés qu'à se
Leur mérite consiste
à bien commander une
, qu'à tuer un plus grand
re d'ennemis. Aussi les
les décrites dans l'Iliade,
ésentent-elles jamais que
mbats corps à corps. Trois
uatre personnes de part &

» d'autre sement la terreur, &
» versent une armée entière &

Vient aussi la Critique d
longs discours, qui précéde
souvent les combats des H
mais il faut considérer que c
faut étoit national ; les (
étoient discoureurs, Homère
voit les peindre tels qu'i
connoissoit. D'ailleurs il avo
térêt de mettre de la variété
son Poëme ; on ne s'y bat
que trop ; les discours for
une sorte de repos pour le
teur ; enfin il vouloit faire b
son érudition Historique, Gé
logique, Géographique, &
principalement, dans les e
tiens des Héros Grecs & Tro
qu'il développe toutes ces b
connoissances.

Les *Mœurs* & les *Usages* o
pent le sixième & dernier Li
mais le détail n'en est pas l
tout se réduit à une vingtain

pages, dont les Grecs fourniſſent la plus grande partie. Il s'agit de leurs feſtins, de leur habillement, de leurs maiſons, de leurs meubles, de leurs domeſtiques, de leurs amuſements; & l'on finit par un portrait aſſez déſavantageux de leurs mœurs. » L'Hiſtoire des » ſiècles héroïques, *ajoûte l'Au-* » *teur*, n'offre que des uſurpa- » tions, des meurtres, des violen- » ces & des forfaits inouis. C'eſt » à cette époque qu'ont paru tous » ces fameux criminels dont les » noms ont paſſé juſqu'à nous. On » y voit les Théſée, les Atrée, » les Etéocle, les Alcméon, les » Oreſte, les Eryphile, les Phè- » dre & les Clytemneſtre « &c. On pourroit peut-être expliquer cet effrayant tableau, ſans noircir tout-à-fait les ſiècles qui en ont fourni le ſujet: c'eſt que les Poëtes ont beaucoup inſiſté ſur le caractère & les forfaits de ceux qu'on

nomme ici. Leurs actions, q
que scélérates, formoient de g
des images, & la Poësie y r
noit sans cesse ; au-lieu que
vertus tranquilles sont peu f
rables à l'enthousiasme. On n
point parlé des sentiments de
lade, sans l'attentat & les malh
d'Oreste, & la pudeur du
Hippolyte n'eût point été célé
sur les théâtres, sans le contraste
fureurs de Phèdre. D'ailleu
seroit aisé de faire le procè
quelque siècle que ce fût, s'il s
soit de rassembler sous un p
de vuë les grands crimes &
coupables insignes que ce si
auroit produits.

Au reste, quelque idée q
se forme de cet âge si éloi
de nous, il faudra toujours
venir qu'Homère, qui en a
le Chantre principal, ensei
la vertu, préconise les bon
mœurs, & qu'il est, au jugem

d'Horace, celui de tous les Auteurs . . .

Qui quid sit pulcrum, quid turpe, quid utile, quid non,
Plenius ac melius Chrysippo & Crantore dicit.

Que seroit-ce si nous citions S. Basile, qui dit (Orat. de legendis Græc. scriptis) que *toute la Poësie d'Homère est un éloge de la vertu?* . .

Si l'observation que nous venons de faire adoucit un peu la censure de notre Auteur, nous ne prétendons pas pour cela que les temps héroïques soient l'âge d'or, & qu'ils méritent les éloges outrés dont *certains Auteurs ont jugé à propos de les combler*. Nous répétons que ce second Volume sur *l'Origine des Loix, des Arts, des Sciences*, est, comme le premier, un modèle d'érudition, un

objet très-digne de l'attention des Lecteurs, & nous promettons une troisième Analyse pour le troisième Tome.

ARTICLE LII.

ANNONE CARTAGINESE cioè vera spiegazione della Scena prima dell' Atto V. della Commedia di Plauto in Pœnulo &c. Dal Canon. Giov. Pietro Agius de Soldanis Academico Errante, &c. In Roma 1757. Generoso Salomoni. (*In*-4°. pag. 131.) *Explication véritable de la première Scène du cinquième Acte du* PŒNULUS *de Plaute, &c.*

C'Est à l'aide de la Langue Maltoise qu'on prétend aujourd'hui nous déchiffrer ce mor-

ceau d'érudition Punique, qui jusqu'à présent, comme le dit M. Soldanis, s'est joué des efforts des Saumaise, des Grotius, des Casaubon, des Kirker, & de tant d'autres dont on peut trouver les noms dans la Bibliothèque des Auteurs Latins de Jean Alb. Fabricius. Selon notre Auteur, la Langue qu'on parle à Malte, est, pour le fond, la Langue qu'on parloit jadis à Carthage, Ville bâtie, comme on sait, par des Phéniciens: ainsi cette Langue Maltoise est du Phénicien tout pur, ou à-peu-près, & c'est ce que s'efforce de prouver M. Soldanis dans une Dissertation préliminaire qu'il consacre presque toute entière à ce point de critique. Mais sa grande preuve, c'est qu'il explique, *dit-il*, sans grande peine, les seize Vers demeurés jusqu'ici sous le sceau & dans les ténébres. Il est vrai que quand, ensuite de cette

promesse, on le voit opérer sur chaque mot de son Texte, à peu-près comme un Appareilleur sur un morceau de pierre, de deux n'en faisant qu'un, ou d'un en faisant trois & quatre, on est un peu surpris : mais il faut songer que des mots Phéniciens ont dû souffrir bien des altérations sous la main des Copistes : on ne veut que rajuster & rétablir, ce qu'ils ont défiguré & gâté. Taubman, Lambin, Bochart, Samuel Petit ne rapportent ces Vers qu'avec des différences considérables, différences qu'ils ont trouvées, sans doute, dans les Manuscrits qu'ils ont pû lire & consulter, & quand ils se mettent à en deviner le sens par l'Arabe, l'Hébreu, ou telle autre Langue dont ils s'avisent, ils ne se font aucun scrupule de disposer des mots, d'y trancher & tailler d'une manière fort arbitraire. Il faut donc conve-

nir que M. Soldanis a été en droit de prendre aussi lui-même ses petites libertés & de se mettre à l'aise. Tout ce qu'il y a de fâcheux, c'est qu'on n'entend point cette nouvelle explication. Ce ne sera pas la faute du docte Chanoine, mais de cet Africain Hannon qui s'en vient extravaguer sur le théâtre. Il cherche des enfants perdus depuis long-temps, des filles, un neveu ; faut-il s'étonner si, plein encore de sa douleur, il ne sait ce qu'il dit ? Il débute d'abord assez sensément par demander à je ne sais quelle Divinité de prendre ces pauvres enfants sous sa protection & sa sauve-garde ; mais bientôt il les voit, leur parle ; ils lui répondent, il voit l'ombre de feu son frère, que ne voit-il pas ? Son neveu, ses filles & leur nourrice *batifolent* : l'une d'elles se rompt la cuisse & crie à l'aide &c. Telle est, à peu-près, la Traduc-

tion ou le ſens de cette Traduction nouvelle que je vais tranſcrire, afin qu'on en puiſſe juger en connoiſſance de cauſe. Les Curieux pourront, s'ils le veulent, l'écrire ſur leur Plaute. La voici:

1. *Ego, te precor, ô Numen, filias libera parvas, eſto illis Pater & Dominus.*
2. *Heus! frater meus non vivit? Vobis ſit centies ſalus, requies illi qui pergit illic.*
3. *Per ſecreta domi & limen adſtat in ipſum clamando: utique ipſe & filiolæ vivunt.*
4. *Illæ ab anima matris, ô Numen, atque ab earum patre fuerunt nutritæ.*
5. *Amove ab ipſis earum mortem, eas adjuva, fove eas, ipſaſque à Damarthone perquire.*
6. *Vive ſub umbra mea ſubpinguis puer, macte animo, heus*

loquere, indica quid illuc vestibus stragulatus commigrasti.

7. *Heus fili mi, ô Agorastocles, patruus tuus aliò discessit, tuque orphanus cum sororibus tuis effectus es.*

8. *Dicat modo altera omnia, ipsa melius loquitur, impertiatque salutem fratri tuo hero nostro dulcissimo. Hæc altera est? Neutiquam. Eam adduxerunt? Sed error est, neque invenio ipsam.*

9. *Heus mirum! O fides! Manifesto perspectum habeo ex luctu filias patruum evidentissime agnovisse mortuum, & nomen etiam conclamasse tuum.*

10. *O Numen sejunge eas, apud illas perge verecundas & citò age.*

11. *Spe certa nutriebar, etenim soror mea mecum aderat, sed*

postea neutiquam receper
nos, tu itaque nos adjuva.

12. Heus quam sunt macer
Modo, Numen, eas adju
ipsa earum cum dextera
solve illas, puer enim i
demum rediit.

13. Sed ecce ipsas inter se c
tendentes: Surge, altera
contorsit, tu itaque me adju
Ipse est avunculus fratris
Aristoclis (aut ipse est adve
ô filiola mea Aristoclis soro

14. Hac vice frater noster Do
nus visus est mihi. Sed q
ex hoc? Ex parte dextera
cessit, abiit: sed modo v
hero ex nostro.

15. Quanquam hoc anno fr
noster eas secutus est, ta
ex illa parte discessit, a
Auxiliare itaque ô Numen

16. Alium; & ideo alter m
animose pergit, uti etiam
murmure agnoscitur.

On a copié aussi exactement qu'il étoit possible, & si la Grammaire Latine paroît ici quelquefois assez peu respectée, ce sera probablement la faute de l'Imprimeur. Un des Approbateurs de l'Ouvrage assûre que tout cela est fort clair, & que ce Latin est la *fortunata canchiglia che nel suo seno la pretiosa perla racchiude della più vera e più genuina spiegazione de' versi Annoni.* Un autre Approbateur, plus soupçonneux que le premier, aime mieux, sur la justesse de la nouvelle explication, s'en rapporter au Mecène à qui le Livre est dédié. Ce Mecène, au reste, ne sait point le Maltois; mais M. Soldanis ne lui en défère pas moins l'honneur de prononcer définitivement sur la bonté de sa Traduction; attendu que c'est un *nouveau Gorgias Leontinus*, qui sait *ogni scibile*, enfin l'*Oracolo de' Letterati.* On

peut donc espérer qu'une heureuse vapeur viendra lui ouvrir la bouche & nous donner la réponse.

ARTICLE LIII.

RÉFLEXIONS DIVERSES de M. le Chevalier de Bruix. *A Londres ; & se vend à Paris chez le Mercier, rue S. Jacques*, &c. (Brochure de 119 pages.)

IL y a une grande différence entre *faire des réflexions* & *composer des réflexions*. La premiére de ces choses devroit être l'occupation de tous les hommes, & il n'en pourroit résulter que de grands biens pour leur conduite. La seconde pourroit être l'emploi de plusieurs Ecrivains, & avancer très-peu la réformation du genre

humain. C'eſt que des *réflexions faites* intéreſſent le cœur, & que des *réflexions compoſées* ſe bornent d'ordinaire à orner ou amuſer l'eſprit.

Quoiqu'il en ſoit cependant, il n'eſt point mal de recueillir, de temps en temps, des propoſitions bien penſées, & d'en faire préſent au Public. Ce ſont comme des fleurs nées dans le champ immenſe de la Philoſophie. Qui ſait ſi la vue d'une collection ſi variée ne feroit point naître à quelqu'un le deſir de cultiver auſſi ſon propre fonds, c'eſt-à-dire de penſer auſſi, de réfléchir, d'approfondir, d'être Philoſophe, en un mot, plus pour lui-même que pour les autres?

Nous dirons donc quelque choſe des *Réflexions diverſes* qu'on nous donne ici. Quelques-unes ſont ſi profondes qu'elles échappent aux attentions du Lecteur; d'autres ſont vraies ſous un certain jour, &

fausses sous un autre ; il s'y en est glissé de trop communes, & par conséquent d'inutiles ; enfin plusieurs ont véritablement de la beauté, de la solidité. Nous donnerons des exemples de tous ces cas.

Réflexions trop profondes & obscures. » On est plus près du » bonheur des gens riches, quand » on est né dans la pauvreté, qu'on » ne l'est de ce dernier état, dans » l'indigence des biens qu'on a » eus. « Nous avouons notre peu d'intelligence vis-à-vis de cette pensée. Il nous est bien connu qu'*un homme né dans la pauvreté, approche plus du bonheur des gens riches, que n'en approche un homme tombé dans l'indigence.* La raison en est que celui-ci éprouve des regrets & des desirs inconnus à celui qui est né pauvre ; mais concevons-nous bien, ou sommes-nous bien flattés de

ſavoir qu'*un homme né dans la pauvreté approche plus du bonheur des gens riches, que n'approche de l'état de pauvreté un homme tombé dans l'indigence?* car c'eſt tout ce qu'on peut tirer de la propoſition.

» La fortune attache aux projets » des hommes une infinité de cir» conſtances au-delà de leur pré» voyance, plus utiles que nuiſi» bles, le nombre des gens ſenſés » n'étant pas le plus grand. « Voilà encore une réflexion inintelligible. Nous concevons que la fortune attache aux projets de ceux qu'elle favoriſe *des circonſtances plus utiles que nuiſibles*; mais à quoi ſert cette Addition, *le nombre des gens ſenſés n'étant pas le plus grand?* Veut-on dire que la fortune a pitié, en quelque ſorte, de notre peu de ſens commun, & qu'elle y ſupplée par *des circonſtances plus utiles que nuiſibles?*

Cela eſt froid, obſcur, malconçu.

Réflexions vraies ſous un certain point de vuë, & fauſſes ſous un autre. » En fait de vérités ca-
» chées, le doute en eſt preſque
» toujours plus près que la con-
» viction. « Le vrai de cet axiôme eſt que celui qui cherche une vérité & qui doute en cherchant, s'avance plus vers le terme que celui qui demeure tranquille dans un préjugé, & qui regarde ſon opinion comme inconteſtable. Par exemple, celui qui faiſoit des expériences ſur la péſanteur & le reſſort de l'air; qui tâtoit, pour ainſi dire, ce phénomène, étoit plus près de connoître le vrai, (quoique ſon eſprit fût encore dans le doute) que celui qui défendoit, avec chaleur, l'horreur du vuide. Mais cette penſée ſeroit fauſſe, ſi l'on prétendoit qu'on eſt plus près d'une vérité cachée en

doutant, qu'on ne l'eſt en jouiſſant d'une pleine conviction à l'égard de cette vérité. La raiſon de cela c'eſt qu'en doutant, on n'eſt point ſûr de parvenir à la connoiſſance du vrai, au-lieu que, dans la conviction, cette connoiſſance du vrai eſt tout acquiſe.

» Un méchant homme conçoit » plus aiſément qu'on peut être » vertueux, qu'un homme de bien » ne conçoit qu'on peut être mé» chant.« Cela eſt vrai, en donnant deux ſignifications différentes au terme *concevoir*. Le méchant homme faiſant abſtraction de ſa ſituation, de ſes diſpoſitions, *conçoit aiſément* qu'*on peut être vertueux*; l'homme de bien faiſant attention aux motifs qui lui font aimer la vertu, *conçoit* difficilement qu'on puiſſe être *méchant*. Mais ſi *le méchant* & *l'homme de bien* veulent juger indépendamment de leurs diſpoſi-

tions, il est à croire que l'un & l'autre conçoivent également la possibilité de leur état respectif : on pourroit dire même que l'homme de bien ayant d'ordinaire des lumières plus nettes & plus étendues sur la Morale, il lui est plus facile de concevoir *qu'on peut être méchant*, qu'il n'est aisé au méchant de concevoir *qu'on peut être vertueux*.

» De la plûpart des gens qui » croient la Religion & de quel» ques Philosophes qui la rejet» tent, on pourroit dire que les » uns vivent comme pensent les » autres. « Ceci est une sorte d'éloge que l'Auteur fait de *quelques Philosophes qui rejettent la Religion*; il suppose que ces Philosophes vivent bien, tandis que la plûpart de ceux qui croient la Religion vivent mal. Nous laissons à juger si le Public avoit besoin de cette observation. Mais

enfin elle ne peut être vraie que parce qu'on s'y réserve la liberté de diminuer autant qu'on voudra le nombre de ces *Philosophes qui rejettent la Religion.* Seroit-il bien surprenant que, parmi ces Philosophes, il s'en trouvât deux ou trois qui, par tempérament ou par vanité, vécussent bien? Quelle que soit cependant cette proposition, en voici une autre beaucoup plus vraie: *De la plûpart des gens qui croient la Religion, & de la plûpart des Philosophes qui la rejettent, on peut dire que les premiers pensent mieux qu'ils ne vivent, & que les seconds ne pensent ni ne vivent bien.*

» Que la vertu triomphe des at» teintes de la volupté, c'est-là sa » perfection; que le vice y résiste, » la grace divine seule a le pou» voir de le dompter. « Cette réflexion est vraie, si l'on suppose, dans le premier membre, la *vertu* ins-

pirée par la *grace divine ;* elle e fauſſe, ſi l'on ne parle que de *vertu* naturelle. Dans le ſecor membre, entend-on que *le vi réſiſte aux atteintes de la volupte* Cela n'eſt point vrai. Veut-on di que *le vice réſiſte à la vertu* nat relle, & que la *grace divine ſe peut le dompter ?* Ce ſont de vérités.

Ainſi pourrions-nous tranſcr quantité d'autres propoſitions éq voques ; comme 1. *la ſottiſe uns eſt un fonds d'eſprit pour autres :* on prend là l'*eſprit* n pour la faculté même ou la pu ſance, mais pour ſes effets, p ſes ſaillies, pour ſes projets & 2. *On a ſouvent tort par la fa dont on a raiſon :* on entend, *la mauvaiſe manière dont on f valoir ſes raiſons.* 3. *Le pla eſt dans les choſes ; la volupte dans nous :* on prend le te *plaiſir*, pour ce qui cauſe ou o

ſionne ce ſentiment ; & ce n'eſt point autrement que *le plaiſir eſt dans les choſes.* 4. *Ce n'eſt pas la jalouſie qu'on hait, c'eſt la façon d'être jaloux.* Il en eſt bien de même des autres vices ; ce qu'on hait, c'eſt la manière dont ils s'exercent. Encore n'eſt-il pas exactement vrai qu'on ne *haïſſe pas la jalouſie* : une mauvaiſe racine ne mérite que de l'averſion, &c.

Réflexions communes & inutiles. Il eſt impoſſible que cela ſoit autrement dans un Livre qui ne contient que des ſentiments. L'eſprit humain eſt comme un parterre. Les fleurs communes y ſont toujours en foule ; les choſes rares, neuves & ſingulières n'y ſont ſemées que de loin à loin. Nous ſavions tout ce qu'expriment les propoſitions ſuivantes.

» On n'eſt pas au comble de la » douleur, quand on a la force de » ſe plaindre.

» Ne rien prévoir eſt d'un fou ;
» tout prévoir eſt impoſſible.

» C'eſt un excellent conſolateur
» que celui qui en a beſoin lui-
» même. « Virgile avoit dit : *Non ignara mali miſeris ſuccurrere diſco.*

» Le deſir de la gloire fait moins
» de braves que la crainte du dés-
» honneur.

» Le deſir de la gloire eſt la foi-
» bleſſe des grands hommes.

» On ne diſpute point pour ap-
» prendre, mais pour faire voir
» que l'on ſait &c. «

A ces propoſitions inutiles, on doit joindre toutes celles qui roulent ſur l'amour, & qui ſont de trop dans ce Livre.

Réflexions belles & ſolides. Il y en a un aſſez grand nombre, quoiqu'on y remarque encore quelquefois de l'équivoque.

» Pour faire fortune, ce n'eſt
» pas de l'eſprit qu'il faut, c'eſt

» de la délicateſſe qu'il ne faut » pas. « On entend, à ce qu'il paroît, *délicateſſe de conſcience, de ſentiments*; & de cette manière, la propoſition eſt une bonne cenſure des Parvenus.

» Prier pour obtenir une choſe » injuſte, eſt une offenſe : prier » pour obtenir une choſe qui eſt » due, en eſt-elle une moindre? « Cette ſentence ſuppoſe que les hommes penſent en grand ſur les loix de la probité, & qu'ils s'y conforment : cela eſt très-rare, mais l'hypothèſe faite, l'axiôme eſt beau.

» Que rares ſont les Protecteurs, » dont la vanité ne doit rien aux » Protégés! « Cela ne ſignifie qu'une choſe commune; ſavoir, *qu'on ſe fait Protecteur plus par vanité, que par générosité ou bienfaiſance*; mais cette penſée eſt bien rendue dans la *Réflexion.*

» Que de Héros ne l'auroient

» jamais été sans les ressources » d'un génie prodigieux ! Que de » Héros ne l'auroient jamais été » s'ils avoient eu le sens com- » mun ! « Cette seconde Partie de la proposition se vérifie dans Alexandre, dans Thamas Kouli-kan, & dans presque tous les Aventuriers qui se font un nom. Il faut néanmoins observer que ces gens qui n'eurent pas *le sens commun*, ne manquerent pas de *génie*.

» Deux vrais amis n'ont rien à » se pardonner, parce qu'ils ne » sauroient jamais s'offenser. « Voilà encore une chose qui devroit être ; mais que de pure théorie dans l'amitié ! » L'amitié ordi- » naire nous fait mutuellement » deviner nos besoins. Deux vrais » amis ne s'en donnent point le » temps : « c'est-à-dire, qu'ils se communiquent d'abord leurs besoins, & qu'ils se hâtent d'y subvenir.

nir. Encore du langage de Cicéron & de Senèque sur l'amitié & les bienfaits. Ces sortes de choses ne sont que dans les Livres.

» Les régles, dont les ouvrages » de goût sont l'objet, ne sont » utiles qu'à ceux qui pourroient » presque s'en passer. « Cette observation est vraie, & restreint beaucoup le nombre des Ouvrages de goût.

» La distance des grands Hom» mes à nous paroît d'abord im» mense, mais l'égalité naturelle » se retrouve dans le prix qu'ils » mettent à notre opinion. « Pensée commune, mais bien vraie & bien exprimée.

» Il faut des faits pour se résou» dre à attaquer l'honneur d'un » homme : si les seules apparen» ces peuvent suffire, c'est quand » il s'agit de le défendre. « La première partie de cette Sentence doit supposer encore qu'on ait un

droit ou un intérêt manifeste pour *attaquer l'honneur d'un homme*; sans quoi cette morale seroit imparfaite.

» Par la façon dont les graces » sont dispensées, tout le monde » y peut prétendre, même ceux à » qui elles sont dues. « Cette proposition reconnoît au moins la libéralité de ceux qui dispensent les graces. Elle a encore un sens plus profond, qui suppose le peu d'accueil qu'on fait d'ordinaire au mérite : plainte ancienne, qui n'est presque plus le sujet d'une réflexion philosophique : trop de gens ont été dans le cas de la faire.

» Un bon père n'a peut-être » pas été un bon fils : un bon fils » sera sûrement un bon père. « Cela est vrai, pourvu que ce père agisse toujours par lui-même : s'il est commandé par d'autres, l'axiome est en péril.

Nous fermons ici notre petit Recueil par une obſervation, qui pourra engager l'Auteur à donner une ſuite. Il a fait peu de *Réflexions* ſur les Lettres, ſur les devoirs des diverſes Profeſſions, ſur les goûts regnants dans nos mœurs. Il dit quelque choſe, même d'aſſez bien, ſur la Religion; mais cet Article eſt ſuſceptible de plus d'éclat, de force, d'étendue. Que de ſujets par conſéquent pour de nouvelles *Réflexions diverſes!*

ARTICLE LIV.

AVIS D'UN PERE à sa fille. Par le Marquis d'Hallifax. Traduit de l'Anglois. (Volume *in*-12. pag. 209.) A Londres, &c.

DANS cet Ouvrage, Milord Hallifax remplit le rôle d'un père aussi sage que tendre, qui s'inquiéte sur le sort d'un fille chérie : il n'attend pas que son esprit soit *formé*, pour lui donner ses leçons ; il se hâte de prendre des avances sur les mauvais exemples du siècle, persuadé qu'il est plus aisé de diriger les penchants avant qu'ils se développent, que de les redresser quand ils se tournent au mal ; & qu'il en coûte moins pour inspirer de bonnes

habitudes, que pour en corriger de mauvaises. Il trouve un sol heureux, il se presse d'y semer le germe de la vertu, ou plutôt il l'y reconnoît ; il ne songe qu'à le cultiver ; il ne travaille qu'à le faire éclore, de peur qu'on ne jette, dans ce riche fonds, des semences empoisonnées. Il prévoit même, pour la jeune plante qu'il éleve, les *rigueurs de l'hyver* ; & il n'oublie rien pour l'en *préserver*.

Nous avons un Ouvrage, dont la matière & le but sont les mêmes. * Quoique ce soit un chef-d'œuvre d'esprit & de raison, il n'a pas empêché un François de traduire celui de Milord Hallifax. C'est un vrai présent qu'on nous

* Avis de Madame la Marquise de Lambert.

fait ; & nous avons dû lui donner place dans ces Mémoires. S'il y paroît un peu tard, puisqu'on l'a publié sur la fin de 1756, au moins croyons-nous que notre attention à le faire bien connoître lui rendra une partie de l'intérêt que donne toujours la nouveauté.

Nous allons parcourir tous les Articles compris dans ce Volume ; sans nous arrêter à l'*Avertissement*, où le Traducteur donne une notion de l'Auteur & de l'Ouvrage qu'il traduit.

La Religion. C'est le *principal objet* dont M. Hallifax veut que sa fille s'occupe. De l'esprit qu'elle doit remplir, la Religion doit descendre dans le cœur, & s'y enraciner si profondément que rien ne puisse jamais l'en arracher : elle y doit être épurée de ces fables & de ces superstitions, dont les nourrices *bercent* souvent les enfants. L'Auteur à raison de vouloir qu'on

quitte ces *erreurs avec le bourlet.* La piété qu'il recommande, n'est ni convulsive, ni fastueuse, ni mêlée de ces minauderies, ou de ces airs équivoques entre la *dévotion* & la *coquetterie. Ces affectations*, dit-il, *sont toujours suspectes; semblables aux parfums trop pénétrants, qui donnent à penser que ceux qui s'en servent en ont besoin.* La ferveur, si estimable d'ailleurs, réserve ses transports *pour l'oratoire*: Dieu en est le seul témoin. En public, elle édifie par un recueillement calme & modeste, également éloigné de la *négligence indécente* & de l'hypocrisie pharisaïque. Son zèle n'est ni aigre, ni amer, ni dur, ni arrogant. La Religion nous délivre des erreurs & des passions, sans nous accabler d'observances trop nombreuses & trop pénibles: elle affranchit l'ame des sens &

des desirs, tyrans mille fois plus insupportables que le Christianisme n'est austère. Le Christianisme *exalte la raison la plus sublime*, il la perfectionne, mais peut-être sans jamais l'élever à un état aussi parfait qu'on le suppose ici, en disant que la Religion *n'a besoin ni des espérances, ni des terreurs qu'on met en usage pour nous exciter à la pratiquer.*

On ne sauroit de trop bonne heure prendre l'esprit de la Religion, & en embrasser la pratique. C'est, comme on l'observe ici, une déplorable illusion de regarder la Religion comme une ressource contre les injures de l'âge, ou comme un rôle à jouer dans le monde, lorsqu'on n'en peut plus partager, avec ses idoles, l'encens & les adorations. M. Hallifax ne compte pas trop sur une dévotion qui ne remplit pas ses devoirs avec allégresse. Si le joug du

Christianisme la blesse, si elle sent trop les accidents de la vie, ce n'est encore, au jugement de l'Auteur, qu'une dévotion *chancelante.* Il demande une résignation *si sage & si soumise*, qu'on puisse *vivre au milieu de l'univers*, comme s'il *ne faisoit que nous environner, semblable à nos vêtements qui nous touchent sans nous affecter, parce que notre esprit & notre cœur n'y sont point attachés.* Dans les revers, dit-il avec Madame la Marquise de Lambert, la Religion est *un baume salutaire, qui adoucit l'aigreur du sang, qui calme & dissipe les afflictions de l'esprit. Quand elle sera gravée dans votre cœur*, ajoûte cette Dame si célèbre, *toutes les vertus couleront de cette source; tous les devoirs se rangeront, chacun dans leur ordre.* L'un & l'autre s'accordent à dire qu'on ne puise point ailleurs que dans son sein

la paix la plus douce & la p
pure félicité.*

Sur le Mariage. M. Hall
ne donne ici à sa fille que
régles générales, qui tende
maintenir l'union & la paix co
les dégoûts d'autant plus pro
à s'élever aujourd'hui que le c
d'un époux est moins libre.
parents le font par autorité
enfants s'y soumettent par ra
On pose ici d'abord pour prin
qu'*entre les deux sexes il y a*
inégalité certaine, dont l'Au
de la Nature a mis l'avantag
côté de l'homme. La femm
moins de raison, *moins de* fo
elle a donc besoin de l'hom
pour la conduire & pour la

---

* Dans cet Article, qui conce
Religion, un trait qui se resse
Protestantisme de l'Auteur, est rel
réfuté en peu de mots dans une
au bas de la page.

téger. Mais ce privilège est bien compensé, s'il n'est pas même anéanti par les ressources qu'a la femme pour adoucir son joug & pour usurper l'empire. » Vos re-» gards, *dit M. Hallifax*, ont » plus de force que nos Loix ; & » vos larmes, en nous subjuguant, » anéantissent sans peine une au-» torité que nous cédons sans re-» gret. «

Ici l'Auteur accommode un peu ses préceptes aux mœurs de notre siècle ; il convient qu'en fait d'infidélité conjugale, le monde a plus d'indulgence pour le mari que pour la femme. Remontant au fondement de cette partialité qu'il pose en *principe*, il avance qu'après *le danger de commettre des fautes contre son devoir, le plus grand pour une femme est celui de voir celles de son mari.* » Si » c'est un homme qui ait du sens, » il condamnera lui-même sa folie,

» & c'est assez pour l'en guérir :
» s'il n'en a point, vos plaintes
» l'aigriront & ne le réformeront
» pas. Les reproches, dans de pa-
» reilles circonstances, ressemblent
» à une déclaration de guerre, où
» l'on se prépare aux représailles ;
» & ce seroit pour un homme qui
» pense, une réflexion fort à crain-
» dre. « Les cris violents, si l'on s'en permet, sont susceptibles d'une interprétation qui n'est guères plus favorable : d'ailleurs ils exposent à devenir la fable du jour. Ainsi la modestie & la sagesse conseillent la discrétion & le silence. Dissimuler l'injustice, c'est le meilleur moyen de la faire cesser, ou de rendre au moins le coupable plus sensé & plus réservé sur d'autres articles. C'est ici que la patience triomphe, & sa victoire est d'autant plus durable qu'elle a plus coûté.

Pour encourager sa fille à sup-

porter les défauts de son mari, M. Hallifax hazarde un paradoxe qu'on entend d'abord avec surprise, & qu'on approuvera peut-être après la réflexion : c'est qu'*une femme doit rendre graces au Ciel de ce que son mari a des défauts.* » Un mari sans défaut est un dan- » gereux observateur : il a la vuë » si perçante, & le coup-d'œil si » juste, qu'on est sans cesse ex- » posé à sa censure. « *L'alliage* de ses défauts avec son mérite le rend plus indulgent & plus traitable : la conscience des foiblesses qui humilient l'homme, abaisse l'orgueil & dompte le despotisme du mari. » Notre corruption est » telle, que nos défauts personnels » contribuent davantage à nous » concilier les uns avec les autres, » que tous les préceptes des Phi- » losophes. « Quelque incommodes qu'ils soient, les défauts d'un mari donnent de l'autorité à la sagesse

de son épouse. La tête la
versatile est celle dont on
plus *à son gré les ressorts*,
on sait les étudier. Les m
ments même les plus vi
deviennent les plus avan
quand ils sont bien dirigés, c
les plus *dangereux poisons*
des mains habiles *devien*
plus efficaces remèdes. Pl
mari s'échappe, plus une f
doit se modérer : le plus
soufle l'enflamme, la m
causticité ou dureté l'aigrit
doux sourire le corrige, un
gracieux l'appaise. Ni l'indif
ce, ni le refroidissement ne d
étonner. Il est des nuages
peut prévoir, sans pouvoir l
venir, ni les dissiper : on le
passer sans trop paroître s'en
ter, ni les remarquer : c'e
humeur qu'une main étra
ne sauroit *calmer*, ni chasse
faut qu'elle se *consume* d
même.

Les leçons que M. Hallifax donne à sa fille pour se bien conduire avec un mari avare, doivent être étudiées dans son Livre. Quant aux femmes, dont l'époux est *un esprit foible*, il leur fournit une consolation très-appropriée à la vanité du sexe; c'est qu'alors, au-dehors & au-dedans, toute la considération est pour l'épouse. Si l'*incapacité* de son époux l'humilie quelquefois, elle lui vaut des droits & des privilèges qui la relevent & la flattent; il n'est question que de couvrir si finement l'*imbécillité d'un sot mari*, qu'il ne sente pas assez les fers pour être tenté de les rompre: l'art est de lui *donner en sécret les ordres* qu'on en reçoit en public. Voilà néanmoins un systême dont il est très-facile d'abuser, & un plan de politique où l'amour propre, l'intérêt, la passion peuvent jouer un trop grand rôle.

Mai, 1758.

Reste à savoir traiter avec les parents & les amis d'un mari. Il faut en prendre le ton, en suivre le style, sans aspirer ni à l'indépendance, ni à la domination. Loin de vivre avec eux en étrangère, ou de les traiter en étrangers, il faut les prévenir & les préférer : par-là on les gagne. Comme *rien n'est si reconnoissant que l'orgueil dès qu'on le flatte*, on n'en reçoit que des retours agréables ; ces parents confirment un mari dans la bonne opinion qu'il a de son épouse : alors elle dépend moins d'eux, parce qu'ils y perdent toujours, ou la volonté, ou le moyen de la desservir. M. Hallifax est si peu jaloux des préférences que son gendre recevra de sa fille, qu'il se déclare trop *heureux de les céder à un tel rival.*

Quant aux domestiques, on ne sauroit trop ménager ceux qu'on

rouve chez un mari : le ſeçret de ſe concilier leur affection eſt de n'en pas trop témoigner à ceux *qu'on amene.* Pluſieurs de ces attentions paroiſſent petites, elles n'en ſont pas moins importantes : le bonheur d'une femme en réſulte, *comme un fleuve ſe forme* des ruiſſeaux qu'il reçoit dans ſa courſe.

Sur la conduite dans ſon domeſtique avec ſa famille & ſes enfants. Les hommages que rend une maiſon à l'épouſe qui y entre, ne durent qu'autant que l'intérêt en aſſûre le tribut. Une femme trop mondaine & trop indolente pour prendre ſoin de ſa maiſon, eſt une idole inutile : l'ençens qu'on lui brûle, eſt trop ſtérile pour qu'on tarde à s'en épargner les frais : elle ne ſort de ſa maiſon que *chargée de bagatelles*, elle n'y entre que *remplie de frivolités* : pendant un temps, elle a des *rêves*

agréables ; ce temps eſt court, finit par un réveil amer, dont durée eſt bien plus longue. Po calmer le dépit qu'on en reſſen on tâche de rappeller la ſageſſ mais elle eſt ſouvent *comme l graces, elle ne revient pas d* qu'on la deſire. Une femme devroit jamais oublier que ſes d voirs ne peuvent la *dégrader*, que tout ce qui les lui fait nég ger, l'avilit. On craint *de ſe fat guer, de flétrir ſes appas :* crain peu ſenſée, puiſque, comme ſi bien dit Madame la Marqu de Lambert, *il y a un fort pe nombre d'années de différence e tre une belle femme & une ne l'eſt plus*, & qu'elles feroi toutes fort à plaindre, ſi el n'avoient pas plus de temps à l'être plus qu'elles n'en ont e l'être.

De ces réflexions générale M. Hallifax paſſe aux devo

ivers les enfants & les domesti-
ues : rien de plus judicieux, ni
e plus commun que ses leçons :
ais il les débite avec tant de
race, il y mêle tant de sel, il
s éclaircit par des comparaisons
heureuses, qu'en le lisant ; avec
s fleurs de l'esprit le plus délicat,
n cueille les fruits du jugement
plus solide.

Le Chapitre de la dépense n'est
is moins bien traité. M. Hallifax
bserve que la plûpart des femmes
nploient plus d'argent *à se ren-*
e ridicules, qu'il ne leur en coû-
roit *à se rendre respectables.*
les s'abusent de *croire qu'elles*
valent mieux pour avoir une
be richement brodée. On écoute
s besoins de la vanité, on veut
re comme les autres : *ce comme*
, dit Madame la Marquise de
ambert, *s'étend bien loin.* C'est,
lon M. Hallifax, prendre pour
gle un exemple qu'il faut plutôt

censurer qu'imiter. Tout cet Article peut se réduire à une conclusion que l'Auteur érige en maxime: c'est que *la vertu est le plus grand ornement, & le bon sens le meilleur meuble qu'une femme puisse avoir*.

Sur la conduite dans le monde & dans la conversation. En introduisant sa fille dans le monde, M. Hallifax l'avertit que, *si la vertu & la sagesse* ne sont pas *ses guides fidèles*, sa perte est inévitable. Ainsi à la moindre éclipse de l'une ou de l'autre, on tombe dans le mépris ou dans l'opprobre. Plus *la licence & l'extravagance* du siècle augmentent, plus la réserve & les précautions doivent croître. Quand les mœurs étoient moins corrompues, il y avoit des *actions* honnêtes & *innocentes*, qui sont devenues *dangereuses* & illicites. A mesure que les mœurs se relâchent, l'honneu

ſerre, il outre la contrainte
pouſſant plus loin qu'elle
roit être naturellement. Sur
incipes, M. Hallifax détaille
ellents avis, qu'il nous con-
mieux d'indiquer que de
rire; & en terminant ce
eau, il prévient ſa fille ſur
oment où elle doit ſe retirer
and monde. Il ne veut pas
e imite certaines femmes,
liffèrent à prendre ce parti,
ju'à ce qu'elles aient été long-
ips en poſſeſſion de ſervir de
e au public..... Si elles par-
nnent enfin à ſe corriger, c'eſt
ard que l'habitude de ſe moc-
er d'elles fait qu'elles conti-
ent d'être un objet de raille-
, quoiqu'elles ne le méritent
is.«

De l'amitié. Selon M. Hallifax,
liens ſont les plus agréables &
même temps les plus dange-
r: *les ligues offenſives & dé-*

fensives sont rarement sûres en fait de politique, & beaucoup moins encore dans l'amitié. Entre les hommes, les ruptures ne sont pas rares; entre les femmes, elles sont presque inévitables. Pour s'en justifier ou s'en venger, on se croit obligé d'en publier le sujet : alors, dit M. Hallifax, *le sac des secrets se délie; ils s'envolent comme des oiseaux dont on a laissé la cage ouverte.* Les amitiés qui naissent trop promptement, sont *comme les plantes* qui croissent trop vîte; elles n'ont qu'une courte durée. Une femme répond *aux yeux du public*, de la conduite de son amie : elle est toujours censée au moins en approuver les désordres : *c'est lui faire grace que de ne pas croire qu'elle les imite.* Si elle plaide trop fortement pour excuser les torts de son amie, on la soupçonne de parler par un intérêt qui la touche de trop près. *Si la méchanceté a la vuë trop perçante,*

ne s'ensuit pas, *dit l'Auteur*, e l'amitié doive être aveugle. ıelque nette que soit la réputation ıne femme, les sottises de son ıie peuvent toujours l'obscurcir.
De la Critique. Le public est un ·imal furieux, dès qu'on l'atta-e. Tourner quelqu'un en ridicule ec des gens dont on n'est pas trop r, c'est, selon M. Hallifax, *jetter :s pelottes de neige contre des ıulets*. Attaquer *un sot sans né-ssité*, c'est se jouer au *plus dan-:reux des hommes* : dans *sa rage*, lance une raillerie dont le *trait*, ɔur être *stupide*, n'en est pas moins *ccablant*. Les autres saisissent ıieux le côté foible, & le char-ent de ridicules, qui souvent se éfléchissent jusques sur les pièces e meilleure défense. Ainsi ce n'est ımais à *observer les défauts* d'au-rui, c'est à corriger les siens qu'on loit appliquer son esprit, & tour-ıer ses réflexions. L'honnêteté ne

permet qu'une *touche légè*
les défauts d'autrui, elle veut
appuye sur les qualités louab

De la vanité & de l'affect

La vanité est *comme une mèr*
la fille est *l'affectation*. L'une
germe, l'autre le *fruit* de l'a
propre. La vanité prend d
greur de ce qu'on lui ref
qu'elle ne sauroit obtenir
force de douceur. Elle ne
dère pas que *les droits sur l*
timents que nous méritons,
levent jamais dans toute leu
due que par l'affabilité
graces. Par l'*ostentation* q
affectent de leur vertu, les fe
vaines voudroient persuade
leur en coûte beaucoup pou
sages : elles ne songent p
par-là même elles font
de leur sagesse..... Quand l
de la mode fait le capital d
soins, elles *se réconcili*
même avec la vertu qui leur d

si on leur assûroit que la *vertu est l'arbitre souveraine de la Cour, & que les graces & la beauté n'y sont d'aucun prix sans elle.* Quand *l'affectation a mis la dernière main* aux femmes de ce caractère, *leur ridicule est complet.* Elles voudroient *faire croire qu'elles ont été formées d'une argile plus parfaite & plus épurée que les autres créatures;* & pour y parvenir, elles ne veulent ni être, ni dire, ni faire rien comme les autres. On trouve ici une peinture comique des tortures qu'elles se donnent pour paroître singulières, pour copier des modèles hors de leur portée. Dans la *dernière saison, ces précieuses ridicules sont affreuses* par le contraste qu'elles étalent des glaces de l'hiver & des roses du printemps.

De l'orgueil. M. Hallifax en distingue deux sortes, l'un raisonnable, l'autre mal entendu. Ce

dernier se prévaut d'une *robe plus riche*, & se *console d'avoir moins d'esprit*, *parce qu'il a de plus belles dentelles*. De son nom il se fait *une idole* : *avec l'avantage frivole* des titres & des honneurs, *il croit marcher sur un terrein plus élevé que les autres*, &c. L'orgueil bien entendu consiste dans l'émulation du bien, de la vertu, & de l'estime publique. Entre ces deux espèces d'orgueil, M. Hallifax reconnoît un *juste milieu* qu'il n'est pas *aise de tenir*. Il pense qu'il vaut mieux, pour une femme, *qu'on pense qu'elle est trop haute*, *que de la croire trop familière*.

Des divertissements. Les *plaisirs ne sont faits que pour les gens laborieux*, & ce sont les gens oisifs qui les recherchent avec plus d'ardeur. Il n'est pas permis de passer toute sa vie dans les plaisirs : si l'on ne met point d'interruption

dans les divertissements, *le plaisir détruit le plaisir.* Les femmes qui ne s'occupent que de plaisir, *se montrent par-tout, & s'avilissent à force de se prodiguer.* Ici l'Auteur parcourt les divertissements d'usage dans le monde, il en expose l'abus, il en découvre les écueils : mais, pour s'en préserver, on ne sauroit trop les craindre, ni les fuir assez. Quand on est forcé d'y prendre part, on court toujours de grands risques, à moins qu'on n'y porte des principes supérieurs à toutes les maximes de la sagesse mondaine.

Si l'on compare les avis de M. Hallifax à sa fille avec ceux de Madame la Marquise de Lambert à la sienne ; quoique l'un ne néglige rien de ce que l'autre embrasse, cependant on trouvera que le père s'applique plus à régler en détail la conduite de sa fille, & que la mère s'attache davantage à

gouverner les ſentiments de la ſienne. La tendreſſe & le zele animent leur plume : l'un la prend pour recueillir tout ce qu'il a vu & obſervé dans le monde & le tourner au bien de ſa fille ; l'autre pour réfléchir ſur tout ce que ſon cœur a ſenti, & pour inviter ſa fille à en faire un bon uſage. Ainſi les devoirs des femmes ſont tellement expoſés dans ces deux Livres, qu'avec les avis du Milord Anglois, elles apprennent à éviter les reproches de leur raiſon, & à en mériter le ſuffrage avec les leçons de la Dame Françoiſe.

ARTICLE LV.

ESSAI SUR LES GRANDS évènements par les petites causes, tiré de l'Histoire. (In-12. pages 346.) A Genève ; & se trouve à Paris chez Hardi Libraire, rue S. Jacques, &c. M. DCC. LVIII.

CE sont ordinairement les grandes passions qui enfantent les grands évènements : ces passions sont assez ordinairement remuées par de petits objets : ainsi ce sont souvent de *petites causes* qui mettent en mouvement les grands ressorts. Pour remplir le projet de son *Essai*, M. Richer n'a fait que choisir, dans les Histoires générales ou particulières, une cinquantaine de faits, dont la plûpart sont assez connus. Sa nar-

ration eſt vive & coulante ; r
comme ſon Livre n'eſt qu
recueil de faits détachés les
des autres, on ne doit y cher
qu'un délaſſement aux peines
travail, ou un ſoulagement
poids de l'ennui : encore ſero
à ſouhaiter que le choix fût to
ſur des évènements plus igno
& que les détails de chaque m
ceau euſſent coûté plus de
cherches.

Pour donner à tout l'Ouv
ge ce degré de mérite, il
fallu puiſer dans ces Mémo
fidèles, où les ſecrets des Pri
& des Miniſtres, des Grand
des Courtiſans ſe cachent pen
des ſiècles entiers. L'Antiq
nous a conſervé peu de pa
monuments : à meſure qu'on
proche de nos temps, on
trouve plus riches ; mais nos
ces, s'il nous eſt permis de p
ainſi, ne ſont guères p[illegible]s de

illiage : la plûpart portent l'empreinte des intérêts particuliers, les préjugés singuliers, & même les conjectures personnelles. Ainsi en remplissant sa tâche dans le goût que nous proposons, M. Richer se seroit engagé dans un travail aussi pénible pour l'Historien qu'utile & agréable au public.

Il semble que cet Auteur ne s'est guères attaché qu'aux évènements où il pouvoit placer les femmes en premiére ligne. Leur beauté, leur laideur, leurs jalousies, leurs vengeances, leur ambition, leur galanterie, leurs infidélités, leur perfidie nouent presque toutes les intrigues d'où naissent les grands évènements de ce Recueil. Il n'est pas douteux que les qualités, les passions & le caractère du sexe n'aient toujours beaucoup influé dans les révolutions qui troublent le repos des Nations & des

Sociétés Cependant d'autres
ses aussi *petites* ont produi
grands évènements : en les su
tuant à une partie de ceux
remplissent cet Essai, ils y eu
jetté une variété intéressante.
suite de ceux qu'on nous doi
forment des scènes trop sen
bles. Les lieux & les temps
différents, mais ce ne sont gı
que les mêmes Acteurs & les
mes actions qu'on y transp
avec l'appareil de leur thé
D'ailleurs ces exemples hi
ques, si souvent répétés on
tipliés aux dépens des fem
sont des leçons dont il y a
d'abus à craindre que de pr
espérer. L'intérêt de la vertu
ble exiger qu'en ce genre
préfère les traits vertueux
se terminent à d'heureux év
ments, tels que celui de cett
noise qu'on trouve à la
293.

Depuis long-temps Gènes & Venise se faisoient une guerre implacable. Il arriva qu'une veuve Genoise, célèbre par sa beauté, tomba dans la plus extrême indigence : ses enfants étoient prêts à expirer de faim sous ses yeux : pour leur sauver la vie, elle eut recours à un Noble Genois, qui, avant les disgraces de cette femme, avoit en vain tenté toutes sortes de moyens pour la séduire. Loin d'abuser du désespoir où cette femme étoit réduite, *Luchio Vivaldo* (c'est le nom du Genois) respecta sa vertu, & pourvut généreusement à ses besoins. Cette action acquit à Vivaldo, parmi ses concitoyens, une considération si étonnante, que Gènes lui confia des pleins pouvoirs pour traiter avec Venise : il en fit un usage si heureux, qu'il fut le Pacificateur de ces deux Républiques.

Dans un Livre comme celui de

M. Richer, l'Hiſtoire des ir
gues contraires à l'honneur du
ne doit être peinte qu'avec
couleurs odieuſes : le pinceau
les retrace, ne ſauroit être
ſévère : le fruit de ces déſoı
ne doit jamais être que la
amère infortune. Dans toute c
pilation d'Anecdotes ſcanda
ſes, le zèle des mœurs doit
jours préſider à l'emploi des
tériaux ; ainſi l'intention de l'l
vain ne ſauroit être trop pure
ſa plume trop auſtère.

Nous croyons que M. Ri
donne quelquefois le titre de *j*
tes cauſes à des actions qui i
reſſent de trop près le bien
l'Etat & de la Société, pour
diſſimuler l'importance. L'in
faite à Lucrèce & le rapt de
ginie ne furent pas à la v
des cauſes légitimes, par rap
aux révolutions que ces cri
exciterent dans le Gouvernen

de Rome : cependant de pareilles violences, exercées par des Princes & par des Magiſtrats, ſont des attentats trop horribles contre l'honneur des citoyens & contre les mœurs publiques, pour qu'il ſoit permis de les ranger dans la claſſe des *petites cauſes*. Nous en pouvons dire, à peu-près, autant du rapt d'Helène, de l'amour de Henri II. Roi d'Angleterre pour Alixe de France &c.

Dans le récit des grands évènements, il nous paroît encore que l'Auteur n'a pas aſſez diſtingué les cauſes qui les ont produits, des occaſions qui n'y ont eu qu'un rapport éloigné. Un enfant badine avec un papier qui tombe entre les mains de Martia : cette concubine de Commode y lit l'arrêt de mort, porté par cet Empereur contre elle & contre pluſieurs bons citoyens : cette découverte eſt ſuivie d'une prompte

conſpiration contre l'Emper
Martia l'empoiſonne, ſes cor
ces l'étranglent. Le badinag
l'enfant fut l'occaſion, & ne
cauſe de ce parricide. Nous p
rions étendre cette obſervati
beaucoup de ces évènements
recueillis l'Auteur.

Dans la liſte de ces *grands*
nements, nous en trouvons
ques-uns qui ne nous paroi
pas remplir ce titre : par exen
eſt-ce un grand évènement, c
même un évènement propre
dit, que la *découverte* du S
Aſie *par la chute* fortuite
morceau de viande à terre i
bal où Charles VI. voulut p
tre, comme quelques Seign
de ſa Cour, maſqué en Sauv
où, par la forme de ce dég
ment, il penſa être brûlé
l'impreſſion fâcheuſe & du
que ce danger fit ſur l'eſpri
ce Prince ; en un mot, toute

aventure avec ses suites, n'est elle pas plutôt un accident funeste qu'un *grand évènement*? Peut on encore compter au nombre des *grands évènements* une institution telle que l'ordre de la Jarretière ? &c.

Nous prions l'Auteur de nous pardonner ces observations : elles ne prouvent que notre zèle pour la perfection de son Ouvrage. Ce zèle est d'autant plus sincère que M. Richer paroît déterminé à continuer son travail, pourvu qu'on l'*encourage*. *Son but* est d'être *amusant* plutôt qu'*instructif* : avec les talents que nous lui connoissons, il atteindra aisément ce but. Nous le croyons très-disposé à n'y tendre que de la façon la plus légitime : pour y réussir, il ne sauroit trop se ressouvenir que ces sortes d'amusements ne sont utiles au public, qu'autant qu'il n'y a rien à perdre, & qu'il y a beaucoup à gagner pour les mœurs du siècle.

ARTICLE LV

NOUVELL

LITTERAIRE

FRANCE.

D'AIX.

EPITOME Juris & Legu manarum frequentior juxtà seriem Digestorum brevissimis Additionibus & tam ex Pragmaticis, qu usu Forensi selectis: accedi locupletissimus. Auctore I dreâ Barrigue D. de Montv Supremâ Aquensi Curiâ S honorario &c. *Précis des Romaines, dont les disp sont d'un usage plus ordinai le Barreau, avec des Note*

r M. Barrigue de Montvalon, onseiller honoraire au Parlement Provence &c. (Volume *in*-8°. près de 700 pages.) En 1752, . de Montvalon donna le Précis s Ordonnances, Edits, Déclations qui sont le plus d'usage ns le Parlement de Provence; jourd'hui il publie, dans le même oût, le *Précis* des Loix Romais: Ouvrage qui doit être encore ieux reçu que le précédent, parce 'il est d'un usage plus étendu. *On i rendra compte dans une Anase raisonnée.*

DE PARIS.

Debure l'aîné, Quai des Auustins, à l'Image S. Paul, vient e donner une nouvelle Edition du iodore de Sicile de feu M. l'Abbé 'errasson. (Sept Volumes *in*-12.) .es deux premiers Volumes de it important Ouvrage parurent, *Mai*, 1758.

pour la premiére fois,
le 3^e^ & le 4^e^ en 1741
derniers en 1744. Nos
rendirent compte des
miers Volumes en Mai
3^e^ & du 4^e^ en Novem
On n'a point donné d'
trois derniers; mais en J
à l'occasion de l'Editi
& Latine de Diodore f
sterdam, on rendit ce t
à l'Ouvrage de M. Terra
» Auteur conserve le fo
» dore: il raconte, il
» la même manière; m
» ration est claire, fo
» pur, coulant, débarr
» compose souvent les
» les abrège quelquefo
» cela se fait, sans altér
» sans en affoiblir l'én
semble que le Public est
les mêmes vuës par rapp
Traduction. *Debure d*
7 Volumes au prix de 2

La Platine, l'Or blanc ou le huitième Métal, Recueil d'expériences faites dans les Académies Royales de Londres, de Suède &c. sur une nouvelle substance métallique, tirée des Mines du Perou, qui a le poids & la fixité de l'Or. Ouvrage intéressant pour les Amateurs de l'Histoire Naturelle, de la Physique & de la Chymie. Nécessaire aux Orfèvres & Affineurs, pour n'être point trompés sur des alliages qui résistent aux épreuves de l'Or. Utile dans les Arts, qui peuvent employer cette substance à fabriquer des Miroirs qui ne se ternissent point à l'air, & à ôter au Cuivre la facilité à contracter le Verd-de-Gris. (Volume *in*-12. de 194 pages.) *Chez le Breton, rue de la Harpe; Durand, rue du Foin; Pissot, Quai de Conty; Lambert, rue de la Comédie Françoise.* On appelle ce Métal *Platine* ou *Petit-Argent*, parce qu'il a la

couleur de l'argent ; ses qualités néanmoins le rapprochent plus de l'Or. Il en a la fixité, il l'égale presque pour le poids, il devient aigre comme l'Or quand on le mêle avec le Plomb, il ne s'unit pas plus que l'Or au Soufre, il ne résiste pas moins que l'Or à l'Eau-Forte : mais l'Eau-Régale dissout également l'Or & la Platine. Ce dernier Métal diffère toutefois de l'Or par la tenacité, la couleur, la dureté & le degré de feu nécessaire à sa fusion.

Le Livre que nous annonçons, expose toutes les expériences qui ont été faites sur la Platine ; il marque l'époque de sa découverte. Ce n'est guères que depuis 16 ou 17 ans qu'on la connoît en Europe : les Espagnols du Pérou en ont eu la connoissance beaucoup plutôt, puisqu'ils ont déja trouvé le secret d'en faire des bijoux ou de petits meubles, comme

Gardes-d'Epées, Boucles, Tabatières &c. & qu'ils donnent ces ſortes d'ouvrages à bon marché. Ce Recueil de Pièces ſur l'Or blanc nous a paru fort curieux, & nous regrettons de ne pouvoir inſiſter ſur toutes les particularités qu'il contient.

On vient de réimprimer, à Paris, les Livres de S. Auguſtin, *ſur la Grace, le libre Arbitre & la Prédeſtination des Saints*, d'après l'Edition faite à Rome en 1754. & dédiée au Pape Benoît XIV. Ce Recueil forme deux Volumes *in*-12. qu'il faut joindre aux deux autres Tomes qui en ſont la Traduction, & que nous avons annoncés depuis peu dans ces Mémoires. Cette Traduction eſt de l'Editeur à qui nous devons les deux Volumes Latins : le Cenſeur Royal nous aſſûre qu'elle *lui a paru littérale & conforme au*

Texte ; & nous pensons l
chose, après avoir comp
ques endroits. Nous auri
haité pouvoir étendre p
cette comparaison ; mais
tude des autres Livres qu
mulent, ne nous en lai
loisir. Ce sera par une
suivie & journalière ,
acquérerons une pleine
sance du présent qu'on
Nous avertissons seulem
si cette Version est aussi
qu'on nous le dit , c'est
d'un grand travail : car
de S. Augustin est très-
tant par la nature des ma
y sont traitées, que par le
propres du style de ce s
teur. *Les Libraires asso*
l'Edition Latine, sont L
Saillant, rue S. Jean
vais ; Villette, rue du
Jean-Thomas Hérissant,
Lottin & Buttard, rue S

Choix de Pièces tirées des
s Mercures, continue par les
de M. de Bastide ; mais il
beaucoup plus d'attention
devant, parce que l'Auteur
s recherches dans tous les
Journaux, & qu'il en tire
-bonnes pièces. On peut en
par le Tome XI^e, qui est le
r que nous ayions vû. *Le
u est toujours le même que
du Mercure, chez M. Lut-
ue Ste Anne, butte S. Roch.
abonnement est de 24 liv.
seize Volumes. Les Non-
ripteurs payent 36 sols cha-
rdinaire.*

Royller, Examinateur des
ires authentiques, rue de la
rie, vient d'augmenter ses
eaux principes de l'Art d'é-
, de huit Pièces nouvelles qui
l'approbation des Connois-
. Ces Pièces rendent parfaite-

ment le modèle à la m
conservent toute la dou
fait l'agrément des opé
la plume. Au reste, si
perdu le souvenir de c
estimable sur l'Art d'éc
pourroit revoir ce qui e
dans nos Mémoires de S
1745.

M. de Blegny, qui to
a rassemblé & dispersé
dailles, veut se défai
fonds : il consiste 1°
très-belle suite de Méd
ques de grand Bronze : 2°
autre suite de moyen B
dans une d'Argent : 3°
toire de Louis XIV. à
coin : 4° dans un grand r
Médailles, ou Médaillon
& d'Hommes illustres :
une collection de jetton
vre au nombre de plus
sous différents & sur to

…emens publics. M. de Ble-
…e propose de détailler ses
…es en faveur des Curieux.
*…neure dans la maison qui
…coin de la rue des Nonain-
…& de Jouy, près l'Hôtel
…nont, Quartier de S. Paul.*

…Sieur Gando le jeune, Gra-
…& Fondeur de Caractères
…rimerie, vient de graver un
…tère de Finance sur le corps
…rangon, & en forme d'écri-
…à la main. Cette nouveauté
…servir pour les Epîtres Dédi-
…es, Lettres circulaires & de
…e, Billets de Commerce,
…issions, Ordonnances, Aver-
…ents, Placets, Expéditions
…reaux, & pour l'impression
…etites Pièces fugitives en Vers
…tres Ouvrages de curiosité.
…Caractère est augmenté de
…es ornées, pour tenir lieu de
…es Capitales. Le prix est 36 f.
…Mai, 1758.

la livre ; & *l'Auteur demeure rue S. Jacques, seconde porte-cochère après l'enseigne de S. Thomas d'Aquin.*

M. l'Abbé Expilly publie la seconde Partie de son premier Volume, intitulé : *Topographie de l'Univers.* Ce Tome entier comprend près de 600 pages, & ne présente encore qu'une partie des instructions qui concernent l'Allemagne. Cela nous annonce une longue suite de Volumes pour l'Europe seule. Comme M. Expilly a voyagé dans toutes les contrées de ce vaste Continent, nous pouvons espérer de lui des particularités sûres & curieuses. La Préface de ce premier Volume est bien écrite ; la distribution des matières est instructive : & en général, nous croyons que le Public sera content des attentions de l'Auteur. Il a crû donner des preuves de cette

cette exactitude en s'appésantissant sur des détails de mœurs, qu'on n'attendoit cependant pas de lui. On peut voir sur-tout les pages 33, 34. Cela peut disparoître d'une nouvelle Edition. *Ce Livre est public chez Bauche, Quai des Augustins, à Ste Geneviève.*

Code de la Police, ou Analyse des Réglements de Police, divisé en douze Titres. Par M. D. Conseiller du Roi, Lieutenant Général de Police de..... en Champagne. (Volume *in*-12. pages 500.) *Chez Prault père, Quai de Gêvres, &c.* Ce Volume rassemble assez bien tout ce qui concerne la Police. Les XII. Titres qu'on y voit, sont en cet ordre : I. De la Police en général &c. II. De la Religion. III. Des Mœurs. IV. De la santé. V. Des vivres. VI. De la voyerie. VII. De la tranquillité & sûreté publique. VIII. Des Sciences &

Arts libéraux. IX. Du Commerce. X. Des Manufactures & Arts méchaniques. XI. Des Serviteurs, Domestiques & Manouvriers. XII. De la Police des Pauvres. Chacun de ces Articles dépend bien aussi d'autres Réglemens & Tribunaux que ceux de la Police; mais il y a, dans chacun, des rapports, des devoirs, des usages, dont la Police peut & doit connoître. L'Auteur ne donne guères que l'essentiel sur chaque chose; ce qui suffit sur-tout pour les Villes de Province. Il est à croire que, pour un monde comme Paris, les fonctions de la Police exigent encore plus de détails. On trouve à la tête du Volume une Table chronologique des principaux Réglements concernant cette matière.

Traité historique & critique de la Nature de Dieu. Par M. l'Abbé

Pichon, Docteur en Théologie. (Volume *in*-12. de 552 pages.) Chez Garnier, Imprimeur de la Reine & de Madame la Dauphine, rue S. Jacques &c. Le but de l'Auteur est de traiter ce grand sujet en Théologien, en Philosophe & en Historien. Nous rendrons compte, dans une Analyse suivie, de l'exécution d'un si beau projet.

Histoire du Commerce & de la Navigation des Peuples anciens & modernes. (Deux Volumes *in*-12.) Ceci n'est encore que la première Partie de l'Ouvrage. La seconde comprendra quatre autres Volumes, qui paroîtront en Décembre. *Les Libraires sont Desaint & Saillant, Durand, Vincent, Duchesne, &c.*

M. Gallimard, Auteur de plusieurs Ouvrages, publie un *Prospectus*, distribué comme en deux

Parties. Dans la premiére, il donne la liste de tous les Livres au nombre de huit, sçavoir: 1° *Une petite Méthode élémentaire d'Arithmétique, d'Algèbre & de Géomètrie.* 2° *Une Géomètrie élémentaire d'Euclide.* 3° *La Science du calcul numérique, ou l'Arithmétique raisonnée.* 4° *L'Algèbre, ou la Science du calcul littéral.* 5° *Les Sections coniques & autres courbes anciennes.* 6° *La Théorie des sons.* 7° *Alphabet raisonné* pour l'instruction des enfants. 8° *Une Méthode pour les Comptes faits.* Dans la seconde Partie, l'Auteur propose par souscription une *Méthode Latine*, qui contiendra sept ou huit Volumes, à 30 s. chacun pour les Souscripteurs. L'objet de cette Méthode est, selon l'Auteur, d'accoûtumer de bonne heure les Elèves à s'exprimer promptement, facilement & purement en Latin. Le Public jugera des moyens qu'on

a imaginés pour réussir dans ce projet. *Les souscriptions seront reçues chez Ballard, rue S. Jean de Beauvais ; & l'Auteur demeure rue de la Tixerandrie, attenant l'enseigne de la Macq.*

On propose par souscription un *Théâtre Italien*, c'est-à-dire la Traduction Françoise d'un nombre de Tragédies & de Comédies Italiennes. Ce Recueil formera quinze Volumes, huit pour les Tragédies, & sept pour les Comédies : & la souscription, chez Jombert, rue Dauphine, ou chez M. de Cédors, grande-rue Taranne à l'Hôtel Dauphin, sera de 30 liv. En Juillet, on verra le 1^er^ Volume, & ainsi, de suite, un Volume chaque mois. Il est naturel que l'Auteur de ce projet relève le mérite dramatique des Italiens : on ne travaille point sur une matière qu'on méprise ou qu'on estime peu ; mais,

ſans être Auteurs, quantité d'hommes de Lettres entreront dans les vuës de M. de Cédors; ils feront accueil à ſon travail, ils en déſireront & avanceront le ſuccès. Nous ne détaillons point les Pièces qui ont mérité les attentions de ce Traducteur; il les nomme dans ſon *Proſpectus* qu'on doit lire, parce qu'il donne une idée favorable de l'entrepriſe. On s'attend, au reſte, que le choix ſera non-ſeulement judicieux quant à la partie littéraire, mais auſſi prudent, ſage & irréprochable quant à l'intérêt des bonnes mœurs.

Panégyrique de S. JEAN DE DIEU, *Inſtituteur des Religieux de la Charité.* Par M. l'Abbé DE LA TOURDUPIN, Abbé d'Ambournay, Prédicateur ordinaire du Roi. (*In-*12. pages 42.) Le Texte du Diſcours eſt ce paſſage tiré du Cantique des Cantiques, *Ordinavit in*

me charitatem : & la diviſion ſe préſente ainſi : *Charité, que Dieu inſpire ; voilà la vocation* de Jean de Dieu : *Charité, que Dieu anime ; voilà ſes entrepriſes : Charité, que Dieu couronne ; voilà ſa récompenſe.*

Le tiſſu de ce Panégyrique fixe toujours l'attention des Auditeurs ſur la charité de Jean de Dieu : l'art de l'Orateur conſiſte à faire entrer, dans ce plan, tous les détails qu'énonce l'Hiſtoire du Saint. Par exemple, on ne diſſimule point les premiers égarements de cet homme de Providence ; mais on n'oublie point non plus que la charité lui ouvrit une carrière toute de croix, de pénitence & d'humiliations. L'Auteur peint avec force ce contraſte.

Comme S. Jean de Dieu ſervit quelque temps dans la milice des Princes de la terre, M. de la Tour-dupin ſaiſit ce moment pour rap-

peller le souvenir des deux Héros du XVIe siècle. » Toujours rivaux, » mais avec des qualités opposées, » Charles Quint & François I. » s'étoient engagés dans des guer- » res presque toujours renaissan- » tes. La puissance du premier » étoit plus redoutable, la valeur » du second étoit plus sûre. Celui- » là n'écoutoit qu'une ambition » sans bornes : celui-ci ne soûte- » noit que ses droits avec équité. » L'un s'enveloppoit dans une po- » litique raffinée : l'autre se livroit » avec une franchise toujours » égale. Charles Quint aspiroit à » la Monarchie universelle : Fran- » çois I. défendoit sa Couronne » & son Peuple. Les qualités de » l'Empereur étoient plus brillan- » tes : celles du Monarque étoient » plus solides. La victoire suivoit » les drapeaux de la Maison d'Au- » triche, Charles Quint étoit heu- » reux : la France auroit eu droit

» d'espérer plus de triomphes, » François I. étoit malheureux. » Tous deux avoient des héros, » des admirateurs, de la célébrité, » de la gloire, du mérite : & l'Eu- » rope les trouvoit tous deux d'au- » tant plus grands, qu'ils étoient » constamment ennemis, & dignes » d'être ennemis l'un de l'autre. «

Les entreprises de Jean de Dieu furent toutes inspirées & soûtenues par la charité : ce qu'expose l'Orateur dans sa seconde Partie, qui est toute en mouvement & en action ; il s'y trouve un portrait en grand du saint Prêtre Jean d'Avila, qui fut le Directeur & l'appui de Jean de Dieu. » Grenade possédoit alors un homme » puissant en œuvres & en parole ; » prodige de pénitence, la gloire » du Sacerdoce, l'édification de » l'Eglise par ses vertus, le soûtien » par son zèle, l'oracle par sa doc- » trine, Jean d'Avila ; génie vaste,

» profond, universel ; Directeur
» prudent, mais ferme ; Prédica-
» teur célèbre & digne de l'être ;
» l'Apôtre de l'Andalousie, res-
» pecté dans toute l'Espagne,
» connu de l'univers. Homme de
» conseil, d'autorité ; les Princes
» adoptoient ses décisions, les Sa-
» vants profitoient de ses lumières,
» & sainte Therèse le regardoit
» comme son vengeur, le consul-
» toit comme son maître, le sui-
» voit comme son guide & son
» modèle. «

Enfin Dieu couronne la charité de Jean de Dieu. Ses succès, ses miracles, les progrès de son Ordre, l'accueil que lui font tous les états & toutes les contrées de la terre ; voilà les traits qui remplissent la 3e. Partie de ce Panégyrique. Comme le saint Instituteur trouva beaucoup de protection à la Cour du Roi Philippe II. *Prince le moins accessible & le plus diffi-*

cile à se communiquer, M. l'Abbé de la Tourdupin ne perd pas cette occasion de peindre le Monarque : on trouvera peut-être le Tableau un peu chargé : aussi vers la fin de ce grand morceau, les nuances sont-elles un peu adoucies, & le coloris se rapproche-t-il sagement du ton qui convient à la Chaire & à un éloge de la Charité. On lira volontiers ce Discours, qui *se trouve chez Mequignon, Libraire, rue de la Pelleterie, &c.*

Mathématique universelle abregée, à la portée & à l'usage de tout le monde, principalement des jeunes Seigneurs, Ingénieurs, Physiciens, Artistes &c. où l'on donne une notion générale de toutes les Sciences Mathématiques, & une connoissance particulière des Sciences Géométriques au nombre de cinquante-cinq Traités. *Nouvelle Edition, revue, corrigée & aug-*

mentée des diverses Pièces imprimées & manuscrites contre le Paradoxe Géométrique proposé en 1728, avec le jugement des plus habiles Géomètres. (2 Vol. *in*-4°.) Par le R. P. Castel, Jésuite, des Sociétés Royales d'Angleterre, de Bordeaux, de Rouen, de Lyon &c. Chez Duchesne, Libraire, rue S. Jacques &c. M. DCC. LVIII. La premiére Edition de ce Livre parut en 1728, & nos Mémoires en rendirent compte dans trois Articles, qui se trouvent aux mois d'Avril, de Mai, de Septembre 1729.

On publie un *Catalogue des Médailles de feu M. du Vau, ancien Capitoul de Toulouse.* Ce trésor est à vendre, & doit extrêmement picquer la curiosité des Antiquaires. On ne nous pardonneroit pas d'annoncer simplement & séchement ce Catalogue, si nous

'en promettions, pour le mois rochain, un détail plus circonſtancié.

Hiſtoire de la Louiſiane, contenant la découverte de ce vaſte pays; ſa Deſcription Géographique; un Voyage dans les Terres; l'Hiſtoire Naturelle; les Mœurs, Coûtumes & Religion des Naturels, avec leurs origines; deux Voyages dans le Nord du Nouveau-Méxique, dont un juſqu'à la Mer du Sud &c. (Trois Volumes *in*-12.) *Par M. le Page du Pratz.* Chez Debure l'aîné, Quai des Auguſtins; la Veuve Delaguette, rue S. Jacques; Lambert, rue de la Comédie Françoiſe. Nous reviendrons à cet Ouvrage.

Mais nous nous contentons d'annoncer le ſuivant, ſur lequel nous ne ſommes point Juges compétents.

Traité Historique & Pratique de la Cuisine, ou, le Cuisinier instruit; de la connoissance des Animaux, tant Volatiles que Terrestres, Aquatiques & Amphibies; de la façon de préparer les divers Aliments & de les servir; suivi d'un petit Abregé sur la manière de faire les Confitures liquides & autres Desserts de toute espèce. Ouvrage très utile, non-seulement pour les Maîtres d'Hôtel & Officiers de Cuisine, mais encore pour toutes les Communautés Religieuses, les grandes familles, & tous ceux qui veulent donner à manger honnêtement. (Deux Volumes *in*-12.) *Chez Bauche, Quai des Augustins, à Sainte-Geneviève, &c.*

Catalogue raisonné des Tableaux du Roi, avec un Abregé de la vie des Peintres, fait par ordre de Sa Majesté. Tome II.

(grand *in*-4°.) contenant l'Ecole Vénitienne & l'Ecole de Lombardie. *Par M. Lépicié, Secrétaire perpétuel, & Historiographe de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, Professeur des Elèves protégés par le Roi, pour l'Histoire, la Fable & la Géographie.* De l'Imprimerie Royale. M. DCC. LIV. La date de ce Volume & le nom de l'Auteur font voir qu'il a déjà quatre années d'existence, quoiqu'il n'ait paru que depuis peu de jours. M. Lépicié donna le premier Volume en 1752, & nous en rendîmes compte avec soin dans ces Mémoires.* La mort, peu de temps après, borna les entreprises & les travaux de cet Artiste, homme de Lettres; mais il s'étoit apparemment mis

---

*On peut voir Août, Septembre, Octobre I. Volume, Décembre 1752, & Janvier 1753.

en avance par rapport à son Catalogue, puisqu'on publie le second Volume sous son nom. Nous ignorons pourquoi la distribution en a été retardée si long-temps ; mais il est toujours certain que l'Ouvrage mérite beaucoup d'accueil, & que nous en parlerons en détail, comme nous avons parlé du premier Volume. On doit savoir, au reste, que M. Cochin est le successeur de M. Lépicié dans la place & fonction de Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture ; qu'ainsi nous devons attendre de lui la suite de ce beau Catalogue.

Eléments de Tactique. Ouvrage dans lequel on traite de l'arrangement & de la formation des Troupes ; des évolutions de l'Infanterie & de la Cavalerie ; des principaux ordres de bataille ; de la marche des Armées & de la

caſtramétation, ou de la manière de tracer ou marquer les camps par régles & par principes. (Volume *in*-4°. de 500 pages, avec beaucoup de Planches.) *Par M.* LE BLOND, *Maître de Mathématique des Enfants de France, &c.* M. DCC. LVIII. Cet important & utile Ouvrage nous occupera dans un Article de ces Mémoires: il eſt diviſé en quatre Parties, & il contient de plus une Addition conſidérable ſur des objets ſéparés, mais toujours relatifs à la guerre. *On le trouve chez Jombert, Libraire, rue Dauphine.*

Projet de ſouſcription pour la Carte générale de France, en 173 feuilles propoſé par M. Caſſini de Thury. En matière de Géographie & de Topographie, il n'y aura rien de plus exact & de plus utile que cette Carte; avec elle on pourra ſe promener dans ce vaſte

Royaume, comme on feroit c
les routes d'une forêt bien perc
ou dans les bosquets d'un jai
bien distribué. Il y a déja 16 Ca
de publiées sur les 173 qu'on p
met; mais on offre la souscrip
généralement à tout le mo
d'ici au premier d'Octobre 17
pour la France ; & au premiei
Janvier 1759, pour les pays ét
gers. Or cette souscription ei
total de 562 liv. (argent de Fra
en cinq termes, dont voici l'o
& les divisions :

On payera en souscrivant 1.
Sur quoi on déduira quatre livres pour chaque Carte déja payée avant la souscription, & on enverra les suivantes aux Souscripteurs à mesure qu'elles paroîtront, jusques & compris la vingt-neuvième. Celui qui aura déja payé les seize premié-

nes Cartes publiées n'aura que 98 liv. à payer au-lieu de 162 liv.

On payera en recevant la trentième feuille . . . . 100 l.

Et l'on recevra successivement les suivantes sans rien payer, jusques & compris la cinquante-neuvième.

On payera en recevant la soixantième feuille . . . . 100 l.

Et l'on recevra successivement les suivantes jusques & compris la quatre-vingt-neuvième.

On payera en recevant la quatre vingt-dixième feuille 100 l.

Et l'on recevra les suivantes successivement jusques & compris la cent dix-neuvième.

On payera en recevant la cent vingtième feuille . . 100 l.

Et l'on recevra successivement les suivantes sans

rien payer, jusques & compris la cent soixante-treizième & dernière feuille.

Total 562 l.

Les plus belles épreuves seront réservées pour les Souscripteurs, suivant la date des souscriptions, dont on tiendra registre.

Les Souscripteurs remettront à la Caisse de la Compagnie entre les mains de M. Delisle chez M. Borda, rue neuve des Capucines, le prix de la souscription; & en présentant le billet de la souscription, le S[r] Noblesse, Garde du dépôt des Cartes à l'Observatoire Royal à Paris, leur délivrera toutes celles qui auront paru jusqu'au jour de la souscription. Le même tiendra un Registre du numero & de la date de chaque billet de souscription & de l'adresse du Souscripteur.

LIVRES nouvellement arrivés des pays étrangers, chez Briasson, Libraire, rue S. Jacques, à Paris.

Le Comedie di Carlo Goldoni, *in*-8°. 11. Vol. Torino 1756.

L'Uomo del March. Gorini Corio, *in*-4°. Luca 1756.

Lecchii (Ant.) Geometria & Trigonometria, *in*-8°. 3 Vol. *fig.* Mediolani 1753 & 1756.

Ejusd. Newtonis Arithmetica universalis notis perpetuis illustrata, *in*-8°. 3 Vol. Mediolani 1752.

Bibliothèque impartiale par M. Formey, in-8°. *15 Vol. Leyde 1750.* & suiv.

Grammaire Allemande de M. Gottsched, in-8°. *Strasbourg 1757.* Nouvelle Edition.

Buchneri (And. El.) Historia

Mai, 1758.

Academiæ Curiosorum naturæ, *in-4°. fig.* Halæ 1755.

Principes du Droit de la Nature & des Gens. Extrait du grand Ouvrage Latin de M. Wolff. Traduit par M. Formey. *In-4°. Amsterdam 1758.*

Le même Livre en trois Volumes in-12.

Acta Academiæ Moguntinæ Scientiarum, *in-8°.* Erfordiæ 1757.

Hell. (Maxim.) Ephemerides Vindobonenses, *in-8°. fig.* Vindobonæ 1757.

Les Aventures de Télémaque, en Allemand, *in-8°. 2 Volumes. Francfort 1756.*

Hygiene seu ratio conservandæ sanitatis, *in-4°.* Francofurti 1757.

Commercium Litterarium Uffenbachianum à J. G. Schelhornio, *in-8°.* 2 Vol. Ulmæ 1753.

TABLE

DES ARTICLES

Du mois de Mai 1758.

ARticle XLIX. T. Tronchin de Colica Pictonum. *Traité de la Colique de Poitou. Par M. Tronchin, &c.* 1157

Art. L. *Le délassement du Cœur & de l'Esprit.* 1196

Art. LI. *De l'origine des Loix, des Arts & des Sciences.* Tome second. 1216

Art. LII. Annone Cartaginese cioè vera spiegazione della Scena prima dell' Atto V. della Commedia di Plauto in Pœnulo &c. *Explication véritable de la première Scène du Ve Acte du Pœnulus de Plaute, &c.* 1252

Art. LIII. *Réflexions diverses de M. le Chevalier de Bruix, &c.* 1260

TABLE.

ART. LIV. *Avis d'un père à fille*. Par le Marquis d'Hal. fax. 127
ART. LV. *Essai sur les gran évènements par les petites ca. ses, &c.* 130
ART. LVI. Nouvelles Littéra res. 131

ERRATA

Pour Avril 1758. II. vol.

P. 990, *l.* 9, Orfèvrie, *lis.* Orfèvrerie

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur l Chancelier, ce présent Journal, doi il m'a paru que l'impression pouvoit êt permise. A Paris, ce 25. Avril 1758.

SALMON, *Docteur de la Maiso & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.
Ce Journal se distribue à Lyon, ch J. DEVILLE.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JUIN, 1758.

AVIS.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1758, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1758, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché, Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. On reçoit en s'abonnant les huit premiers Volumes, reliés en veau, 20 liv.

On publiera dans les mois de Janvier, Mai & Septembre 1758, les IX. X. & XI. Vol. reliés en veau, 7 liv. 10 ſ.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

JUIN, 1758.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LVIII.

Avec Approbation, & Privilége du R

CES ME'MOIRES COMMENCE'S en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 732 volumes : Sçavoir,

Anne'es.	Vol.	Anne'es.	Vol.
1701.	9.	1730.	12.
1702.	12.	1731.	12.
1703.	12.	1732.	12.
1704.	13.	1733.	12.
1705.	12.	1734.	12.
1706.	12.	1735.	14.
1707.	12.	1736.	15.
1708.	12.	1737.	13.
1709.	12.	1738.	13.
1710.	12.	1739.	14.
1711	12.	1740.	13.
1712.	12.	1741	12.
1713.	12.	1742.	12.
1714.	12	1743.	12.
1715.	12.	1744.	12.
1716.	12.	1745.	12.
1717.	12.	1746.	15.
1718.	12.	1747.	14.
1719.	12.	1748.	15.
1720.	5.	1749.	14.
1721.	12.	1750.	15.
1722.	12.	1751.	14.
1723.	12.	1752.	15.
1724	12.	1753.	16.
1725.	12.	1754.	16.
1726.	13.	1755.	16.
1727.	12.	1756.	16.
1728.	12.	1757.	16.
1729.	12.	1758.	8.

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Juin, 1758.

ARTICLE LVII.

LA MORALE D'ÉPICURE, tirée de ses propres écrits. Par M. l'Abbé Batteux, Professeur de Philosophie Grecque & La-

tine au Collège Royal de France, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. (Volume *in*-8°. pages 380.) *A Paris, chez Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais.* M. DCC. LVIII.

BAYLE dit, dans son Dictionnaire (Article *Epicure*,) qu'il *ne nous reste aucun des Ouvrages* de ce Philosophe ; & voilà un trait que réfute M. l'Abbé Batteux par le titre même que nous annonçons. On a d'Epicure quatre Lettres ; un assez grand nombre de sentences ; le portrait du Sage, & un Testament. Notre Auteur a puisé dans ces sources, il traduit même la plûpart de ces morceaux, & cette Traduction, enrichie de Notes & d'Observations, forme la seconde Partie de ce Volume très-instructif & très-attrayant pour des Esprits solides.

Ce n'eſt ni en admirateur, ni en ennemi que M. l'Abbé Batteux nous remet ſous les yeux la Philoſophie d'Epicure. Juſqu'ici on n'a guères eu que des préjugés en bien ou en mal à l'égard de ce Philoſophe : les uns ont invectivé contre ſa perſonne & ſa doctrine ; les autres ont préconiſé ſa conduite & ſes principes. C'eſt ſur-tout *depuis cent ans qu'on affecte non-ſeulement de le juſtifier, mais de faire des éloges pompeux, & preſque excluſifs de ſa profonde ſageſſe, de ſa vertu auſtère, de ſa morale puiſée, dit-on, dans les vraies ſources de la Nature.*

M. l'Abbé Batteux, qui fait cette remarque, ſait bien les raiſons de la faveur qu'on donne à Epicure & à ſon Ecole : c'eſt que l'Epicuréïſme ſe lie tout naturellement avec l'Irréligion ; & que, depuis cent ans, l'Irréligion fait

des progrès aussi sensibles qu'affligeants ; mais il ne s'agit pas encore ici de montrer les ressorts secrets des éloges dont on comble Epicure & sa doctrine. Notre Auteur s'attache à bien développer la Philosophie de cet Ancien : ce n'est point à la personne qu'il en veut ; peut-être ce Philosophe a-t-il très-mal pensé & assez bien vécu ; peut-être a-t-il eu une conduite fort relâchée en secret, quoique revêtue au-dehors de maximes austères ; peut-être a-t-il mérité, même en public, tous les reproches dont ses adversaires l'accablent ; & ne s'est-il trouvé, dans la suite, en possession d'une sorte d'estime que par les efforts qu'ont faits ses partisans pour rétablir sa mémoire. Qui peut savoir, au juste, l'Histoire personnelle & domestique de ces prétendus Sages, qui tant de fois ont fait illusion à leurs Elèves, à leurs Par-

tisans & à leurs Panégyristes ?

Mais la doctrine peut être examinée, développée, jugée : & c'est la tâche qu'embrasse M. l'Abbé Batteux. On ne dira pas qu'il s'écarte des exercices de sa profession. Chargé de faire des leçons de Philosophie dans le Collège Royal de France, il nous donne la clef d'un des plus fameux systêmes philosophiques de l'Antiquité. Cela s'appelle être Professeur pour tous les temps, pour tous les lieux, pour toutes les personnes : on va voir bientôt que cette grande leçon publique doit intéresser, plaire, instruire, sans compter (ce qui est néanmoins l'essentiel) la liaison intime qu'elle ne peut manquer d'avoir avec la Religion.

Epicure se mit à philosopher vers l'an 310 avant Jesus-Christ. La Grèce avoit déja entendu Platon & Aristote, elle suivoit alors

comme eux, par reconnoît
l'homme s'aime nécessair
lui-même, & qu'il désire
heureux. Mais la plûpar
Maîtres de l'Ecole *espéroi*
bonheur *d'une autre vie,*
l'état devoit être *lié avec*
de la vie présente. Conséq
ment ou plutôt préalabler
cette persuasion d'une autr
Ils admettoient une Provid
& ne bornoient pas la du
notre ame au siècle préser
croyoient qu'elle devoit surv
corps. Ces deux grands obj
Providence & l'immortali

tus, à la nature du plaisir. On conçoit que des gens, qui croyoient l'homme responsable de ses actions à la Divinité, devoient régler les goûts de la Nature, inspirer l'amour du bien honnête, détourner des plaisirs sensibles ou en modérer l'usage : non pas que, dans ces ténébres profondes de l'idolatrie, la doctrine des Ecoles d'Athènes pût être bien fixe, bien soûtenue, bien combinée ; ni que tous ces Docteurs du Lycée & du Portique fussent toujours bien d'accord entre eux sur les développements de leurs principes. Mais ils ne laissoient pas de maintenir le dogme de la Providence & celui d'une ame immortelle.

Epicure au contraire, conservant cette vérité essentielle *que l'homme s'aime & veut être heureux*, prit le hazard pour principe & la volupté pour guide ; c'est-à-dire qu'il ne reconnut ni la

Providence, ni l'état ſubſiſtant des ames après la mort ; qu'il plaça le bonheur dans la jouiſſance des plaiſirs ; qu'il fit conſiſter *le reſſort de toute vertu dans l'amour du bien être de cette vie.* Tel eſt le plan de toute ſa doctrine. M. l'Abbé Batteux le développe en commençant par l'idée que ce Philoſophe s'étoit faite de la nature des Dieux : car on ſent bien que c'eſt-là le premier principe de toute morale. Il expoſe enſuite le ſyſtême d'Epicure ſur la nature de l'ame humaine : autre principe qui doit influer eſſentiellement ſur les actions d'un Etre libre. Il fait voir après cela quelles ſont les conſéquences de ces deux principes, par rapport aux vertus & à la volupté : il met ſous les yeux le pur & véritable Epicuréïſme en matière de conduite. On voit donc par-là que notre Auteur traite de la Théorie d'Epicure ſur les Dieux & ſur

Ame, pour parvenir à bien connoître la Morale de ce Philosophe. ;ette méthode est mieux entenue que celle de Gassendi *, qui arcourt tous les points de la Moale d'Epicure, sans les lier assez ux deux Articles fondamentaux ue nous venons de dire, à l'idée e Dieu & à celle de l'Ame, telles ue les supposoit le systême Epiarien. Tâchons de suivre présen:ment M. l'Abbé Batteux dans : développement de sa méiode.

---

* Cet Auteur a composé trois Vomes *in-fol.* sur la vie, les mœurs & doctrine d'Epicure, & en outre plus : 200 pages d'un autre *in-fol.* pour ire l'Apologie de ce Philosophe, & ins toute cette vaste composition il y , parmi quelques bonnes choses, beauoup d'inutilités, de la hardiesse à corger le Texte, peu d'attention aux insequences de la doctrine d'Epiire, &c.

Epicure a reconnu des Dieux; il *n'a point voulu imiter ces Philosophes Titans, qui entreprirent d'escalader le Ciel, dussent-ils être écrasés par les rochers mêmes qu'ils lançoient contre lui :* mais quels étoient-ils ces Dieux? quelle étoit leur nature? Notre Philosophe sembloit en ce point se rapprocher beaucoup des idées communes, quoiqu'il s'en écartât infiniment. Il vouloit bien que Dieu fût un Etre heureux & immortel; mais il prétendoit que son bonheur même devoit le maintenir dans une inaction universelle; il enseignoit que Dieu ou les Dieux n'auroient pû veiller sur les choses humaines, punir les méchants, récompenser les bons, sans déroger à la félicité & au repos de leur Etre. Gassendi, qui a fait tant d'efforts pour justifier Epicure sur quantité d'imputations, passe condamnation sur celle-ci; il porte

même l'attention jusqu'à rectifier le texte d'une des Lettres de ce Philosophe, afin de faire mieux sentir combien il étoit opposé au dogme de la Providence.*

Cette opposition, au reste, M. l'Abbé Batteux la combat par des observations très-judicieuses. Epicure, *dit-il*, reproche aux partisans de la Providence d'attribuer leurs idées d'amour & de haine, de

* Nous sommes surpris que les Savants aient passé si aisément à Gassendi sa correction sur ce passage de la lettre à Menécée : ἔνθεν αἱ μέγισται βλάβαι, αἴτιαι τοῖς κακοῖς, ἐκ θεῶν ἐπάγονται, καὶ ὠφέλειαι. Sans l'autorité des Manuscrits ni des Editions antérieures, Gassendi lit : ἔνθεν καὶ μεγίστας βλάβας οἴονται, τοῖς κακοῖς ἐκ θεῶν ἐπάγεσθαι, καὶ ὠφελείας τοῖς ἀγαθοῖς. Et sa raison est que le Texte ordinaire contredit le sentiment & le dessein d'Epicure, savoir son dogme de l'inertie & de l'inaction des Dieux. Il est vrai, en effet, que cette leçon (ordinaire) inviteroit à

la Divinité, quand il s'im
qu'elle ne peut ni produire
gouverner le monde *ſans pr*
beaucoup de peines? Ne jug
pas des Dieux comme il ju
d'un Prince chargé de pour

---

reconnoître, dans le Diſcours
cure, une Providence qui pun
méchants & qui récompenſe les
mes de bien. Cependant, après u
men réfléchi de cette leçon, on
ſuade qu'il eſt poſſible, en la conſ
de ſaiſir la penſée de ce Philoſop

la fondation & à la conservation d'un grand Empire : deux fonctions qui exigent assurément beaucoup de soins, & qui doivent causer de grands embarras ?

Cependant quelle sera donc l'origine, la cause de ce vaste univers & de tous les Etres qu'il renferme ? Epicure n'en assigne point d'autre que la combinaison, le mouvement & le choc des atômes. » C'est de-là, *selon lui*, que » viennent le bonheur & l'im- » mortalité des Dieux, les sensa- » tions, les pensées, les raisonne- » ments des hommes, les formes » des éléments, les générations » des espèces, l'ordre de toutes » choses, tant au ciel que sur la » terre. « Ainsi, *espace*, *atômes*, *hazard*, voilà les principes de toutes choses sans qu'il soit besoin de recourir à la Divinité, & ce prétendu Philosophe se flatte de concevoir clairement que *l'ordre*,

la beauté, l'harmonie de l'univer sont le résultat d'un méchanism aveugle, l'effet d'un coup de de heureux. Il prétend concevoir cel & il ne conçoit pas, *non plus qu nous, qu'un simple batteau a Pêcheur aille & revienne constan ment au même rivage, sans êtr guidé par une intelligence.* Tell est la merveilleuse & conséquen Philosophie de ce personnage.

Epicure n'a pas mieux raisonn sur notre nature que sur celle d Dieux. » L'homme, *dit-il*, n'e » qu'un rézeau d'atômes, un tiss » de certaines parcelles, form » par certaines combinaisons, q » le hazard a exécutées d'une ce » taine manière, & qui doive » se rompre au bout d'un certai » temps..... L'ame elle-même n'e » qu'un entrelacement de corp » très-subtils, répandus dans cett » portion organisée de matière se » sible qu'on appelle *corps*...

cette ame est un composé d'atômes qui tiennent de la nature de l'air & de celle du feu,..... Changez la position & l'ordre de ces atômes, l'homme, d'heureux qu'il étoit, devient malheureux, ou de malheureux il devient heureux. Changez encore cette position & cet ordre, l'homme rentre dans le fonds commun de la nature; il perd son être particulier; il tombe dans le néant de lui-même. « Voilà le sort de tous les individus de la nature humaine. Epicure les console, en leur disant que *la mort n'est rien*, & que le grand avantage de la mortalité de l'ame, c'est de rendre l'homme *plus tranquille en cette vie.*

Le systême des atômes, de leur mouvement fortuit, de leurs changements perpétuels, de la capacité qu'ils ont de penser & de sentir quand ils sont unis, quoique très-

Auteur. Son objet princi
d'attaquer le prétendu b
qu'Epicure faisoit dépendr
mortalité de l'ame. Le sage
étoit bien éloigné de penser
égard, comme le Philosoph
» je me trompe, *disoit-il*,
» je crois que les ames so
» mortelles, c'est une err
» me plaît ; je ne veux poin
» me l'arrache, tandis que
» vivant. Et si, comme le
» quelques Philosophes du
» rang, je n'ai plus de sen
» après ma mort, je ne crain

conſcience & le poids des cri-
ıes n'allarmoient point ; il n'en
ł pas de même des méchants :
picure, par ſon principe de la
ıortalité de l'ame, a travaillé pour
ıx. Durant leur vie, ils ne peu-
ent être heureux, parce que le
ice *trouble toujours, & ronge le*
ɛur où il habite : la mort du
orps & de l'ame eſt, à l'égard des
ommes coupables, *un port après*
ı tempête, un doux ſommeil après
les tourments cruels, la liberté
près un long & pénible eſclavage.
.'homme de bien au contraire
ıerd, dans ce ſyſtême, toute ſa
écompenſe ; s'il eſt heureux dans
:e monde, *la mort le dépouille,*
'lle lui ravit tout ſon bien ſans
'etour ; s'il eſt malheureux, il
ouffre en cette vie, & il ne trouve
ı la mort que le néant ; tout le
ruit de ſes épreuves & de ſa pa-
ience s'évanouit par la deſtruction
le tout ſon être. N'eſt-ce donc

pes fondamentaux, Epic
range & se fait un plan de
Tout se réduit à embrass
lupté & à rejetter la do
volupté, selon ce Philoso
le souverain bien, *& la*
est le souverain mal : la
doit être recherchée, la
doit être soulagée aux
même de la Loi. Mais le
font naître des besoins
conséquent des *douleurs*
nature souffre quand elle
des besoins. Il faudra d

ce qu'il y a de plus injuste & de plus infâme pour jouir des avantages du vice. C'est Cicéron lui-même qui en fait la remarque. A quoi notre Auteur ajoûte : » Confiez à un tel Sage un dépôt » de vingt mille écus, dont il ait » lui-même un pressant besoin » (ou une forte envie,) & croyez » qu'il aimera mieux votre estime » que cette somme qui feroit son » bonheur ; ou qu'il la rendra à » vos héritiers si on vous trouve » mort un matin. « *Quelque sot*, direz vous ; & c'est toujours ce qu'il faudra dire quand on vous pressera de traiter avec un Epicurien bien instruit des ressources de son systême.

Cependant Epicure crioit à la calomnie quand on l'accusoit de détruire les vertus, il assûroit qu'on *ne peut vivre heureux sans être prudent, honnête, juste &c.* Mais qu'est-ce que ce langage à Notre

Auteur l'explique parfait
Soyez justes, dit Epicure,
qu'on ne vous dépouille
même par la Loi du Talio
que la société, dont vous ête
bre, ne vous punisse..... Soy
dent, sans quoi vous serez
& bientôt victime..... Arme
de force & de constance, po
prêt à tout évènement.....
tempérant & modéré en to
nature a marqué les borne
faut vous arrêter pour votr
pre intérêt; elle ne nous a
donné le ventre du bœuf,
cou du chameau, ni l'estom
l'autruche. Telles sont les
de l'Epicurien, vertus con
dées par l'intérêt, par l'amo
plaisir, par la crainte de la
leur. Si c'étoient de vraies v
il en coûteroit presque auta
Sectateur d'Epicure qu'au Pa
de la Religion pour les prat
& les conserver. Quelle ra

en effet, peut avoir l'Epicurien, s'il eſt foncièrement vertueux, de ſe priver des motifs que ſuggère la Religion ? M. l'Abbé Batteux preſſe fort cette demande, & fait bien ſentir que l'abnégation du dogme de la Providence a ſa ſource dans l'intérêt ſecret des paſſions.

Mais, *dit-on*, la Religion n'empêche pas les crimes dans les Nations où elle regne. » Elle les » empêche ſouvent, *répond notre » Auteur*, elle les condamne tou- » jours. Et la Philoſophie d'Epi- » cure n'ayant, dans bien des cas, » aucun titre pour les condamner, » en fournit même pour les au- » toriſer. Voilà les dangers de » cette doctrine pour la ſociété. « M. l'Abbé Batteux touche-là une raiſon qu'il faut toujours oppoſer à tous les Incrédules : Epicuriens, Matérialiſtes, Spinoſiſtes, Athées, toutes ces ſectes ſont cauſe com-

ces principes les Loix doiv
trouver à tout instant en d
que quand on ne pourra p
éluder, elles ne retiendron
la main, & que quand on p
les violer impunément, ell
deront à la nécessité qu'on s
imposée de chercher le rep
plaisirs, le bien-être, comme
l'unique fin qu'on ait à re
La Religion, au contraire,
ne triomphe pas toujours de
sions, les modérera; les ré
souvent, du moins elle consc

retenu par aucun lien, a pour principe de se satisfaire, & celui qui respecte en lui-même une loi toujours prête à reclamer contre les passions ? Le premier, *dit notre Auteur*, a pour lui le *fas* & *nefas* ; le second n'est autorisé que par la justice, la raison, la religion qu'il professe.

On fait beaucoup valoir, pour la justification d'Epicure, le témoignage de quelques gens de bien, tant Anciens que Modernes, qui ont pris la défense de ce Philosophe. On cite, parmi les Anciens, Senèque sur-tout, & parmi les Modernes Philelphe, Laurent Valle, Quevedo, la Mothe-le-Vayer, Sorbiere, avec notre sage Gassendi le plus savant & le plus vertueux de tous. » Mais, *comme l'observe M. l'Abbé Batteux*, » les suffrages de tous ces Auteurs » prouvent peu de chose ; parce » qu'ils sont tous ou des Epicu-

» riens secrets qui tâchent de justi-
» fier leur maître, afin de se justi-
» fier eux mêmes; ou des Savants
» qui, ayant approuvé les idées
» d'Epicure sur certains chefs, les
» ont restraintes & modifiées,
» comme elles ont besoin de
» l'être.« C'est en particulier ce qu'a fait Gassendi; il a tiré du systême d'Epicure tout ce qui lui paroissoit utile à la Physique & à la Morale, mais quand il a été question des articles essentiels, comme l'immortalité de l'ame, la création de l'univers, la Providence du premier Etre, Gassendi a montré les erreurs de son Maître. Il nous sera permis d'observer néanmoins que ce Commentateur & Fauteur de l'Epicuréisme néglige trop, dans son Ouvrage, de faire voir les dangereuses conséquences que la doctrine Epicurienne peut & doit entraîner. Gassendi a pour Epicure toutes les inclinations d'un

disciple, & tout le zèle d'un partisan déclaré ; il a d'ailleurs toute la simplicité d'un homme de bien & d'un vertueux Ecclésiastique ; il ne s'est défié ni de l'exemple qu'il donnoit, ni des dispositions du siècle qui devoit suivre celui où il a écrit. S'il vivoit aujourd'hui, on peut douter que son temps fût destiné & employé à préconiser Epicure, & à mettre sa doctrine en crédit. Il feroit bien mieux sentir qu'avec un Dieu sans providence, une ame sans droits à l'immortalité, une existence actuelle sans vie future, une philosophie sans autre principe que la loi absolue du plaisir, on doit mettre dans les mœurs le germe de tous les vices, & tarir parmi les hommes la source de toutes les vertus.

Quant à Senèque, s'il a fait l'Apologie d'Epicure, c'est peut-être en vertu de la connoissance intime qu'il avoit de l'Epicuréisme

& du systême Stoïcien : en apparence ces deux Ecoles se combattoient sans cesse, & dans le fond elles ne valoient guères mieux l'une que l'autre ; elles se réunissoient dans ce qu'il y avoit de plus destructif de la vertu & des mœurs. Zénon admettoit une Providence, mais soumise au destin, une sorte de durée au-delà du trépas, mais cette durée se terminoit enfin par la rentrée de l'ame dans la masse de toutes choses ; » Zénon avoit en horreur la vo-» lupté, Epicure en faisoit son » Dieu ; mais tous deux vouloient » arriver à l'Ataraxie, à l'Apathie, » à l'Euthymie, à l'Aponie, à » l'Aochlesie, à l'Athambie, à » l'Acataplexie, à l'Athyphie, » c'est-à-dire, en François, au » repos de l'ame. « M. l'Abbé Batteux met dans un grand jour les oppositions apparentes & les conformités réelles de ces deux

fectes : ce morceau est excellent.

L'Auteur passe à la seconde Partie de son Livre, laquelle comprend les Extraits des Ouvrages d'Epicure ; c'est une suite de passages traduits & accompagnés d'observations qui en donnent l'intelligence & qui en modifient ou combattent les principes. Cette seconde Partie comprend les preuves de la première. C'est sans doute par-là, c'est-à-dire par ces Extraits, que M. l'Abbé Batteux a commencé, & c'est aussi ce qui a dû lui coûter davantage. Il traduit tout sur le Texte d'Epicure représenté par Diogène Laërce ; & quoique Gassendi & les Commentateurs aient pû fournir de grands secours pour cette Traduction, la matière étoit trop délicate, & le style d'Epicure trop scabreux pour ne pas gêner beaucoup un Traducteur. Le nôtre

s'est très-bien acquitté de sa fonction ; nous croyons pouvoir en rendre témoignage après avoir fait une comparaison suivie du François & du Grec.

Il y a, parmi les maximes d'Epicure, des principes qui portent à n'estimer le juste que par l'utile. M. l'Abbé Batteux raisonne beaucoup & très-bien sur le danger de cette doctrine. Il fait voir que, cela supposé, *le juste & l'injuste ne seroient que de vains noms, ou, tout-au-plus, des conventions arbitraires, dont l'intérêt seul seroit le nœud & le garand.* Ce morceau mérite d'être lû de suite, & en général tout cet Ouvrage ne peut que faire beaucoup d'honneur à M. l'Abbé Batteux, par l'attention qu'il a eue de bien rassembler toutes les parties du systême Epicurien ; par la solidité des principes qu'il oppose à ce systême ; par la préférence

très-marquée & très-éclatante qu'il donne en tout aux lumières & aux Loix de la Religion.

A la page 253, il y a une citation de Senèque qui manque de justesse : on renvoie à l'Epître 11, c'est l'Epître 21 ; du reste l'Edition est fort bonne.

ARTICLE LVIII.

ŒUVRES POSTHUMES de M..... contenant ses Harangues au Palais, ses Discours Académiques, &c.* (Volume *in*-12. pages 444.) A Lyon, chez les frères Duplain, &c. M. DCC. LVII.

C'Est un Recueil de sept Discours & de dix Dissertations Académiques. L'honneur de la

---

* M. de Glatigny, Avocat Général de la Cour des Monnoyes de Lyon.

Magiſtrature & le zèle de la Juſtice ont inſpiré tous les Diſcours : l'Auteur a choiſi & traité tous ſes ſujets en homme qui connoiſſoit les écueils de ſa profeſſion, auſſi bien que les principes qui doivent diriger un Magiſtrat. Le ſtyle de ces Diſcours eſt ſimple ſans être négligé, orné ſans être affecté. Le ton en eſt aſſez uniforme : il a plus de douceur & d'inſtruction que de force & de véhémence. Par-tout ce ſont des réflexions judicieuſes, des ſentiments vertueux & heureuſement aſſortis à ces temps où les Magiſtrats, après quelques ſemaines d'un repos néceſſaire, reprennent le cours de leurs fonctions.

Quels doivent être les motifs de ceux qui aſpirent à la Magiſtrature, c'eſt le ſujet du premier Diſcours où l'Auteur s'applique à donner la plus juſte idée de la Magiſtrature. » Ce n'eſt

» point, *dit-il*, un vain titre
» à la faveur duquel on puisse se
» livrer à ses goûts & à ses pen-
» chants particuliers. Ce n'est point
» une vie indépendante qui n'a
» d'autres bornes que la volonté
» de celui qui l'exerce, & qui
» donne du relief à celui qui n'a
» d'autre mérite que celui d'en
» être revêtu. Ce n'est point une
» place éclatante sans ministère,
» dont toute la fin soit de donner
» au public un spectacle pom-
» peux & d'étaler ce que la vanité
» a de plus brillant ; ce n'est-là
» que le fantôme, que l'ombre du
» Magistrat, ce qui en compose
» l'essence, ce sont ses fonctions,
» ses devoirs ; ainsi ce qui rend sa
» condition plus brillante, la rend
» aussi plus dangereuse. Sa grandeur
» apparente n'est en effet qu'un
» assujettissement plus marqué ; le
» même instant qui le place sur
» le tribunal, le dévoue au bien

» général, le même titre qui le
» constitue en dignité, le livre
» aux occupations les plus gênan-
» tes &c. «

Dans le second Discours sur l'*assiduité*, on représente le Magistrat comme une *victime du repos & de la tranquillité publique.* » C'est
» à sa vigilance que sont attachées
» les prérogatives qui le placent
» au-dessus des autres hommes;
» c'est à ces occupations assidues
» qu'il doit les respects que le
» Public rend à son caractère:
» l'assiduité est précisement l'exer-
» cice de ses fonctions. Ainsi on
» peut dire avec raison qu'elle est
» la possession de la dignité, ou
» plutôt la dignité même &c. «

Dans le troisième, sur la *bienséance*, on peint cette vertu comme un ornement qui se répand sur tous les devoirs; c'est une forme *aimable*, qui embellit les plus nobles actions & qui ennoblit les plus

indifférentes ; un *voile* officieux qui couvre dans les autres les foibleſſes qu'on n'y peut corriger ; & qui les dérobe à la *malignité* publique. » C'eſt dans la raiſon » la plus épurée que prend ſa » ſource la bienſéance. Elle eſt un » inſtinct ſecret, qui nous porte à » ſuivre dans toute notre conduite » ce qui eſt plus conforme à la » raiſon ; qui établit un juſte rap- » port entre nos actions & nos » devoirs &c. «

L'*humeur* eſt le ſujet du quatrième Diſcours. L'Auteur donne le nom d'*humeur* à certains penchants ſecrets qui influent dans toute la conduite ordinaire, qui affectent tous les mouvements de l'ame, qui regnent dans tous ſes ſentiments, qui *préviennent* tous ſes jugements ; de ſorte que, *ſans attendre* jamais la réflexion, l'humeur décide toujours du parti qu'on embraſſe. » Elle a dans les

» uns ſes accès & ſes bizarreries,
» dans les autres ſes ſaillies & ſes
» caprices ; dans tous les hommes
» un cours uniforme & réglé qui
» imite la conduite de la raiſon,
» qui tourne imperceptiblement
» notre volonté, qui régle notre
» manière de penſer & d'agir, &
» qui forme les différents caractè-
» res. « On fait ſentir combien il eſt important aux Magiſtrats d'être en garde contre un vice ſi ſubtil, leur eſprit & leur cœur ne devant être acceſſibles qu'à l'impreſſion de la Loi & qu'à la lumière de la plus pure équité.

Le cinquième Diſcours recommande l'*eſprit pacifique* que l'Auteur lie tellement avec l'*eſprit de ſociété*, qu'il donne à l'un & à l'autre la même origine, les mêmes progrès, les mêmes devoirs avec des rapports eſſentiellement réciproques. Après avoir exalté dans l'homme privé l'eſprit de

paix comme un mérite d'autant plus précieux qu'il eſt plus obſcur, l'Auteur étale tout le luſtre que cet eſprit répand ſur l'homme public, & tout le *relief* qu'il ajoûte à ſon autorité. » Pour pré-
» venir les déſordres ſi funeſtes
» (des diviſions inteſtines,) le
» ſacré dépôt de la paix a été
» confié au Magiſtrat. Les Loix
» l'ont établi le vengeur & l'aſſeſ-
» ſeur de la tranquillité publique;
» des titres ſi glorieux exigent de
» lui cet eſprit pacifique, qui ſup-
» poſe tous les talents, toutes les
» vertus. «

Dans le ſixième, ſur *le bon uſage de l'autorité*, on réunit d'abord ſous un ſeul point de vuë les obligations attachées au miniſtère public, & les qualités néceſſaires pour les remplir. Enſuite l'Auteur expoſe les différents piéges qu'on tend à la Magiſtrature, pour lui faire oublier l'intérêt général par

le ſentiment de l'intérêt perſonnel, & pour aſſervir l'amour du bien commun aux penchants de l'amour propre. On ſait aſſez qu'il eſt difficile que l'inclination ne l'emporte pas ſouvent, quand elle eſt toujours aux priſes avec le devoir. » Comment, *demande* » *l'Auteur*, s'empêcher de pren- » dre part à cette vaine fumée » qu'éleve ſans ceſſe une baſſe » adulation ? Comment ſe garan- » tir de cette douce yvreſſe que » produiſent des louanges aſſi- » dues, des éloges trompeurs, » qui, bien appréciés, ne ſervent » qu'à mettre dans un plus grand » jour les imperfections de ceux » dont ils ſemblent honorer les » vertus ? Qu'il eſt difficile de ne » pas rapporter à ſa perſonne les » honneurs qui ne ſont rendus » qu'à la dignité, ces honneurs » que l'intérêt anime, que la flat- » terie prodigue ! Et c'eſt-là le

» poiſon le plus ſubtil que nous
» prépare notre vanité ; elle réunit
» ſous une ſeule idée & l'autorité,
» & l'homme qui en eſt revêtu ;
» elle confond les droits de l'un &
» les intérêts de l'autre ; elle nous
» montre cette autorité comme un
» bien dont nous pouvons diſpo-
» ſer, & non comme un dépôt
» dont nous devons au public
» un compte rigoureux, & qui
» ne paroîtra reſpectable qu'autant
» que nous le reſpecterons nous-
» mêmes. «

Le ſeptième Diſcours roule ſur
'*Etude & la Science.* Des avan-
ages & des ſecours qu'on retire
le la Science, l'Auteur en conclut
a néceſſité ; & il s'applique ſur-
out à prouver que rien n'y peut
uppléer. » La Juriſprudence,
» *dit-il*, n'eſt point du nombre de
» ces Sciences où le génie tient
» lieu de préceptes, où les talents
» naturels ſuffiſent pour atteindre

» à la perfection. Les connoissan
» ces acquises doivent mettre l
» dernière main aux dons de l
» nature ; la science les accroîtra
» elle rendra les sentiments plu
» droits, plus élevés, l'esprit plu
» étendu, l'intelligence plus vive
» le jugement plus solide, enfi
» elle formera cette capacité qu
» seule préside au succès du Ma
» gistrat &c. «

Passons maintenant aux *Disser tations Académiques*. L'érudition de l'Auteur s'y montre sans prodiguer ; il connoît les source il les consulte, mais il s'attach moins à rassembler des citation nombreuses qu'à s'éclairer lu même, & à instruire les autr par des observations raisonnée Sa méthode est de procéder av plus de jugement que d'appare Dans un sommaire succinct, no allons renfermer le fond de tou ses recherches.

Sur la manière dont les anciens Peuples en usoient avec leurs débiteurs. Les recherches de l'Académicien se bornent aux Hébreux, aux Egyptiens & aux Grecs : il comptoit, dans la suite, les pousser jusqu'aux Romains : on ne trouve point ici cette dernière partie de son travail. Avant que l'esprit de propriété eût enfanté l'esprit d'intérêt, la loi du prêt, *dit l'Auteur*, s'exécutoit sans violence, *sine lege fidem rectumque colebant*. Chez les Hébreux, dont les Loix sont les plus anciennes qu'on connoisse, *les gages*, *les hypothèques*, *les actions personnelles étoient en usage* contre les débiteurs. La Loi qui permettoit toutes ces voies de procéder, en avoit prévenu l'abus : le Créancier n'avoit aucun droit sur les meubles nécessaires au Débiteur : il lui étoit défendu de les accepter : le choix des gages ne pouvoit être forcé, c'est-à-dire

qu'il ne dépendoit point du Créancier : ce n'étoit qu'après avoir épuisé tout ce qu'il avoit de fonds, que le Débiteur pouvoit soumettre sa personne au service ou à l'esclavage. L'année sabbatique, qui arrivoit tous les sept ans, éteignoit toutes ces obligations, & le Jubilé, qui revenoit tous les cinquante ans, rétablissoit tous les Propriétaires dans les héritages qu'ils avoient aliénés. Comme ces privilèges étoient aussi connus qu'inviolables, en prêtant, les Créanciers savoient le terme où leurs droits étoient prescrits : s'ils en étoient moins faciles à prêter, on en étoit aussi plus timide à emprunter : la charité seule obligeoit au prêt, le besoin seul autorisoit l'emprunt : ainsi le cas du prêt étoit plus rare, le poids de l'emprunt plus léger, puisque la Loi n'obligeoit qu'aux termes de la pure néceſſité.

Quant à l'Egypte, on ne connoi

rien de ses Mœurs & de ses Loix avant le temps où l'administration de ce Royaume fut confiée à Joseph. Pendant la famine qu'il avoit prédite, il acheta jusqu'aux terres de tous les Sujets : leurs possessions & leur liberté furent le prix des subsistances qu'il sut leur procurer. Dans les terres qu'on leur donnoit à cultiver, ils étoient donc moins fermiers qu'esclaves : aussi les transportoit-on tous les deux ans d'une contrée dans une autre. Sous un pareil Gouvernement, il ne pouvoit guères y avoir ni Créanciers, ni Débiteurs, puisqu'il ne pouvoit y avoir ni propriété d'une part, ni assûrance de l'autre. Dans la suite, les Rois se relâcherent : alors le prêt eut lieu; mais le Créancier n'eut jamais d'action sur la personne de son Débiteur, parce qu'en Egypte c'étoit une maxime reçue que » les citoyens appartiennent à

» l'Etat, & qu'ils ne sont poi
» maîtres de leurs personnes po
» les engager & en disposer
» leur gré : il y va, *disoit-on*,
» l'intérêt de la République q
» doit l'emporter sur l'avarice d
» particuliers. «

La Grèce étant devenue un pay de commerce, le prêt y devi nécessaire. Dans un sol où la cup dité étoit si ingénieuse, l'usure d voit bientôt germer : on y vit na tre avec l'usure, tous les artifice tous les procédés barbares d Usuriers. Plutarque appelle l Barreau d'Athènes *l'Enfer de Débiteurs* : loin d'y être prote gés, ils y étoient livrés en proi aux Usuriers qui, *comme des vau tours*, les *dévoroient jusqu'au os*. Les Législateurs songere donc à réprimer cette barbarie & l'usure qui en étoit la caus A Lacédémone, pour égaler to les citoyens, Lycurgue établit l

Communauté de Biens, & avilit l'or & l'argent : le fer fut le seul métal qu'il permit de monnoyer : l'usage & le poids en étoient si incommodes, que le riche Créancier n'avoit guères d'avantage sur le pauvre Débiteur. Cette barrière fut si ferme que le luxe ne put la rompre qu'au bout de cinq cents ans : alors la cupidité qui porte toujours ses chaînes avec impatience, se mit en liberté, *& l'avarice*, selon un ancien Oracle, *devint la ruine de Sparte.*

Gémissant *dans les fers des Usuriers*, le peuple d'Athènes étoit prêt à se révolter, lorsque les Créanciers & les Débiteurs choisirent Solon comme un arbitre indifférent. Il commença par hausser considérablement le prix des monnoies, & finit par affranchir tous les esclaves que l'usure avoit réduits en servitude. Toutes les obligations furent annullées ;

cette réforme ne fit que des ingrats ; les riches y perdoient trop pour n'être pas mécontents ; le peuple n'y gagnoit pas assez pour en être satisfait ; il aspiroit au partage des terres & à la Communauté de Biens : il sentoit qu'on ne lui accordoit qu'un soulagement passager : il prévoyoit que ses besoins renaissants le réduiroient bientôt aux mêmes extrêmités. En effet, l'accumulation des intérêts qu'on appelloit *Anatocisme*, le remit bientôt sous le joug de ses anciens tyrans. On ne sauroit suivre le Dissertateur dans tous les détails historiques que son sujet présente à sa plume, sans se convaincre qu'il n'y a point de dureté dont l'esprit d'intérêt ne soit capable, & qu'un Etat en doit beaucoup plus redouter les ravages intérieurs que le fer & le feu de l'Etranger.

Sur les titres d'honneur qui

ont

ont été, ou qui sont encore en usage parmi nous. Dans les premiers siècles de notre Monarchie, un seul nom suffisoit à chacun de ses Sujets : la syllabe qui le terminoit distinguoit le Franc du Gaulois & du Romain : à ce nom, sous la seconde race de nos Rois, on joignit une épithète qui n'étoit guères qu'un sobriquet. Les Barons & les Seigneurs ne tarderent pas à prendre le nom de leurs Fiefs & de leurs Seigneuries, & bientôt ils n'en eurent point d'autre. Avant le Regne de Jean II. les noms n'étoient point héréditaires, les particuliers joignoient seulement au leur celui du lieu de leur origine. Les termes respectueux de *Monsieur* & de *Monseigneur* n'étoient point encore reçus dans la conversation : ils étoient réservés pour les temps où l'on rendoit à son Supérieur un hommage solemnel. Les Francs

n'en adopterent l'usage que pour leur commerce avec les Gaulois & les Romains. Le titre de *Dominus* parut d'abord si fastueux, qu'Auguste & Tibère ne voulurent jamais l'accepter. Caligula ne fut pas si modeste. La flatterie qui avoit institué ce titre pour les Empereurs, l'étendit bientôt à leurs Favoris; il devint si commun, que le peuple le prodigua à toute sorte de personnes. Parmi nos François, il fut long-temps affecté à la personne du Souverain, comme celui de *Senior* aux Grands du Royaume. On trouve ici les preuves de cette observation, qui avoit échappé à nos Ecrivains modernes. Du terme Latin *Dominus*, vint le vieux mot François *Dam* ou *Dame*, qu'on donnoit aux Rois & à Dieu même. On disoit *Dame Diex*, ou *Dam el Diex* pour *Seigneur Dieu*. Mais ce titre, après avoir été prodigué aux particuliers, a totale-

ment disparu. *Le sexe, par un privilège spécial, a fixé en sa faveur ce mot dans notre Langue : les titres de* Dame *& de* Damoiselle *sont précisément le vieux mot François, qui répondoit à celui de* Dominus. Quant aux titres de *Seigneur, Sieur, Sire & Messire*, ils sont dérivés du *Senior* emprunté des Latins. Celui de *Sire* fut affecté d'abord à la Divinité, communiqué ensuite aux Saints, enfin déféré à nos Rois : les grands Seigneurs se hâterent de se l'approprier. Sous les Regnes de Louis XII. & de François I. ce n'étoit plus qu'un titre trivial : il s'est cependant tellement relevé qu'aujourd'hui il est consacré à la personne de nos Rois.

Sur les anciens Gaulois, & en particulier sur les Druides. On ne trouve, dans cette Dissertation, rien de plus que ce que nous avons sur le même sujet, dans les

Volumes XVIII. XIX. &c. de l'Académie des Inscriptions, si ce n'est peut-être que, dans les Gaules, avant qu'elles eussent été conquises, le Corps des Druides étoit le seul répandu par-tout, le seul toujours subsistant, toujours indépendant & toujours dominant par-tout où ses membres s'étendoient. Tel est le sentiment de notre Auteur, & il semble qu'on peut s'en rapporter à ses Recherches & à sa Critique.

Sur la Bibliothèque d'Alexandrie. Selon notre Académicien, qui suit le sentiment commun, *c'est dans l'Egypte que les Sciences ont pris naissance* : on seroit peut-être mieux fondé à dire qu'elles y ont été transportées de l'Asie qui fut leur berceau. Il n'est pas douteux que de l'Egypte elles passerent dans la Grèce, d'où elles revinrent en Egypte sous le Regne des Ptolémées, dont le premier

it le *Restaurateur des Lettres &* : *Fondateur de la Bibliothèque* 'Alexandrie. Ce trésor littéraire enrichit prodigieusement par le èle de ces Princes magnifiques, t par les soins des excellents Biliothécaires qu'ils choisirent pour arder & pour augmenter ce préieux dépôt. On nomme entr'au:es Demétrius de Phalère, Zénoote, Aristophane de Bizance, :rastothène, Apollonius le Rho.ien &c. Des Princes oisifs & ffémınés monterent enfin sur le Thrône de l'Egypte : sous des Rois jui n'en sentoient ni le charme, ii le prix, les Lettres perdirent ›ientôt leur faveur : alors la Bi›liothèque d'Alexandrie devint un ›bjet indifférent, qui ne figure ›lus dans l'Histoire ; on ne l'y :etrouve qu'au jour de son incenlie. De ses Vaisseaux que César avoit fait brûler, la flamme portée dans les maisons voisines du

paum, il y en avoit encor
cents mille qui furent
Antoine répara cette per
transportant à Alexandrie
bliothèque de Pergame, qu
été rivale de celle des Ptol
Attalus l'avoit léguée au
Romain en le faisant son h
Depuis cette époque jusqu
vasion des Sarrasins, cette f
Bibliothèque ne fit point de
qui ne fut bientôt répar
Calife Omar ordonna de la
la jugeant *inutile*, si elle ne
noit que la doctrine de l'A
& *pernicieuse*, si elle en co

Sur les morts volontaires. Le Diſſertateur s'attache à en rejetter le crime & la honte ſur *l'ancienne Philoſophie*, & à réfuter les arguments dont elle ſe ſervoit pour autoriſer le Suicide. Dans le ſyſtême des Athées, des Matérialiſtes, des Fataliſtes, & dans tout autre où l'Empire de la Providence n'eſt pas reconnu ſelon toute ſon étendue, un malheureux n'a que trop de motifs d'abréger ſes ſouffrances par une action dont les ſuites ne ſont point à craindre dans ſes principes ; mais comme ces ſuites ne dépendent pas des principes qu'on ſe fait, comme elles dépendent uniquement des principes qu'on eſt obligé de ſuivre, notre Académicien, après avoir confondu les Docteurs du Suicide, termine ſa Diſſertation par un ſentiment auſſi ſenſé que Chrétien : » Félicitons-nous, *dit-il*, » de ſuivre une Morale plus ſage,

» plus éclairée & plus conforme
» aux ſentiments de la nature. «

Vie de Publius Rutilius Rufus. L'Auteur s'eſt propoſé d'en recueillir les traits épars dans les Auteurs qui ont parlé de ce vertueux Romain. Il réſulte de ce morceau le caractère d'un Citoyen, dont la fermeté ne plia ſous le poids d'aucune diſgrace, parce qu'elle étoit le fruit d'une *ſageſſe conſommée*, & qu'elle étoit ſoûtenue d'une *droiture exacte & inflexible.*

Vie d'Héraclite. Notre Académicien réforme l'idée ordinaire qu'on a de ce Philoſophe : ſur ſon ſon contraſte avec Démocrite, on s'imagine qu'Héraclite étoit touché & attendri juſqu'aux larmes à la vuë de ces folies humaines, dont Démocrite ne faiſoit que rire & ſe divertir. Cependant, ſi l'on conſulte les anciens monuments, on découvre bientôt qu'Hé-

raclite n'étoit qu'un Philosophe horriblement caustique, qu'un Misantrope prodigieusement présomptueux, dont la bile amère s'exhaloit, non en pleurs douces, mais en censures très-aigres. Ainsi, dans ce *Mémoire*, on ne détruit pas le contraste entre ces deux Philosophes anciens, mais on en rectifie l'idée.

Sur l'origine des Communes. M. Bonamy * en fixe l'époque au XIe siècle, M. l'Abbé Lebeuf au XIIe. Notre Auteur a fait remonter à la plus haute Antiquité. C'est dans les anciennes Mœurs des Francs & des Germains qu'il en trouve l'esprit & le germe, d'où s'ensuit que Louis le Gros fut plutôt le Restaurateur que le Fondateur des *Communes*. On au-

* Tome XVIII des Mémoires de l'Académie des Inscriptions, &c.

roit pû obſerver qu'en les rétabliſſant, ce Prince ne cherchoit qu'à diminuer la puiſſance des grands Vaſſaux : par l'autorité qu'ils avoient uſurpée ſur les Villes de leur dépendance, ils les avoient, en quelque ſorte, enlevées à la domination du Souverain, ils y trouvoient des reſſources pour ſoûtenir leurs ligues & leurs révoltes : ainſi en rendant à ces Villes leurs libertés & leurs immunités, le Roi ne faiſoit qu'éteindre des forces particulières, qui faiſoient la foibleſſe du Roi & du Royaume : dans ces temps, l'intérêt du Monarque détruiſoit des droits qu'en d'autres temps il lui convenoit de s'approprier.

Sur la ſervitude & ſon abolition en France. Dans le ſecond Volume de l'Académie des Inſcriptions &c. M. l'Abbé de Vertot ſoûtient, à peu-près, les mêmes aſſertions que notre Diſſertateur ſur la ſervitude,

ſavoir qu'elle ne fut jamais ſi rude parmi les Francs que parmi les Grecs & les Romains. Quand les Francs eurent conquis les Gaules ſur les Romains, ils permirent aux anciens Gaulois & aux Romains ſoumis de vivre ſelon leurs Loix; ainſi le ſort des eſclaves reſpectifs ne ſouffrit aucun changement: leur joug, plus dur ſous les Romains que ſous les Gaulois, étoit plus doux ſous les Francs que ſous ces deux autres peuples. Les Francs n'avoient pas ſur leurs ſerfs une autorité arbitraire; s'ils les maltraitoient, ou les puniſſoient au-delà des bornes preſcrites, la Loi les leur enlevoit & les affranchiſſoit: ils ne pouvoient les vendre ſans y être autoriſés juridiquement, & jamais il n'étoit permis de les vendre aux Juifs, aux Infidèles, ni hors de leur Province. Il y avoit différentes eſpèces, comme différents degrés d'eſcla-

vage : les Serfs qui étoient fixés à un domicile, ou attachés par la culture à un fonds de terre, ne pouvoient être aliénés qu'avec le domicile ou la terre où ils étoient liés par la servitude. Les Serfs du Roi & de l'Eglise étoient inaliénables. Ceux d'un même Maître n'étoient libres de se marier qu'entr'eux. En épousant une esclave, un homme libre le devenoit du Maître de son épouse, aussi-bien que les enfants qui naissoient de son mariage, &c.

Après avoir exposé la condition des esclaves, telle qu'elle subsista jusques sous nos Rois de la troisième race, l'Auteur décrit les formules qui faisoient cesser la servitude en total ou en partie. Comme les Serfs ne pouvoient entrer dans la Milice, le besoin qu'on eut de les armer dans des temps de troubles, d'invasions & de revolte, diminua considérable-

ment la classe des esclaves : ces affranchissements, dont les Rois de la seconde race donnerent les premiers exemples, contribuerent beaucoup à l'extinction de l'esclavage : les Seigneurs imiterent les Rois : dans certaines occasions, ils affranchissoient tout un Hameau, tout un Village, comme le Roi à son avènement à la Couronne, à la naissance d'un Prince, affranchissoit une certaine quantité de Serfs. Il n'y avoit que le Monarque qui pût accorder une liberté absolue : un Seigneur ne pouvoit décharger que de son joug le Serf qu'il affranchissoit : ce qui n'empêchoit pas cet esclave de tomber sous le joug du Seigneur Suzerain, ainsi de degrés en degrés jusqu'au Roi qui étoit le *Suzerain de tous les Suzerains de son Royaume.*

En ôtant les fers aux uns, on appésantissoit ceux des autres, de

ſorte que leur condition devenoit plus dure, à meſure que leur claſſe devenoit moins nombreuſe. La Reine Blanche, ſenſible à leur malheur, employa l'autorité royale pour l'adoucir : ſes *ſentiments qui paſſerent* à S. Louis & à ſes ſucceſſeurs ; *préparerent* la voie à *l'affranchiſſement univerſel* que prononça enfin Louis Hutin. Il changea en *redevances annuelles les ſervices perſonnels* auxquels les Serfs étoient aſſujettis : il vouloit que ſon Royaume fût le *Royaume des Francs en vérité* comme *de nom*. Les Seigneurs invités à ſuivre ſon exemple, ne le firent pas avec une générosité ſi gratuite ; ils n'accorderent des affranchiſſements *qu'à prix d'argent* : la taxe fut réglée par les Commiſſaires du Roi : pluſieurs Serfs ne ſe trouverent pas en état de la payer : de-là vient qu'on trouve encore des affranchiſſe-

ments datés du Regne de François I.

Les deux dernières Dissertations de notre savant Académicien roulent *sur les Auteurs qui ont écrit avant la guerre de Troie*, *sur l'usage des Dictionnaires & sur les Grammairiens* : nous n'en pouvons donner que le titre. On ne trouve pas, dans l'*Errata*, toutes les fautes d'impression : par exemple, à la page 138, on cite le Chap. I. d'Isaïe, c'est le L. à la page 280, *Lucemque perausi*, il faut lire *perosi*, &c. Il y a beaucoup d'érudition & d'exactitude dans toutes les recherches de notre Académicien : sous sa plume, les matières se développent avec un ordre méthodique, une clarté facile : s'il eût été Grammairien plus correct & plus délicat, son style seroit plus coulant & plus élégant ; sans être plus recherché ni plus orné dans l'expression.

Juin, 1758.

ARTICLE LIX.

PHILIPPI BUONAMICI de claris Pontificiarum Litterarum Scriptoribus ad Benedictum XIV. Pont. Max. *Traité de M. Philippe Buonamici, sur les plus célèbres Secrétaires des Papes, &c.* (Volume *in* 8°. de 318 pages.) A Rome, chez les Pagliarini. M.DCC.LIII.

ON diroit que les Buonamici sont destinés à maintenir ou à rétablir, en Italie, l'usage de la belle Latinité. M. Castruccio Buonamici, frère de celui dont nous annonçons l'Ouvrage, nous a donné, en style de Tite-Live, l'Histoire des dernières guerres de Lombardie & de Gènes. M. Philippe Buonamici traite, dans le

goût de Cicéron, le ſujet qu'on voit ici en titre ; & l'on nous aſſûre que ces deux hommes de Lettres ont un frère qui excelle, comme eux, & qui peut-être les ſurpaſſe dans la connoiſſance & l'uſage du beau Latin. C'eſt ce mérite, ſi rare aujourd'hui, qui nous invite à rappeller le Livre de M. Philippe Buonamici ; il a déja cinq années d'exiſtence, & il embraſſe une matière qui doit moins nous intéreſſer que les Italiens. Il s'agit de ſavoir quels ont été les plus célèbres Secrétaires des Papes : diſcuſſion littéraire, il eſt vrai, mais bornée à quelques perſonnages, dont les talents & la réputation ont eu bien plus d'éclat au-delà des Monts que parmi nous : cet éclat d'ailleurs paroît obſcurci par la gloire de ceux qui ont mis en œuvre ces hommes de Lettres. Dans les

grandes affaires, on ne fait guères d'attention qu'aux Princes & à leurs principaux Miniſtres; on ne s'occupe pas d'ordinaire de ceux qui ont rédigé des Actes ou préparé des Mémoires.

Cependant la manière & le ſtyle de M. Buonamici donnent tant d'agréments à ce ſujet, que nous n'avons pu omettre ſon Livre; nous en avons commencé la lecture, comme celle de tant d'autres, ſans intérêt & ſans goût, bien réſolus d'abrèger tout, de ſupprimer les détails, de ne prendre que la ſubſtance des choſes, mais bientôt l'art de l'Ecrivain nous a ſéduits; le tour de ſes penſées, le coloris de ſon diſcours, ſa conformité preſque parfaite de ſa façon de converſer & de diſſerter avec celle de Cicéron; tout l'enſemble, en un mot, de ce Traité auſſi élégant qu'ingénieux, auſſi agréable que ſolide, nous a en-

traînés dans cette Analyse. Elle pourra être insipide & ennuyeuse, parce que nous y rendons, en François médiocre, des choses magnifiquement exprimées en Latin ; mais pour dédommager le Lecteur, nous transcrivons, au-bas des pages, quelques morceaux de l'Auteur même, & nous invitons tous les gens de Lettres à lire l'Ouvrage tel qu'il est, non tel qu'on peut le faire connoître dans un Extrait de Journal.

Cicéron employoit le Dialogue, pour traiter ses sujets oratoires & philosophiques ; M. Buonamici prend la même méthode pour nous expliquer l'Histoire & les qualités de ceux qui ont été ou qui doivent être Secrétaires des Papes. Il auroit pû faire, comme tant d'autres, qui composent des *Diatribes* & des *Dissertations*, mais il trouve ce

genre barbare, sans doute parce que Platon & Cicéron n'en ont point usé. *

On place ici quatre Interlocuteurs, dont le principal est M. Lucchesini, Secrétaire du feu Pape Clément XII. &, quelque temps encore, du Pape regnant Benoît XIV. Les autres personnages admis dans cette conversation, sont

---

* Pigebat enim harum quotidianarum *Diatribarum* atque *Dissertationum*; quæ monstra, aureis inaudita temporibus, ambitio peperit imperitorum qui, modò emittant aliquid in vulgus, non verentur judicia doctorum atque prudentum, à quibus multò facilius impetres, ut non scripta desiderent, quàm ut malè scripta probare possint. Id autem non eò dicimus quo acutius videre nos, quam ceteri, videamur, sed ut appareat plus apud nos valere auctoritatem veteris disciplinæ, quam, quæ temporibus nostris succrevit jam uberrimè, scribendi facilitatem.

M. Forti, Avocat Consistorial; M. Furietti, Référendaire de l'une & l'autre Signature *; & M. Buonamici, notre Auteur : c'est proprement lui qui fait & dit tout, mais l'art du Dialogue l'efface, en quelque sorte, pour laisser tout l'éclat à M. Lucchesini.

Le lieu de la scène est Tivoli, &, pour imiter de plus près Cicéron, une *petite prairie*, où les quatre amis s'asseyent & dissertent philosophiquement. C'est, en effet, par la Philosophie que M. Lucchesini entame la matière. Après avoir dit que celui qui est destiné à écrire les Lettres Pontificales, doit être un savant homme & un bon Ecrivain : deux quali-

* C'est l'Auteur illustre d'un savant Ouvrage sur les Mosaïques *De Musivis*, dont nous avons parlé au mois de Septembre 1755.

tés qui servent à la distribution générale de ce Traité ; il explique le genre de Science, dont on ne peut se passer dans cette fonction; & d'abord c'est la connoissance des affaires d'Etat ; c'est la Politique. » Il faut, *dit M. Lucchesini*, pénétrer dans les sources » même de la nature ; examiner » quelles sont les origines des » Empires, quelles sont leurs Loix » & leurs constitutions ; quels » principes de corruption ou de » conservation ils possèdent. Il » faut connoître de plus le génie » des Rois & des Peuples ; savoir » apprécier l'état présent des affai» res & des conjonctures ; pou» voir employer à propos la force » des exemples & l'autorité de » l'Histoire. Enfin il est nécessaire » d'avoir recherché, lû, médité » ce qu'on a dit ou écrit du ca» ractère de chaque Nation. Etude » immense, & qui paroît bien

» supérieure à la frivolité de notre » siècle. Comme on ne rassemble » plus que des bagatelles pour » orner les maisons qu'on habite ; » il semble qu'on méprise aussi » l'érudition profonde, & qu'on » se contente d'un savoir purement extérieur & superficiel. «*

---

* Aperiendi sunt humanæ naturæ fontes ; unde imperia extiterint, quibus stent legibus, atque institutis ; quid iis labem, quid salutem afferat, etiam atque etiam investigandum. Cognoscenda prætereà studia regum & populorum ; momenta rerum & temporum ; vis tenenda exemplorum ; historia inprimis arripienda, telum maximum iis qui ad res gerendas accedunt : quæ denique versantur in quâque Republica, quæ de cujusque gentis moribus traduntur, ea scriptori nostro quæsita, audita, lecta, agitata esse debent. Magnum sanè opus, sed in quacumque arte multum inest difficultatis, ubi excellere velis, atque à turba secerni. Ætas certè nostra magnæ illius & virilis,

On voit bien que, dans ce morceau, les devoirs & les rapports de la Politique sont peints en général, & que tout Sujet destiné à entrer dans le maniement des affaires peut s'appliquer cette leçon.

Mais le Dialogue s'anime bientôt par une sorte d'altercation qui s'éleve entre les quatre amis. M. Lucchesini conseille fort à celui qui doit être chargé des Lettres Pontificales, de s'appliquer plus à la Politique qu'à la

ut ità dicam, eruditionis vel fastidio tenetur, vel labore frangitur. Atque ut in ornamentis domorum jam non solida veterum præclarorum opera Artificum, sed transalpinas, transmarinasque delicias leves & inanes requirit, sic in studiorum ratione adumbrata quadam eruditionis specie delectatur; effigiem verò doctrinæ solidam illam ab optimis auctoribus mirificè expressam temerè projecit.

Jurisprudence;

Juriſprudence : ſur quoi M. Furietti & M. Forti, qui avoient déja des engagements dans le Barreau, demandent ſi leur état eſt donc totalement contraire aux vues & au ſyſtême de M. Luccheſini ? Queſtion qui engage celui ci dans un fort beau développement des fonctions attachées à la Juriſprudence & à la Politique. Il fait voir qu'un Juriſconſulte eſt utile à la patrie ; qu'il peut ſe diſtinguer dans ſa profeſſion, parvenir aux honneurs, acquérir des richeſſes ; mais qu'il ne doit point aſpirer à la qualité d'homme d'Etat, s'il ſe borne aux connoiſſances qu'on acquiert dans le Barreau. Le ſentiment du ſage Cardinal Sadolet vient à l'appui de cette doctrine. Quand Paul III. eut créé Cardinal ſon petit-fils, Ranuzio Farneſe, on s'empreſſa de donner à ce jeune Prélat un Maître de Juriſprudence pour le former aux affaires ; mais

Sadolet, en ayant été informé, écrivit promptement une longue Lettre, pour désaprouver cette forme d'éducation. Il observa qu'elle ne convenoit point à un Sujet qui devoit entrer dans le Gouvernement ; qu'un Cardinal Farnèse n'étoit point fait pour la discussion des Procès & pour les mouvements du Barreau ; que ses études devoient rouler sur cette partie de la Science des Philosophes qui embrasse la Politique, & plus spécialement encore sur la connoissance de la Religion. *

---

* Quare non injuria Sadoletus, ut accepit Rainutio Farnesio, quem nuper Cardinalem Avus Pontifex creaverat, magistrum aliquem, nescio quem, forensis Jurisprudentiæ datum, statim longiorem Epistolam scripsit & plenam omnium rerum quæ adolescentem ab istiusmodi studio ad majora quædam revocarent. Meminisset, non se foro & litibus, sed Universæ Christianæ Reip.

On trouvera peut-être que M. Lucchesini, ou plutôt M. Buonamici, notre Auteur, éleve bien haut les Secrétaires Apostoliques, puisqu'il les compare aux Cardinaux, & même aux Cardinaux neveux qui entrent d'ordinaire si avant dans toutes les grandes affaires de l'Etat & de l'Eglise. Mais telle est, en effet, la considération, dont Rome honora longtemps des Secrétaires de confiance, des hommes chargés de dresser les Lettres Pontificales, tant particulières que publiques, d'écrire d'un style convénable aux Princes Ecclésiastiques & Séculiers, de mettre en ordre des plans de

natum esse : cujus gerendæ ratio non aliundè petenda erat quam à Philosophiæ fonte & cognitione rerum divinarum. Hæc Sadoletus Cardinalis in omni recto studio semper, magnisque rebus versatus.

Négociation, soit en matière de Religion, soit pour des intérêts Politiques &c. On a vû souvent les Secrétaires des Papes promus aux dignités, & même honorés de la pourpre : telle fut en particulier la fortune de Bembe, de Sadolet, d'Accolti, de Masféi, d'Ubaldini, de Nerli, & d'une multitude d'autres, sans parler de plusieurs qui sont parvenus au souverain Pontificat. Il est parlé de tous ces hommes illustres dans le Livre qui nous occupe.

La Science de la Religion est encore plus nécessaire dans cette charge, que les connoissances relatives à la Politique ; & c'est ce que M. Lucchesini expose très-distinctement. Sa manière, comme on a déja pû le remarquer ci-dessus, est de procéder d'abord par des principes généraux ; il fait sentir ici de quelle importance il est, pour le bon Gouvernement,

de maintenir la Religion, d'entretenir la concorde entre le Sacerdoce & l'Empire : les exemples, même profanes, entrent dans cette exposition générale ; on cite les Athéniens, les Lacédémoniens, les Romains qui ne séparerent point la Religion de la conduite des affaires d'Etat. *

Combien plus, dans le Christianisme, doit-on procurer l'accord des Loix divines & humaines ! Nécessité par conséquent pour les hommes chargés d'un ministère public, de bien connoître les obli-

* Quis enim non videt, sublatâ Religione atque adeo justitiâ, quibus rebus omnis humana societas continetur, societatem ipsam, quibusdam veluti nervis exsectis, dissolutam ac debilitatam jacere ? Aut quæ potest esse concordiæ, vel denique salutis in civitate spes, si Sacerdotii atque Imperii potestates, quæ ad conservationem civium coalescere unà debent, prava

gations & les rapports de la Religion. Le Dialogue de M. Buonamici applique ce principe au sujet qu'il traite ; & comme les saintes Ecritures sont le Code essentiel des Chrétiens, c'est là qu'on fixe les premiéres & les plus continuelles attentions des Pontifes, & de ceux qui sont chargés d'énoncer leurs décrets. Il faut que les Lettres Apostoliques soient pleines de cette doctrine toute céleste : plus le langage des saints Livres se manifestera dans ces Lettres, & plus elles mériteront de respect,

---

consilio distrahantur ? Valuit semper in optimâ quaque Republicâ, hæc divinæ atque politicæ scientiæ conjunctio. Hinc Athenienses omnibus semper consiliis Sacerdotes quosdam adhibuerunt. Hinc Lacedæmonii & Regibus illis suis augurem assessorem dederunt, &, si quid gravius accideret, Delphos usque mittebant qui oraculum sciscitarentur, &c.

plus elles paroîtront dignes du Chef de l'Eglise. *Ce fut*, ajoûte M. Lucchesini, toujours Interlocuteur principal dans cette conversation, *ce fut une parole bien peu convenable que celle qui échappa*, dit-on, *au Cardinal Bentivoglio, celui-là même dont on a une Histoire célèbre des guerres de Flandre. Voyant un jour des Lettres écrites au nom du Pape, par le Secrétaire Sylvio Antoniano, & y remarquant*

---

* Quâ in re non possum non desiderare prudentiam Cardinalis Bentivoglii illius, qui Batavi belli scripsit Historiam, viri cœteroquin prudentissimi. Dixisse enim dicitur, quum Epistolas Silvii Antoniani quasdam Pontificis nomine conscriptas legisset, quod multa essent in iis à sacris Litteris derivata, videri eas sibi Monachum redolere, non Principem : quasi Principis, præsertim qui Pontifex idem esset, dignitas cum sacrarum Litterarum studio pugnaret, &c.

beaucoup de traits adoptés ou imités de l'Ecriture ; ce Cardinal dit que ces Lettres lui paroissoient plus dignes d'un Moine que d'un Prince. Comme si, continue Lucchesini, *la dignité d'un Prince, & sur-tout d'un Pape pouvoit jamais être blessée ou altérée par le langage divin des Ecritures, &c.*

Toute la suite du discours de Lucchesini développe les autres parties de la Science Théologique qu'il convient aux Secrétaires des Papes de ne point ignorer : Décrets des Conciles, Définitions Apostoliques, sentiments des Pères, avec une teinture médiocre de Théologie contentieuse, voilà le fond d'érudition nécessaire à cet emploi. Sur quoi il s'éleve, dans le Dialogue, une sorte de controverse entre M. Lucchesini d'une part, & Mrs Furietti & Forti de l'autre. Ceux-ci trouvent que le premier

porte un peu bien loin ſes vues ; qu'il embraſſe de trop grandes choſes dans ſon expoſition. Mais M. Luccheſini ſe juſtifie à la manière & dans le goût de Cicéron, diſſertant & inſtruiſant ſur les qualités de l'Orateur. Il dit, d'après ce modèle, que l'idée qu'il a d'un homme chargé d'écrire les Lettres Apoſtoliques, eſt parfaite ; qu'il ne ſe contente pas des qualités ordinaires, ni de ce qu'on remarque communément dans ceux qui occupent cette place ; que ſon intention eſt de tendre à ce qu'il y a de plus excellent : ſur quoi il revient à ſes principes, les confirme, les étend, & paſſe de ſuite au ſtyle qui convient pour cette fonction. On peut aſſûrer qu'ici le Diſſertateur ſe ſurpaſſe lui-même, & que cette partie de l'Ouvrage eſt écrite avec toute l'élégance, toute la beauté & toute a fineſſe poſſible. Nous ne pou-

vons rendre au Lecteur toute cette magnificence d'élocution; mais il doit nous être permis de croire que, depuis Cicéron, on n'a peut-être jamais si bien parlé d'aucune profession littéraire.

M. Lucchesini donne une Notice succincte des divers genres d'expéditions, qui se font au nom des Papes. Il y a sur-tout les *Bulles & les Brefs*; & les Brefs encore sont de deux sortes; les uns en forme de véritables Lettres que les souverains Pontifes écrivent aux Rois, aux Princes & aux Grands; les autres plus particulièrement destinés à énoncer des graces. Ces derniers tiennent plus du style des Diplômes: on y conserve toute la dureté & la rudesse des formules: on n'y emploie nul ornement, nulle élégance. En quoi M. Lucchesini témoigne sa surprise, & ne dissimule pas le desir qu'il auroit de

rappeller, même pour ces sortes d'Actes, la pureté du Latin, comme on faisoit du temps de Sadolet.

Mais ce sont les Brefs ou Lettres de la premiére sorte qui exigent toute l'attention d'un Secrétaire. Quand les Papes écrivent aux Rois, aux Princes & aux Grands, il leur convient de s'exprimer d'une manière digne de leur rang ; & puisque le Latin a toujours été la Langue de l'Eglise Romaine, il faut que ce Latin, sous la plume des souverains Pontifes, soit pur, net, soigné, élégant. » Quand je vois, » *continue l'Auteur*, la dignité » du saint Siège dégradée, en » quelque sorte, par un style qui » n'est Latin qu'à demi, je sens » une douleur plus vive que n'eût » été celle du Corrège, s'il avoit » vu son magnifique Tableau de

» la Nuit † foulé aux pieds dans » les carrefours. Ce bel ouvrage » couvert de boue, n'eût pas été » reconnu de son Auteur ; & il en » est, à peu-près, de même des » Ecrits les plus vénérables pour » le fond des choses qu'ils con- » tiennent ; ils paroissent tout au- » tres sous des plumes barbares. «*

† C'est un Tableau de la Nativité de notre Seigneur ; où tout est sombre, hors l'Enfant Jesus qui répand une lumière très-vive & toute en contraste avec cette belle Nuit.

* Equidem quum video Pontificiæ causam dignitatis fœdari sordibus semilatinæ dictionis, multò acriore ardeo doloris vi, quàm si excellens ille pictor Corrigius Noctem illam suam misere deformatam videret in trivio. Atque ut illa cœno oblita vix posset agnosci, sic inquinatæ scriptorum barbarie sanctissimæ res aliæ videntur, atque quum elegantibus expolitæ verbis, tanquam Tabulæ collucent bene pictæ, atque in bono lumine collocatæ. Tanti interest in scribendo cura verborum !

Ce n'eſt pas que l'Auteur du Dialogue veuille qu'on s'écarte de a gravité Eccléſiaſtique dans les Lettres qui ſont écrites au nom les Papes. Bembe, pour vouloir ̇tre trop Latin & trop Cicéroıien, affecta des manières de parer toutes profanes : il faiſoit dire u Pape, annonçant ſa Promotion ux Rois & aux Princes, qu'il avoit té *créé Pontife par le bienfait les Dieux immortels :* il mettoit lans une Lettre adreſſée aux Véıitiens dans un temps de calamité, ju'ils *devoient ſe confier dans la protection des Dieux immortels :* l appelloit la ſainte Vierge, honorée à Lorette, *DEAM LAURETANAM. Quoi de plus abſurde*, reprend notre Auteur, ou plutôt M. Lucchefini qu'il fait parler ? *Quoi de plus indigne de la majeſté d'un ſouverain Pontife, que de lui mettre dans la bouche des termes qui n'auroient pu conve-*

nir qu'à un Prêtre des Idoles?

Mais, en gardant la bienséance Ecclésiastique, il faudroit se ressouvenir de n'être ni barbare, ni négligé. Ce n'est compromettre ni l'intérêt de l'Eglise, ni la dignité du saint Siège, que d'user de termes bien choisis & d'employer un beau style. Quand Paul III. convoqua le Concile de Trente par une Bulle pleine de gravité, de majesté & d'élégance, les ennemis même de l'Eglise furent saisis d'une sorte d'admiration, & ils n'attaquerent point cet Ecrit vraiment digne d'un souverain Pontife; mais dans la suite, s'étant apperçus de quelques négligences qu'on avoit laissé passer dans d'autres Bulles ou Brefs, ces Hérétiques se permirent des railleries indécentes. Ils avoient tort, sans doute, puisque l'autorité de l'Eglise & du saint Siège ne dépend pas de l'élégance des termes; cependant on eût encore

nieux fait de ne laiſſer aucun prétexte à la malignité de ces adverſaires de la Religion. Cela eſt ſi vrai, *ajoûte M. Lucchesini*, que les plus ſages Princes de l'Egliſe ont toujours recherché de bonnes plumes pour inſtruire le Public. Voyez le Catéchiſme du Concile de Trente, & les Actes des Conciles de Milan; ce ſont des Pièces bien écrites; & en remontant aux Lettres des Papes du 5^e^ & du 6^e^ ſiècle, à celles de Léon I. de Felix III. de Gelaſe I. de Symmaque, ne remarque-t-on pas, dans ces Ecrits, plus de force, de clarté, de gravité, de politeſſe même que dans la plûpart des autres Ouvrages du même-temps?

Ici l'Auteur parcourt, dans l'étendue de plus de 70 pages, toute la ſuite des Secrétaires Apoſtoliques, à commencer par S. Grégoire le Grand, qui remplit cette fonction auprès du Pape Gelaſe I.

Il se trouve dans cette long Nomenclature des siècles bien ba bares, mais enfin le peu de litt rature qui subsistoit encore, d meura dans la possession des Eccl siastiques ; & les Papes recueill rent par eux-mêmes & par leu Officiers les débris des connoi sances humaines.

Il faut cependant passer tout cette zone glaciale de l'ignorance & nous ne pouvons même no arrêter aux premiers beaux jou de la restauration des Science Rome vit dès-lors auprès de se Pontifes les meilleurs Ecrivain de l'Europe, un Jacques Ama nati, un Léonardo Dati, un Ma thias Palmerio, un Adrien Co netano, & une foule d'autres pl ou moins célèbres ; mais il fa nous fixer aux illustres Littérateu Bembe & Sadolet, qu'on peut di avoir porté plus haut que q ce soit la gloire des Secrétair

Apostoliques. Voici l'éloge de Sadolet en parallèle avec celui de Bembe.

» Sadolet, collègue & ami de » Bembe, avoit beaucoup de Lit» térature, de force dans l'esprit, » d'abondance & de majesté dans » le style, quoiqu'on eût pu y » désirer plus de correction & de » pureté. On y remarquoit cette » sage teinture du langage Ecclé» siastique qui manquoit totale» ment à Bembe. Ainsi ces deux » excellents hommes n'étoient pas » absolument parfaits dans leur » genre. Bembe auroit dû être » moins profane, & Sadolet plus orné. « * Cette dernière Criti-

* In Jacobo Sadoleto, qui Bembi collega fuit & amicus, plurimæ erant literæ, vis summa ingenii, scribendi item ratio, si non ita limata & nitida, ampla tamen satis & copiosa, & in epistolis Pontificiis colore illo quodam

ſtyle de Sadolet. Il n y a, (
t-il en adreſſant la paro
cheſini, qu'un connoiſſeu
vous, qui puiſſe juger d
de ce Cardinal, & trouve
fauts dans ſa Latinité. *Q*
leto defuit, non quivis un
illa, ut ita dicam, ſem
ſed doctus tantummodo,
modum ipſe es, atque i
olfecerit Latinitatis exi
M. Luccheſini revient
Chronologique des Secr

Eccleſiaſtico, quo Bemb
caruit, leviter tincta. Ita
cleſiaſtici Sermonis ſanctita
perfectio illa, & Latinæ di

l la conclut par lui-même. Il fut appellé pour cet emploi par Clément XII. après que Charles Majella se fût retiré à cause de ses infirmités. Les préparatifs de Lucchesini, pour cette fonction, furent de lire beaucoup les Epîtres de Cicéron à Lentulus, à Appius, à Metellus &c. & de relire attentivement les Livres saints. Cicéron devoit servir de modèle pour le style : les divines Ecritures devoient fournir le fond des choses, & donner de l'autorité aux Lettres Apostoliques. Il paroît, par le récit de notre Auteur M. Buonamici, que Clément XII. avoit fait un bon choix. Lucchesini est mort dans son emploi qu'il continuoit encore sous le Pape Benoît XIV. & à l'âge de plus de 80 ans. Il étoit en même temps Chanoine de l'Eglise de S. Pierre, où ses cendres reposent.

Nous terminons ici notre Ana-

lyse, qui ne rend compte que de la moitié du Volume, c'est-à-dire depuis le commencement jusqu'à la page 145. C'est que le reste jusqu'à la page 303 ne comprend que des Notices succinctes & détachées sur chacun de ceux qui ont rempli la charge de Secrétaire Apostolique. Ces Notices sont toujours d'une Latinité exquise ; mais il n'est pas possible d'en donner un Extrait suivi. Il faut abandonner tout cela aux attentions du Lecteur, qui n'en perdra pas une ligne, s'il conserve encore le goût de la vraie & antique Latinité.

ARTICLE LX.

ODES SACRÉES, dédiées à Monseigneur le Dauphin. Par M. de Bologne de l'Amérique, Associé aux Académies Royales des Belles-Lettres de la Rochelle, d'Angers & de Marseille, & à celle de Messieurs les *Inestricati* de Bologne. *Et Poësies diverses du même Auteur. Nouvelle Edition, revuë, corrigée, & considérablement augmentée.* A Paris, chez la Veuve Thiboust &c. M. DCC. LVIII. (Volume *in*-12. pages 224.)

QUAND les Poësies de M. de Bologne parurent pour la premiére fois en 1746, nous leur fîmes l'accueil que méritoit une Muse, dont presque tous les Vers

ſont auſſi purs & auſſi chaſtes que la ſource ſacrée, où elle a choiſi la plûpart de ſes ſujets. Dans le portrait hiſtorique, que M. de Bologne fait de lui-même à un de ſes amis, il a renfermé en une Stance de quatre petits Vers, toutes les matières qui ont exercé ſa veine.

Vaines grandeurs, folle tendreſſe,
N'attendez point un encens faux;
Je ne chante que la ſageſſe,
L'Etre ſuprême & les Héros.

En paraphraſant les Pſeaumes & les Cantiques, à peine échappe-t-il à ſa verve une expreſſion qui ne ſoit empruntée du Texte ſacré: ſon ſtyle & ſes idées ſemblent couler de la même inſpiration: ainſi ce ſentiment qui termine ſon portrait, eſt auſſi ſincère qu'édifiant.

Libre de ſoins, exempt d'envie,
De mon deſtin je ſens le prix ;
Trop heureux enfin ſi ma vie
Répondoit mieux à mes écrits.

Dans nos Mémoires (Octobre Vol. 1746) nous appuyâmes lus ſur le mérite de ſa piété que ır le prix de ſes Poëſies : cette ouvelle Edition nous offre l'ocaſion de rendre juſtice à ſes taents avec autant de plénitude que le complaiſance. Comme les Odes ſacrées ſont la portion la plus conſidérable de ſon travail, puiſqu'elles occupent plus des deux tiers de ce Volume, nous n'irons guères ailleurs chercher les citations qui doivent remplir cet Extrait.

Le Chriſtianiſme de M. de Bologne ſe manifeſte & ſe caractériſe parfaitement dans ſon Ode ſur la Religion, on en peut juger par ces deux ſtrophes.

Esprit-Saint ! tu m'es favorable.
De tes conseils mystérieux
L'œconomie impénétrable
Se dévoile à mes foibles yeux :
Ce que ta Majesté terrible
Dans un abysme inaccessible
Cache à l'orgueil par sa splendeur,
Nous en avons l'intelligence,
Quand nous savons, dans le silence,
En adorer la profondeur.

Dépôt sacré ! Régle divine !
Où mon devoir se trouve écrit :
Oracles saints ! quelle doctrine
Proposez-vous à mon esprit ?
Une morale aimable & pure,
Que l'Auteur seul de la nature
De ses trésors a pu tirer ;
De profonds, d'augustes mystères
A ma raison bien moins contraires
Que toujours prêts à l'éclairer.

Quelle dignité dans ce reproche que Dieu adresse aux Juifs, pour leur déclarer l'horreur qu'il a des

Sacrifices

Sacrifices offerts par leurs mains infidèles ! (Ode XI. tirée du Pſeaume 49.)

Ouvrez-vous, portes éternelles...
Ecoûtez, Jaçob, écoûtez.
Faut-il encore, ames charnelles,
Vous expliquer mes volontés ?
Dans vos offrandes faſtueuſes,
Des hécatombes ſomptueuſes,
Et des forfaits toujours récens !
Servez-vous un Dieu fantaſtique,
Dont le culte fanatique
Uniſſe le crime & l'encens ?

Dans l'Ode XII. tirée du Pſeaume 50, après avoir exalté le bienfait de la Rédemption, une ame pénitente peut-elle reconnoître plus clairement ſa foibleſſe & la néceſſité de la grace ?

Couronne ces faveurs ſuprêmes !
Vil limon paîtri de tes mains,
Quand tu nous livres à nous-mêmes,
Que pouvons-nous, foibles humains !

En vain dans le ſang adorable
D'un Dieu mourant & ſecourable,
Tu me rendras ma pureté ;
Si d'une nature impuiſſante,
Ta grace toujours agiſſante
Ne ſoûtient la fragilité.

Les comparaiſons, plus ſimples que recherchées, dont l'Ecriture ſe ſert pour rendre les objets plus ſenſibles, ſont conſervées avec fidélité : en voici un exemple tiré de l'Ode XIII. où le Poëte, d'après le Pſeaume 101, peint le deuil des Juifs dans leur captivité.

Semblable à ces oiſeaux funèbres ;
Loin du commerce des cités,
Je cherche les lieux écartés,
La ſolitude & les ténèbres :
Là, preſſé de mortels ennuis,
Je paſſe les jours & les nuits
A gémir ſur ma deſtinée,
Telle on entend, dans les déſerts,
La tourterelle infortunée
Qui de ſes cris perce les airs.

Ce début de l'Ode XIV. nous roît remplir tous les sens que ésente le premier verset du eaume 102, *Benedic anima mea Domino, &c.* d'où est tirée cette de : ce Pseaume n'est qu'*une tion de graces pour les bienfaits Dieu.*

Rayon de la divine essence,
ous qui participez à son éternité ;
endez gloire, mon ame, au Dieu de
Majesté,
ui remplit l'univers de sa magnificence !
e ses faveurs sur vous il ouvre les
trésors,
Que dis-je ? il se donne lui-même ;
ur benir son saint nom, redoublez vos
efforts :
Célébrez sa grandeur suprême ;
ux soins de son amour égalez vos
transports.

Dans la 9[e] ſtrophe de la même Ode, quel heureux aſſemblage d'expreſſions qui ſont comme autant d'images détachées des Livres prophétiques !

Gouffre profond, vaſte carrière ;
Océan qu'il contient dans le creux de ſa main ;
Tyrans impétueux ; qui ſoulevez en vain
Des flots dont ſa parole a fixé la barrière ;
Pavillon lumineux, qui couvrez l'univers ;
Fiers monts, qu'il peſe en ſa balance,
Globe que de trois doigts il ſuſpend dans les airs,
Louez l'Etre par excellence
Qui ſçut vous embellir de tant d'êtres divers.

L'Ode ſuivante ſur la création, contient des Tableaux ſi animés,

qu'on croiroit y contempler la Nature naissante sous la main de son Auteur. Par exemple,

Entre l'arène des montagnes
C'est ta main qui filtre les eaux,
Dont l'assemblage en nos campagnes
Forme les fleuves, les ruisseaux :
Par un effet de ta sagesse
Les animaux de toute espèce
S'y désaltèrent tour-à-tour :
Là des oiseaux le doux ramage
Te prévient par un tendre hom-
mage
Qui ne finit qu'avec le jour.

. . . .

De cette sagesse adorable
Qui nous dépeint mieux la gran-
deur,
Que cet abysme impénétrable
Dont tu vois seul la profondeur!
Jusqu'au plus éloigné rivage
Les vaisseaux s'y font un passage

Que ta bonté leur applanit ;
Et cette effrayante carrière
Qui nous paroît une barrière,
Est le lien qui nous unit.

Ces morceaux que nous citons ne sont point assez choisis, pour qu'on nous accuse de vouloir montrer le talent de l'Auteur par ses plus beaux côtés. Toutes ses Poësies sacrées sont pleines de traits, pour le moins aussi-bien frappés. Mais nous ne prétendons pas que ce Recueil soit exemt de défauts. Pour peu que le Texte sacré soit familier à nos Lecteurs, il leur fera sentir ce qu'il peut y avoir de foible, quant aux tours & quant aux expressions dans quelques-uns des Vers que nous avons rapportés. Dans les Pseaumes & dans les Cantiques de l'Ecriture il y a une chaleur, une énergie, une précision, qu'aucun Poëte n'a encore pu atteindre, ni même

imiter. Les Connoiſſeurs en Poëſie n'en ſont point étonnés : en liſant ces Hymnes ſacrés, ils ſentent le ſoufle divin qui tranſportoit les Prophètes bien au-delà des limites, où le génie de l'homme peut étendre ſon eſſor.

M. de Bologne a tiré & traduit quelques Fragmens de Métaſtaſio, dont nous ne citerons que le plus court.

Il torre altrui la vita
E facolta commune
Al piu vil della terra ; il darla e ſuolo
De Numi, e de regnante.

TRADUCTION.

Pouvoir ôter la vie, eſt un triſte avantage
Qu'avec les plus grands Rois un vil brigand partage ;

La donner est un droit auguste & précieux,
Et que le trône seul partage avec les cieux.

Cette Traduction figure assez bien avec une *paraphrase*, où nous trouvons heureusement rendu par l'Auteur, le sens de ce beau Vers de Virgile.

Heu! nihil invitis fas quemquam fidere divis!

Dans nos moindres projets intéressons les cieux:
On voit bien des vaisseaux échappés du naufrage,
Aborder quelquefois en dépit de l'orage,
Mais jamais en dépit des Dieux.

C'est peut-être ici le seul Volume de Poësies diverses, où l'on ne rencontre aucun trait de Satyre. On y trouve quelques élo-

ges ; mais ils ſont ſi bien adreſſés & ſi bien placés, qu'on ne ſoupçonnera pas la flatterie de les avoir dictés.

En faiſant des Vers François, M. de Bologne n'a pas négligé les Vers Latins. Dans la Traduction du premier Livre de Télémaque, qui termine ce Recueil, on trouvera beaucoup d'endroits qui ſont très bien rendus.

Nous répétons ce qui eſt inſinué plus haut. L'eſtime que nous faiſons de ces Poëſies, ne nous a pas aveuglés ſur les taches qu'on pourroit y remarquer : le meilleur des Poëtes n'eſt jamais que le moins défectueux, *optimus ille eſt qui minimis urgetur.*

Nous n'avons pû retrouver l'ancienne Edition pour la comparer avec la nouvelle, où nous avons cru reconnoître beaucoup d'endroits retouchés & corrigés : il faut que celle-ci ſoit beaucoup

plus ample, puiſqu'elle contient 93 pages de plus que la premiére.

ARTICLE LXI.

CATALOGUE ABREGÉ des Médailles du Cabinet du feu DU VAU, ancien Capitoul de Toulouſe. A Troye, chez Michelin. *In*-12. pag. 31.

UNE ſuite de plus de treize cents Médailles d'or Grecques & Romaines, feroit honneur aux Cabinets des Princes les plus curieux. On la trouve dans celui qu'avoit formé feu M. Picard du Vau, originaire du Mans & ancien Capitoul de Toulouſe. Le Catalogue annonce encore plus de quatre cents Médailles antiques en argent & en bronze, quantité de modernes en tous métaux, plu-

ſieurs pierres gravées par les plus célèbres Artiſtes de l'Antiquité, beaucoup de Portraits en miniature du fameux Petitot, des Tableaux, des Livres & des Bijoux curieux.

Cette multitude d'objets intéreſſants eſt annoncée dans un Catalogue fort précis, qui le ſeroit même trop, ſi le Cabinet de M. du Vau étoit moins connu. Mais cet illuſtre Amateur étoit depuis quarante à cinquante ans en relation avec tous les Curieux d'Italie, d'Angleterre, d'Hollande, des Pays-Bas & de la France. Il leur communiquoit ſes découvertes; il profitoit de celles qu'ils faiſoient: & la voie des échanges ou des achats les faiſoit concourir tous à la perfection de leurs Cabinets. M. du Vau avoit encore le mérite rare d'aimer à faire part de ſes tréſors, & de ſes connoiſſances plus précieuſes que les tréſors. Ce

caractère de complaisance attiroit chez lui quantité de Savants, & lui a donné plusieurs Elèves, qu'il a formés avec soin. Un Cabinet si fréquenté ne demandoit pas un Catalogue beaucoup plus étendu. Il se borne aux Médailles. Nous allons en suivre les Articles qui nous paroissent mériter davantage l'attention des Curieux.

Les premiéres Médailles Grecques de cette Collection sont celles de Philippe de Macédoine, d'Alexandre son fils & de Lysimaque. Elles sont presque toutes d'une belle conservation. Du reste, elles n'ont rien de particulier. Celles des Ptolémées sont également connues. Le Médaillon d'Hiéron est plus rare. On y voit la tête d'Hiéron ceinte du diadème. Au revers, le nom du Prince ΙΕΡΩΝΟΣ avec un Cavalier : sous les pieds du cheval la lettre Φ. Cette Médaille, assez commune en

bronze, n'avoit pas encore paru en or. Elle est très-différente de celle qu'on trouve dans l'excellent Ouvrage de Mirabella.

Dans la suite des Villes Grecques, on en remarque de fort belles de Syracuse, de Cyrène, de Catane, des *Coses*, & non pas de *Coson*, comme on les nomme dans le Catalogue. On s'est aussi trompé dans la Description de la Médaille de Thase. L'inscription n'est pas Σοτεροϛ δασιων Ηεραχλεως, mais ΣΩΤΗΡΟΣ ΗΡΑΚΛΕΟΥΣ, & à l'Exergue ΘΑΣΙΩΝ. On dit qu'au revers il y a une tête de femme ceinte du diadème, couronnée de de laurier, & au milieu deux fleurs. Nous avons vu plusieurs Médailles de Thase; mais toutes avoient au revers une tête de Divinité, couronnée de pampre.

Les Consulaires ne présentent que dix ou onze familles différentes. Malgré ce petit nombre,

on y trouve des pièces rares, telles que les deux Médailles de Vibius Varus. Celle de Numonius Vaala est encore plus singulière. On n'en connoissoit auparavant qu'une en argent; en voici une en or. D'un côté est une belle tête de la victoire sans inscription. Au revers, deux Soldats qui attaquent un retranchement défendu par un autre Soldat, avec l'inscription C. NVMONIVS VAALA.

Mais c'est dans les Impériales que paroît toute la richesse & toute la beauté du Cabinet de M. du Vau. On y compte jusqu'à cent soixante & cinq têtes différentes, depuis Jules César jusqu'à Isaac l'Ange qui n'est mort qu'en 1195. Le grand nombre des Médailles de chaque Prince est moins surprenant que la rareté d'une quantité de pièces, dont plusieurs ne sont pas même connuës. Au milieu de tant de richesses, nous ne pouvons

u'indiquer les Médailles les plus onsidérables. Jules Cesar en a iuit, dont une porte la tête de ce 'rince voilée. Le Triumvir Lepilus en a deux fort belles. On voit ivec plaisir les revers d'Auguste ARMENIA CAPTA. MARTI VLTORI. Le revers de Galba, *Roma renasces*, n'a peut-être pas été bien copié : sur les Médailles que nous avons vuës, on lit seulement ROMA RENASC. c'est-à-dire Rome renaissante, *Roma renascens*. Les Othons, les Vitellius, le triomphe de Vespasien après la ruine de Jérusalem ; les plus beaux revers de Trajan donnent encore du prix à cette suite. Mais on est bien plus surpris d'y avoir les têtes si rares de Plotine, de Marciana, de Matidia & de Didia Clara.

La Médaille d'or de Pescennius doit occuper l'attention des Curieux ; & l'on ne peut discon-

venir que, si elle est véritablement antique, elle ne soit d'un grand prix. Elle représente d'un côté la tête de Pescennius avec cette inscription, IMP. CAES. C. PESC. NIGERIUS COS II. Au revers, la Déesse de la Monnoie tient en main sa balance MONETA AVG. Nous en avons sous les yeux une de petit bronze, qui est également singulière. C'est la même tête, la même inscription. Le revers seul est différent. Il est consacré à l'Espérance, qui tient en main une fleur, BONAE SPEI. C'est, sans doute, d'après de tels monuments que Panvinius a marqué le second Consulat de Pescennius. Les Fastes de Sicile, les Fastes Capitolins ne parlent jamais de ces Consulats. Il est vrai que le Consulat, dont Spartien a parlé, n'y est pas plus connu. Le nom de *Nigerius* a encore quelque chose d'extraordinaire. Sur les

Médailles d'argent, qui ſont plus communes, on lit NIGER. IVST. AVG. c'eſt-à-dire *Juſtus Auguſtus*. Enfin il n'y a pas encore long-temps que M. le Baron de la Baſtie écrivoit qu'on ne trouvoit pas de Peſcennius en or dans les Cabinets connus. Cette Médaille pourroit donc bien groſſir le nombre des faux Peſcennius d'Arſchot & de Saxe-Gotha, &c.

Quoiqu'il en ſoit, elle ne diminue en rien la beauté de cette ſuite, où l'on admire encore les revers de Septime Sevère, de Macrin, d'Elagabale, des tyrans même Poſtume, Lélien, Victorin & Tétricus le père.

Après ces temps de trouble & de diviſion, les Médailles ne conſervent plus cette beauté, cette nobleſſe qu'elles avoient dans le haut Empire. Tout y annonce, tout y reſſent la décadence des Arts; & plus on avance, plus on

y apperçoit de vestiges de cette Barbarie, qui a défiguré tous les monuments jusques vers la fin du quinzième siecle. Malgré cela, ces Pièces sont toujours intéressantes pour un Curieux : souvent même elles sont plus rares ; parce qu'elles ont été plus négligées. Elles ont encore l'avantage de répandre quelque lumière sur l'Histoire. Il n'en faut pas tant pour intéresser des Amateurs qui verront ; dans cette suite, des Médailles très-rares de Jovin, de Priscus Attalus, d'Eudoxie, de Placidie, d'Irène, & de très-beaux Quinaires de Pulchérie, de Tibère Constantin & de Tibère Absimare.

M. du Vau donnoit tous ses soins à sa suite d'or. Cependant il n'avoit pas rejetté quelques bonnes Médailles d'argent. Ce Catalogue parle d'un César voilé, d'un Lepide, d'un Pescennius Niger, d'un Carausius avec le revers

Expectate veni, & même d'un Vetranion, Médaille très-rare, & qui méritoit d'être plus détaillée. On ne trouve aussi qu'une annonce fort générale sur le bronze.

Avec un goût si décidé pour l'antique, M. du Vau ne pouvoit pas être insensible aux beautés des Médailles modernes. Aussi n'avoit-il pas entièrement abandonné cette partie; & quoiqu'il n'ait pas formé de suites complettes de moderne, cependant il avoit rassemblé en or, en argent, en bronze un très-grand nombre de pièces curieuses de tous les Etats de l'Europe. C'est la France qui domine : elle est même très-riche si l'on réunit tous les métaux. Nous y avons remarqué une petite faute sur la célèbre victoire d'Yvri. Elle est marquée *Victoria Yvriaca 1690.* La Médaille porte 1590.

Ce *Sanctuaire antique*, rempli des plus beaux monuments, a

long temps décoré cette Ville, & honoré le Citoyen qui l'avoit formé.* Il va passer dans une maison, & peut-être dans plusieurs maisons étrangères. Nous souhaitons qu'il trouve un asyle dans cette Capitale, ou au moins dans ce Royaume. *Ceux qui désireront l'acquérir, s'adresseront à M. de Lille, frère de M. du Vau. Il demeure dans la rue neuve des Bons-Enfants.*

---

* *Erat apud Heium Sacrarium..... perantiquum, in quo signa pulcherrima... Messanam, ut quisque nostrûm venerat, hæc visere solebat : omnibus hæc ad visendum patebant quotidie : domus erat non Domino magis ornamento, quam civitati.* Cic. Act. IV. in Verrem.

ARTICLE LXII.

TRAITÉ HISTORIQUE & Critique de la Nature de Dieu. (Volume *in-* 12. pages 552.) Par M. l'Abbé Pichon, Docteur en Théologie. *A Paris, chez Garnier, Imprimeur-Libraire de la Reine, rue S. Jacques, 1758.*

EN annonçant ce Livre, nous avons dit que l'Auteur traitoit son sujet en Théologien, en Philosophe & en Historien. Cette idée est juste, & se vérifie par la lecture suivie de l'Ouvrage. Il s'agit ici de l'existence de Dieu, de son essence, de son unité, de l'hypothèse des deux principes, de la toute-puissance de Dieu, de sa providence, de sa bonté & de sa justice, de son immutabilité &

de sa liberté, de son immensité, de son éternité, de sa science considérée dans l'ordre naturel & dans l'ordre surnaturel. En tout XII Chapitres que nous suivrons.

Chap. I. Après quelques observations sur l'origine & le progrès des erreurs très-répandues touchant la Nature divine, l'Auteur en vient à la preuve de l'existence de Dieu, & quoiqu'il ne rejette aucune des démonstrations presque sans nombre qu'on a données de cette importante vérité, il s'attache particulièrement à celle-ci. *L'Etre infiniment parfait est possible, donc il existe actuellement.* Pour se convaincre de la premiére proposition, il suffit de penser que l'idée de l'Etre infiniment parfait, ne renferme aucune contradiction; & pour avouer la conséquence du raisonnement ci-dessus, il suffit d'observer que l'existence actuelle est la premiére des perfections; car

comment cette existence ne seroit-elle que possible dans l'Etre conçu infiniment parfait, vû 1°. qu'il seroit conçu plus parfait s'il possédoit actuellement cette existence; & 2° que s'il ne la possédoit pas, il seroit impossible qu'il la possédât jamais, puisque ni lui, ni aucun Etre ne pourroit la lui donner? S'il y a quelque difficulté dans cet argument, elle n'est point dans la conséquence, elle doit être dans l'antécédent, dans la possibilité de l'Etre infiniment parfait, parce que nous ne concevons pas l'accord des perfections infinies qui sont en Dieu; mais l'Auteur observe que *ce défaut de pénétration ne peut nous servir de prétexte légitime pour nier la possibilité ou l'existence actuelle de l'Etre infiniment parfait, puisque nous avons d'ailleurs des motifs suffisants pour la reconnoître.* Ce commencement de discussion

ſur l'exiſtence de Dieu paroît ſuffire à M. l'Abbé Pichon pour ſon plan, qui a pour objet capital l'eſſence ou la nature du ſouverain Etre.

CHAP. II. *De l'eſſence de Dieu.* L'Auteur parcourt tous les ſentiments des Philoſophes ſur l'eſſence de Dieu. Platon eſt celui qui en *a parlé le plus dignement.* Tous les autres (Stoïciens, Pythagoriciens, Epicuriens &c.) ont altéré la juſte idée qu'on en doit avoir. La plûpart ont préludé aux revêries & aux impiétés de *Spinoſa*, en diſant que Dieu eſt tout, & que tous les Etres ſont des portions de la Divinité. Cette hypothèſe eſt encore plus extravagante & plus déteſtable dans les Ecrits de Spinoſa. *La ſubſtance unique*, imaginée par ce mauvais eſprit, ne méritoit pas d'être réfutée par tant d'habiles gens : c'eſt une notion vague, une expreſſion ſans lumière,

mais

mais de plus une source de conséquences horribles. M. l'Abbé Pichon rassemble fort bien les principaux arguments, dont on a fait usage contre cet Impie : il n'omet pas même cette foule de contradictions & d'abominations qui suivent du Spinosisme, & dont on voit l'exposition en grand dans le Dictionnaire de Bayle.

La révélation & la raison nous apprennent que Dieu est un *Etre purement spirituel, infini dans ses perfections, éternel, tout-puissant, libre & immuable par sa nature, juste & miséricordieux, la source de tout bien, le Créateur de l'univers, &c.* Tous ces attributs sont expliqués & prouvés dans la suite de l'Ouvrage. Ici l'Auteur s'attache à faire voir que le dogme de la Spiritualité de Dieu n'est point une nouvelle découverte, comme Bayle a voulu le persuader ; que les premiers Docteurs de l'Eglise

prêchoient un Dieu incorporel; que l'opinion de la *corporéité* de Dieu est incompatible avec les principes de la Foi. On peut même assûrer qu'elle est combattue par la raison, puisqu'un Dieu corporel & infini en même-temps, comme l'Etre suprême doit être, ressembleroit au Dieu des Stoïciens & de Spinosa: comment, en effet, un corps pourroit-il être infini, sans contenir en lui-même tout ce qui est corps? Il y a, dans ce Chapitre, des observations judicieuses contre le Paradoxe de M. de Beausobre, qui a prétendu que *la Religion ne souffre aucunement de l'idée de la corporalité de Dieu.* On ne conçoit pas qu'une assertion si contraire à tous les principes du bon sens & du Christianisme, ait pû se trouver sous la plume d'un homme qui se picquoit de croire à l'Evangile, & qui ne manquoit pas d'érudition.

CHAP. III. *De l'unité de Dieu.* Presque tous les peuples ont été Polythéistes, & la premiére fonction des Prédicateurs de l'Evangile a été de répandre le dogme de l'unité de Dieu. Plusieurs Philosophes avoient néanmoins reconnu cette vérité, les Platoniciens faisoient profession de la croire; les Pythagoriciens disoient qu'il existoit un Dieu éternel, immuable & qui ne ressembloit à aucun Etre; les Cyniques eux-mêmes laissoient le peuple adorer plusieurs Dieux, & n'en admettoient qu'un vrai &c. Mais il ne se trouvoit aucun de ces doctes personnages, *qui eût le courage de désabuser* le peuple; tant il y eut toujours de distance entre la conviction qui éclaire l'esprit, & le zèle qui suggère le desir & les moyens d'éclairer les autres!

CHAP. IV. *De l'hypothèse des deux principes.* Ce morceau est

un des plus importants & des mieux traités dans ce Livre. Si l'on n'avoit à combattre que les vieux partisans des deux principes, les Zoroastre, les Pythagore, les Manichée & leurs Disciples; on seroit dispensé de la plûpart des discussions Métaphysiques où entre notre Auteur. Rien de plus absurde en soi que l'existence de deux Etres coéternels, indépendants l'un de l'autre, toujours opposés entre eux, & influant néanmoins comme de concert dans la production de tous les Etres. M. l'Abbé Pichon démontre la stupidité de cette hypothèse. Mais on rencontre ici, comme dans toutes les questions de Religion, le trop fameux Bayle, qui convenant de l'imbécillité du dogme Manichéen, ne laisse pas d'assûrer qu'il donne de grandes facilités pour expliquer l'origine du mal: comme si l'on expliquoit jamais

quoi que ce ſoit par un principe contraire au ſens commun ! Notre Auteur s'engage donc dans un combat reglé contre Bayle ; il juſtifie toute la conduite de Dieu dans le choix du ſyſtême total, ſyſtême *de juſtice & de miſéricorde*, parce que ces deux attributs s'y manifeſtent d'une maniere digne de l'Etre infiniment parfait. Il fait voir que, ſous un Dieu bon, le mal phyſique peut exiſter ; que le mal moral n'eſt point un être réel ; qu'ainſi la volonté de Dieu ne peut en être ni coupable, ni complice ; mais qu'il ne répugne point à la Providence de permettre ce mal, dont la réparation par voie de pénitence, ou de châtiment, ou de ſubſtitution même d'un bien, rentre dans l'ordre des deſſeins de Dieu. Il y a, dans toute cette controverſe, beaucoup de points de vue très-bien placés, & des principes de ſolu-

tion fort lumineux. Nous ne sçavons s'il est absolument nécessaire, pour appuyer la doctrine de M. l'Abbé Pichon, d'avancer, comme deux vérités, *qu'il y a plus de biens que de maux dans la vie, & que les hommes ont communément plus de vertus que de vices*. Il nous semble qu'indépendamment des sommes de biens & de vertus comparées avec les sommes de maux & de vices, la Providence divine peut être justifiée, pourvû qu'il soit bien prouvé (comme il l'est en effet) que Dieu a été parfaitement libre dans le systême qu'il a choisi; qu'il sait toujours tirer le bien du mal; que sa gloire ne souffre aucune altération des maux qui sont répandus sur la terre; qu'il donne à toutes les créatures raisonnables les moyens de pratiquer le bien & d'éviter le mal, & qu'enfin le péché n'est que l'abus de la liberté.

Pour assûrer qu'il y a plus de biens & de vertus dans le monde, que de maux & de vices, il faudroit préalablement avoir calculé les désordres qu'a faits le péché originel ; & ce seul calcul a de quoi effrayer. Disons donc plutôt que, quelque soit l'état déplorable où se trouve le genre humain ; au temps de la consommation, le bien de Dieu & de ses Elus éclatera de toutes parts, & que les réprouvés se condamneront tous eux-mêmes, sans pouvoir imputer leur malheur à la Providence.

CHAP. V. *De la toute-puissance de Dieu.* L'Auteur identifie le dogme de la création avec celui de la toute-puissance du premier Etre. *Dès qu'il est certain que Dieu a fait le monde de rien, & que toutes choses sont son ouvrage, il s'ensuit qu'il est le Maître d'en disposer à son gré ;* il faudroit ajoûter, & *qu'il a une puissance sans bornes*;

non-seulement à l'égard de ce monde visible, mais à l'égard de tous les autres mondes qui pourroient exister. La preuve qu'employe ici M. l'Abbé Pichon, auroit donc besoin d'être un peu remaniée, fortifiée & mise dans un plus grand jour. Rien de plus facile assurément, & l'attribut de la *toute-puissance* n'est pas moins renfermé que toute autre perfection, dans la notion de l'Etre infini. Quant à la création, notre Auteur discute fort bien les sentiments des Anciens sur cet Article. Plusieurs d'entr'eux crurent le monde éternel, & l'axiôme que *rien ne se peut faire de rien*, leur parut une vérité incontestable : mais quelques Philosophes s'éleverent au-dessus de l'opinion commune : il faut leur rendre plus de justice, à cet égard, que n'ont fait certains Auteurs modernes, dont M. l'Abbé Pichon entreprend

la critique. Il eſt encore plus important de montrer que les Juifs ont enſeigné la création proprement dite ; que ce dogme eſt clairement énoncé dans les Livres ſaints ; qu'il n'y a point eu de partage ſur cet Article entre les premiers Chrétiens. Toutes ces vérités ſont bien propoſées & bien développées dans le Livre de notre Auteur.

CHAP. VI. *De la Providence de Dieu.* La notion d'un Etre ſouverainement parfait, entraîne celle d'une Providence. Quand Epicure a nié la Providence, il a fait voir que le Dieu qu'il ſe vantoit d'admettre, n'étoit qu'un terme vague, qu'une idée fantaſtique & illuſoire. Admettre un Dieu Créateur & nier la Providence, ce ſont, pour ainſi dire, deux choſes contradictoires, auſſi n'a-t-on point vû, dans l'Antiquité, de partiſans de la création, qui ne reconnuſ-

ſent une ſageſſe dont les Loix gouvernent le monde. M. l'Abbé Pichon nous repréſente même, dans ce Chapitre, tous les ennemis modernes de la Providence comme autant d'ennemis de la création, comme autant d'Athées : on doit voir, en particulier, la controverſe qu'il entame contre l'inſenſé la Métrie, qui prétendoit expliquer tout par les effets d'une multitude de *combinaiſons heureuſes* : ſyſtême incompréhenſible & bien digne d'une tête que l'impiété avoit totalement dérangée. Comme il ſe trouve, dans notre ſiècle, ſi fécond en toutes ſortes d'erreurs métaphyſiques, des Philoſophes (prétendus) qui ſe portent pour admettre la création ſans reconnoître d'ailleurs aucune influence actuelle de la ſageſſe divine ſur le monde phyſique & moral ; il étoit à propos d'attaquer cette claſſe d'impies ; & c'eſt

une addition qu'on peut desirer dans le Livre de notre Auteur ; si ce n'est pourtant qu'on juge le Chapitre VIII. qui traite de la *bonté & de la justice divine*, très-suffisant pour démontrer que nos Déistes modernes, qui se réservent le droit de vivre à l'aventure, sans conserver aucuns rapports avec la Providence, sont infiniment déraisonnables, aveugles & imprudents.

En effet, toute cette doctrine de la *bonté & de la justice de Dieu* n'est que comme un Corollaire du grand principe de la Providence. Un Dieu Créateur essentiellement juste n'abandonne point ses Créatures, & moins encore celles qui ont de l'intelligence, que celles qui en sont privées. Sa bonté les comble de biens, & leur en promet de plus grands si elles sont fidelles. Sa justice ménace de châtiments severes les

Prévaricateurs, & c'eſt encore un acte de bonté & de miſéricorde; mais ſi ces rebelles n'en profitent pas, la juſtice a ſes droits, & elle les exerce dans ce monde ou dans l'autre. Les Philoſophes anciens, même en aſſez grand nombre, ont eu des notions de ces divins attributs; ils comptoient ſur la bonté des Dieux, & ils redoutoient leur juſtice. Quand ils voyoient les impies proſpérer, ils n'en étoient que plus portés à plaindre leur ſort, parce qu'ils ſavoient que la punition ſeroit d'autant plus ſevère qu'elle étoit plus différée. *Les moulins des Dieux*, diſoient-ils, *moulent tard, mais ils moulent menu.* Et un Savant, dont notre Auteur cite la penſée, diſoit que ceux qui cenſurent la conduite de Dieu, parce qu'ils ne le voient pas punir les méchants en cette vie, font comme les Spectateurs d'une Tragédie qui reprocheroient

l'Auteur d'introduire au milieu
son drame, des méchants heu-
ux & insolents dans leur crime.
est à la fin de la Pièce qu'il faut
tendre, c'est là que les scélérats
nt couverts de confusion, & pu-
s comme ils le méritent. La ca-
trophe du monde, *ajoûtoit le*
ème Observateur, sera *un Poëme*
finiment *plus véritable*.

Chap. VIII. *De l'immutabilité*
de la liberté de Dieu. Ces per-
ctions se concilient en Dieu,
ais il n'est pas donné à la créa-
re de saisir tous les nœuds de
conciliation. Tout ce qu'on peut
re, c'est 1° de donner des défi-
tions convenables de *l'immuta-*
ité & de *la liberté* de Dieu.
De ne point perdre de vüe la
rée de Dieu, qui est l'éternité
ème : & voilà ce que fait ici
tre Auteur. Selon lui, l'immu-
bilité est *une vertu du souverain*
re, par laquelle sa nature se

trouve à l'abri de tout changement, en sorte qu'elle ne sauroit être ni altérée, ni perfectionnée. La liberté est *une vertu, par laquelle le souverain Etre a la puissance d'agir, ou de ne pas agir.* Par rapport aux actes qui constituent l'essence de Dieu, il n'y a point de liberté dans ce souverain Etre : ainsi il ne peut ni cesser de s'aimer lui-même, ni de produire son Verbe &c. Il est parfaitement libre à l'égard des actes qui sont hors de lui comme la création du monde, le systême de cette création &c. Cette liberté néanmoins, entant que contenue & exercée dans Dieu avant que de se produire au-dehors par des effets, est quelque chose d'éternel ; en sorte qu'on ne peut assigner aucun moment où Dieu n'ait pas été déterminé, quoique très librement, à créer le monde. Et telle est la différence essentielle de la liberté d

Dieu & de la liberté des créatures intelligentes : celles-ci se déterminent dans le temps, & sont par conséquent sujettes à changer ; Dieu au contraire se détermine dans l'éternité, & demeure toujours le même. On voit bien qu'il reste toujours beaucoup de profondeur dans cette question, mais, en raisonnant sur la Nature de Dieu, si quelqu'un exige qu'on mesure toute l'étendue de la divinité, qu'on explique le *comment* & le *pourquoi* de tous les rapports infinis qui sont dans les attributs divins, il faut abandonner un tel Controversiste, ou plutôt le faire ressouvenir de ce qu'il est & de ce qu'il doit penser de lui-même en la présence de l'Etre infini.

Chap. IX. *De l'immensité de Dieu.* Voilà encore une perfection réelle & bien supérieure à notre intelligence. L'immensité de Dieu est étroitement liée avec sa spiri-

tualité. Ceux qui ont donné un corps à Dieu, n'ont pû le croire immense. Ceux qui, comme l'Historien du Manichéisme, M. de Beausobre, pensent qu'on n'altère point la Religion en niant l'immensité de Dieu, avancent une proposition insoûtenable. La Religion est toujours altérée quand on veut la concilier avec des erreurs considérables. Sur la fin de ce Chapitre, l'Auteur réunit les deux opinions scholastiques sur l'immensité de Dieu, c'est-à-dire qu'il croit que Dieu est présent partout, tant par ses opérations que par sa substance; & sa raison est qu'en Dieu la substance & l'action sont deux choses absolument inséparables. Il resteroit néanmoins à expliquer comment la substance divine, totalement & infiniment spirituelle, est présente dans les divers lieux de cet univers, comment elle correspond à ces lieux;

C'est cette difficulté qui fait le partage de l'Ecole.

CHAP. X. *De l'éternité de Dieu.* Il est remarquable que le dogme de l'Eternité n'ait presque point eu d'adversaires : ce qui est peut-être une des meilleures preuves qu'on puisse produire pour faire voir que tous les hommes ont eu la connoissance intime & naturelle d'un premier Etre. Il ne faut donc pas de grandes recherches pour montrer la tradition du genre humain sur l'Eternité de Dieu, il y a bien plus de difficultés sur la nature de l'éternité. M. l'Abbé Pichon, comme tant d'autres, exclut de l'éternité toute durée successive, & il a raison, puisque la succession de durée sappetoit le dogme de l'infinité de Dieu. Il ajoûte un mot sur la nature du *temps*, qu'il paroît constituer dans *la succession de nos pensées, de nos sensations*, de

Juin, 1758.

qu'on il faut remonter.
yons bien que le temp
ſucceſſion de quelques c
n'exiſtent pas enſemble
à la fois : mais qu'eſt-ce
ſucceſſion ? N'eſt ce pas
d'objets conſidérés com
viſibles ; & ces objets n
gent-ils pas comme les
Ainſi les nombres par
premiére ſource ou l'id
rive de la ſucceſſion, & p
quent du temps. Mais
aſſez, & peut-être trop
bagatelle métaphyſique.

CHAP. XI. & XII. *De*
de Dieu dans l'ordre

C'eſt le précis de ces deux Chapitres, dont le premier eſt tout philoſophique, & le ſecond (ſur les futurs conditionels) ſe borne à la Théologie; mais cette diſcuſſion eſt courte. M. l'Abbé Pichon produit les preuves de la ſcience de Dieu par rapport aux futurs conditionnels; il montre que cette ſcience eſt reconnue dans les ſaintes Ecritures; que S. Auguſtin l'admet, mais dans un ſens tout oppoſé à celui des Semi-Pélagiens, qui abuſoient de cette ſcience, pour laiſſer au pouvoir de l'homme le commencement de la foi & les préliminaires du ſalut. Quant à la preſcience & à la manière dont elle ſe concilie avec la liberté, on trouve au XI[e] Chapitre les raiſons ordinaires, bien priſes & bien développées. Voilà l'idée ſommaire de cet Ouvrage qui contient quantité de bonnes choſes, ſur-tout une ſaine méta-

physique, & une façon lumineuse de discuter les opinions antiques. L'Auteur ne s'appesantit pas sur les citations : quoiqu'il soit exact à les produire, il s'applique encore plus à raisonner, à éclaircir, à développer. Le style de ce Théologien manque quelquefois de correction : c'est un petit défaut que l'usage & la critique d'un ami feront bientôt disparoître.

ARTICLE LXIII.

CATALOGUE RAISONNÉ des Tableaux du Roi, avec un Abregé de la vie des Peintres, fait par ordre de Sa Majesté, Tome second (grand *in*-4°. contenant l'Ecole Vénitienne & l'Ecole de Lombardie.) *Par M. Lépicié, Secretaire perpétuel & Historiographe de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, &c.* A Paris, de l'Imprimerie Royale. M.DCC.LIV.

NOus avons obſervé en annonçant ce Livre qu'il ne paroît qu'au bout de quatre ans; qu'il a ſurvécu à ſon Auteur; qu'il eſt la ſuite d'un Volume qui fut publié en 1752, & dont nous donnâmes, dans le temps, cinq Extraits. Nous y renvoyons ceux

de nos Lecteurs qui auroient perdu de vûë l'objet de cette belle entreprise, & qui désireroient se rappeller les Tableaux décrits dans ce premier Volume.

On nous donne ici *l'Ecole Venitienne & l'Ecole Lombarde ; l'une & l'autre recommandables par la beauté du coloris & par le grand goût du dessein, mais non au même degré d'élégance & de correction, pour cette dernière partie, que l'Ecole Romaine.*

L'Auteur, suivant toujours le plan de son premier Volume, place avant la Description des Tableaux du Roi, un Abregé de la vie des Peintres ; c'est-à-dire qu'il fait connoître les Auteurs avant leurs Ouvrages. La plûpart de ces Notices sont agréables & d'un bon goût. Elles ont été travaillées d'après des Italiens estimés, comme Vasari & Ridolfi ; & quelques-unes de nos Histoires Françoises ont

aussi di
quelqu
vains
serviro
tions p
exempt
& de r
Le
Bellin
tre c
ture à
le sec
qui
de P
ven
Le
cr
l'a

auſſi dirigé l'Auteur. Nous avons quelquefois interrogé ces Ecrivains originaux, & nous nous en ſervirons pour quelques obſervations peut-être utiles, du moins exemptes de tout deſir de critiquer & de reprendre.

Le Roi a un Tableau de Jean Bellin, qui a eu la gloire de rendre commune en Italie la Peinture à l'huile. Il en avoit appris le ſecret chez Antoine de Meſſine, qui le tenoit lui-même de Jean de Bruges, vrai Fondateur & Inventeur de cette manière d'opérer. Le diſcours de M. Lépicié feroit croire qu'Antoine de Meſſine l'avoit découverte; & c'eſt apparemment un mot d'explication qui manque à ce petit morceau d'Hiſtoire. Jean Bellin vécut 90 ans, & l'on fixe ici ſa mort à l'an 1512. Cependant on a de lui un Tableau, (c'eſt la Bacchanale dont parle M. Lépicié) qui porte

pour inscription, mise par Bellin lui-même, *Joannes Bellinus MCCCCCXIV*: ce qui démontre qu'il est mort tout-au-plutôt cette même année. On peut voir sur ce point Charles Ridolfi, dans son Recueil de Notices sur les Peintres Venitiens. Nous citerons souvent ce Livre, qui est en effet une des meilleures sources qu'on ait pû consulter pour cette Partie du Catalogue des Tableaux du Roi. Au reste, on doit savoir que Jean Bellin fut un des Fondateurs de l'Ecole Venitienne; que le Tableau qui est chez le Roi, représente ce Peintre lui-même avec son frère, & que cet Ouvrage, où *il y a de la correction & de la vérité dans les têtes*, n'est exécuté que d'une manière *séche*, & *qui tient* encore *du Gothique*.

Nous passons Pâris Bordone, assez bon Peintre; & André Schiavon, Dessinateur médiocre. Le Roi

Roi n'a qu'un Portrait composé par le premier, & qu'un Tableau du second ; c'est un saint Jerôme se frappant la poitrine avec un caillou. *Il y a peu de correction dans cette figure ;* quoique d'ailleurs *d'une bonne couleur & d'un faire facile.*

Titien Vecelli appellé tout court *le Titien*, est le Peintre qui a vécu le plus long-temps, puisqu'étant né en 1477*, il ne mourut qu'en 1576 : ce qui fait près d'un siècle : c'est aussi le plus grand Maître de l'Ecole Venitienne. Il peignit presque tous les Souverains & tous les grands hommes de son temps. On a de lui une multitude de Tableaux très-estimés ; les Eglises & les Palais en sont remplis. Le Roi en possède vingt & un, dont sept

* Le Vasari place sa naissance en 1480, mais il est contredit par tous les autres Historiens.

ſont des Portraits parmi leſquels on voit celui de François I. ouvrage *recommandable pour la couleur & pour la beauté de l'exécution.*

Entre les Tableaux d'Hiſtoire, on diſtingue celui qui repréſente *Jeſus-Chriſt porté au ſépulchre.* » Tout ce que la nature peut indi- » quer d'expreſſion dans un corps » mort, eſt parfaitement rendu » dans la figure du Chriſt; c'eſt- » à-dire l'affaiſſement & la peſan- » teur des membres qui n'ont plus » de ſoûtien. Les figures des trois » Diſciples qui portent ce corps, » contraſtent ſavamment : la Mag- » deleine remplie d'effroi, ſemble » vouloir éloigner la Vierge d'un » ſi cruel ſpectacle : cette tendre » mère paroît, ainſi que S. Jean, » accablée de la plus vive dou- » leur. «

Les *Pélérins d'Emmaüs* ſont encore un magnifique Tableau.

Les autres ſont plus foibles ou moins bien conſervés ; mais dans ces derniers même on reconnoît toujours la grande expreſſion & le beau coloris du Titien.

Le *Giorgion* ou George Barbarelli, dans ſon vrai nom, fut Elève de Jean Bellin, & Maître à quelques égards du Titien ; c'eſt-à-dire que celui-ci profita beaucoup des exemples & de la maniére du Giorgion, qu'il ſurpaſſa néanmoins dans la ſuite. On doit, ce ſemble, conſidérer auſſi dans ce parallèle que le Titien vécut un ſiècle, & que le Giorgion termina ſa courſe à trente-trois ans. Quel avantage par conſéquent pour le premier ! Mais le Giorgion, quoiqu'inférieur au Titien, n'en eſt pas moins un des meilleurs Maîtres de l'Ecole de Veniſe. *Il excelloit dans l'Art de diſpoſer & d'habiller ſes Portraits d'une mnière avantageuſe, & de donner*

aux cheveux une molleſſe & un tour très-difficiles à bien repréſenter. Le Roi poſſède ſept Tableaux de cet Artiſte. 1. *Hérodias recevant la tête de S. Jean-Baptiſte*, compoſition foible, quoique *la couleur* en ſoit *vigoureuſe.* 2. *La ſainte Vierge tenant l'Enfant* JESUS, Tableau où les Loix du *Coſtume* ne ſont point reſpectées, mais *d'une grande force de couleur & bien conſervé.* 3. *Les différents âges de l'homme : la couleur en eſt fière, & le payſage d'un grand goût*, mais le deſſein peu correct. 4. Un Portrait qui repréſente Gaſton de Foix, Duc de Nemours, tué à la bataille de Ravenne en 1512. *Le deſſein de ce Tableau eſt d'une grande manière, la couleur forte & ſuave, & l'effet picquant pour le clair-obſcur.* 5. *Un Concert champêtre :* morceau excellent ; *on y trouve la force & le ſuave, la fierté du*

pinceau, *la facilité du travail & beaucoup d'intelligence pour l'accord du tout ensemble.* Les deux derniers Tableaux ne sont qu'attribués au Giorgion, & ne méritent pas autant de considération que les précédents. Le premier est un *Concert*, le second une figure de femme représentant *la Comédie.*

Jean-Antoine Regillo, dit *le Pordenon*, du nom d'un Bourg ainsi appellé dans le Frioul, eut *une manière de peindre agréable.* Il n'y a de lui chez le Roi que deux Tableaux; l'un représente S. Pierre, dont *la tête a du caractère*; l'autre n'est qu'un portrait d'homme, mais d'un *beau fini*, *d'une touche fière*, & d'un grand goût de *dessein.*

La Notice qui concerne le *Bassan*, auroit pu être fort détaillée; car on a beaucoup de choses sur lui dans le Recueil de Ridolfi. Il

naquit en 1510 à Bassano en Lombardie, & il en porte le nom; le sien étoit Jacques *da Ponte* ou *du Pont.* Son père, assez bon Peintre, lui donna les premiéres leçons de cet Art; puis il l'envoya étudier à Venise, sous Boniface Venitien, où *il demeura long-temps*, si nous en croyons M. Lépicié, & *peu de temps* si nous nous en rapportons à Ridolfi. De retour à Bassano, ce Peintre peu ambitieux se fixa dans sa patrie, & y travailla jusqu'à l'âge de 82 ans, temps de sa mort. C'est ce qui fait qu'on a tant de Tableaux de lui. Le Roi en possède douze, dont onze sont sur des sujets de l'Ecriture sainte, quatre pour le déluge, un sur *le frappement du rocher*, six sur la Vie * & la Passion de notre Seigneur. Enfin

* Dans ce nombre est un admirable Tableau de la *Nativité*. La description

une Vendange, Ouvrage plein de *vérité.* » C'eſt la nature ren-
» due avec des nuances ſi naïves
» par rapport aux airs de têtes,
» aux habillements & au *ſite* qu'il
» ſemble qu'on ſoit tranſporté en
» Italie. A l'égard de l'exécution,
» elle eſt fière & facile, la touche
» eſt variée, la couleur excel-
» lente; & l'on peut aſſûrer que
» l'effet ſeroit encore plus pic-
» quant, ſi le Tableau avoit moins
» noirci. «

Un des principaux ornements de l'Ecole Venitienne a été Jacques Robuſti, ſurnommé le *Tintoret*, parce qu'il étoit fils d'un

---

qu'en fait M. Lépicié, approche beaucoup d'une *Nativité* décrite auſſi par Ridolfi. Nous ne croyons pourtant pas que ce ſoit le même Tableau, puiſque Ridolfi aſſûre qu'il n'a jamais été poſſible d'engager les habitants de Baſſano à s'en défaire.

Teinturier. C'étoit un Peintre très-attentif, très-laborieux, & qui avoit pour maxime que *le coloris du Titien joint au dessein de Michel-Ange*, feroit un homme parfait dans son Art. Ridolfi a donné 60 pages *in*-4°. sur ce grand Maître. M. Lépicié n'en donne que cinq: puis il détaille ce qu'on a rassemblé du Tintoret pour enrichir le Cabinet du Roi. Ce sont huit Tableaux, savoir 1. *Susanne accompagnée de deux femmes*: Tableau d'un *grand caractère de dessein*, mais d'une expression foible. 2. *La Magdeleine aux pieds de Jesus-Christ chez Simon le Pharisien*: on doute que cette pièce soit du Tintoret; elle est *médiocre pour la couleur, pour l'effet & pour le dessein*. 3. *Notre Seigneur faisant la Cène avec ses Disciples*: c'est le plus estimable des huit Tableaux, quoique les *contrastes y soient outrés &*

les attitudes forcées. 4. *Une Descente de Croix* : ce n'est qu'une *esquisse assez foible & assez mal conservée.* 5. *Le Martyre de S. Marc* : morceau qui n'est peut-être pas du Tintoret : l'exécution n'est pas digne de lui. 6. *Le Portrait d'un Venitien* : la tête & les mains sont d'une grande beauté. 7. *Un Portrait de femme* : bien dessiné & bien peint. 8. *Un Portrait d'homme* : il est *d'une manière large*, & d'un beau coloris.

Dans l'ordre de ce Catalogue, il se trouve quatre Tableaux, même estimables, d'un Peintre Flamand, Elève du Titien & nommé Lambert Zustris. M. Lépicié fait bien la Description de ces morceaux de Peinture ; mais il ne donne aucune Notice sur l'Auteur. Il se contente de dire qu'*il n'y a rien sur la vie de ce Peintre.* Cependant Ridolfi, dont nous avons déja parlé plusieurs fois, nous apprend

que ce Lambert, Elève du Titien, vécut quelque temps à Venise; qu'il servit quelquefois au Titien & au Tintoret pour les paysages; qu'il fit plusieurs Tableaux pour des Eglises de Padoue; qu'on a de lui un fort beau S. Eustache, adorant la Croix placée sur la tête du Cerf miraculeux; & un passage de la Mer-Rouge, avec la défaite totale de l'armée de Pharaon. Nous savons bien que ce détail ne suffit pas pour composer l'Histoire d'un Peintre, mais il n'en est pas moins certain qu'on avoit quelque chose à dire de Lambert Zustris, puisqu'on trouve ces particularités sur sa vie & sur ses ouvrages.

Le Roi possède aussi trois Tableaux de deux Peintres de Ferrare, nommés *les Dosses*, & notre Auteur se borne à parler de ces pièces, sans faire connoître ceux qui les ont composées. Cependant

au premier Volume des *Entretiens* de Félibien (pag. 332 & ſuiv.) on a une aſſez bonne inſtruction ſur ce qui concerne ces deux Peintres. Ils excelloient dans le payſage, & Félibien en avoit vû de leur façon dans la vigne Aldobrandine. Ils travaillerent quelque temps pour François-Marie, Duc d'Urbin, qui n'approuva pourtant pas les Peintures dont ils prétendirent décorer ſon Palais de *l'Impériale.* L'aîné des Doſſes fut Penſionnaire du Duc de Ferrare, & paſſa le reſte de ces jours dans la Capitale de ce Prince. Le cadet s'établit auſſi, à ce qu'il paroît, dans le même lieu, & ſurvécut à ſon frère. Félibien cite deux Tableaux de ces Peintres, dont un, ſelon lui, appartient au Roi. On ne le retrouve pas dans ce Catalogue : ce qui feroit croire que l'Auteur des Entretiens s'eſt trompé, ou qu'il a pris *la Nativité*, dont il parle, à

pour *la ſainte famille*, qui eſt le ſecond des trois Tableaux décrits par M. Lépicié.

Le ſilence de cet Auteur ſur un autre Peintre fort célèbre, & dont le Roi a un Tableau, nous ſurprend encore plus que la ſuppreſſion de toute Notice à l'égard des Doſſes & de Lambert Zuſtris. Ce Peintre eſt Laurent Lotto, Elève de Jean Bellin, & peut-être auſſi du Giorgion. M. Lépicié dit que *nous n'avons ſur ſa vie aucune lumière*. Mais Ridolfi lui donne cependant un Article entier comme aux Peintres les plus connus, & il place ſon portrait à la tête.

Or, ſelon cette Notice, Laurent Lotto naquit à Bergame, & travailla de bonne heure pour embellir les Egliſes de ſa patrie. Il paſſa enſuite à Treviſe, où il fit encore beaucoup de Tableaux pour des lieux ſaints, & pour des Seigneurs du pays. Veniſe le poſſéda

long-temps, & cette grande Ville est remplie de ses ouvrages, presque tous de piété. Lotto termina ses jours à Lorette, uniquement occupé du soin de son salut & de travaux qui manifestoient sa tendre dévotion envers la Ste Vierge. *Così il Lotto spendendo il tempo, e l'opera in quel lodevole impiego, termino di vecchiezza la vita, e lasciò al suo morire un chiaro nome della virtù, e bontà sua, &c.* Ridolfi employe trois pages & demie de son Livre à détailler les actions de ce Peintre. Le Vasari en parle de même assez au long, & n'oublie point de rendre justice à sa piété. * On conviendra, sans doute, avec nous que ce sont là

---

* C'est dans la troisième Partie de cet Auteur sous l'Article de Jacques Palme l'ancien, (pag. 247. Edit. de Bologne 1647.)

des *lumières sur la vie* de cet Artiste. Au reste, le Tableau que le Roi a de Laurent Lotto, représente *la femme adultère. La couleur en est très-bonne, & tient beaucoup de l'Ecole Venitienne.* Mais, *pour le dessein & le goût de draper, il y manque de la correction & du choix.*

Puisque nous nous sommes mis à critiquer le silence de notre Auteur, sur les trois ou quatre Peintres susdits, nous ajoûterons pareillement une espèce de Notice touchant le jeune Palme, disciple du Tintoret. M. Lépicié nous dit encore à la page 129 de ce Catalogue, qu'*il n'y a aucuns Mémoires sur la vie de ce Peintre*; qu'on sait seulement qu'*il étoit petit-neveu de celui qu'on nommoit le vieux Palme*; qu'*il travailloit du vivant de son grand-oncle, & mourut en 1628, suivant Félibien & selon de Piles en 1623.* Or ceci

nous jette dans la plus grande ſurpriſe. Quoi ? nous n'avons *aucuns Mémoires ſur la vie du jeune Palme*. Cependant le Cavalier Ridolfi décrit toute l'Hiſtoire de ce Peintre dans l'étendue de 33 ou 34 pages *in*-4°. Il n'omet aucune des circonſtances de ſa vie, aucune de ſes entrepriſes, aucun de ſes ſuccès. Il a même pris ſoin de faire graver ſon portrait ; il marque ſa mort à l'âge de 84 ans, & le lieu de ſa ſépulture, avec l'inſcription qui l'aſſocioit, pour le mérite & pour la réputation, au Titien & au vieux Palme. Enfin ſi l'on ne vouloit pas conſulter ou ſuivre Ridolfi ſur ce bon Peintre, on pouvoit s'en rapporter à M. d'Argenville qui, dans ſon premier Volume (pag. 194 & ſuiv.) fait très-bien connoître le jeune Palme & les ouvrages ſortis de ſa main. Il indique le Tableau qu'on a, de ce Maître, dans le Cabinet

du Roi. C'est un *Christ couronné d'épines : morceau d'un bon effet pour la distribution de la lumière : l'expression du Christ est touchante, & le dessein en général d'un grand caractère.* C'est le jugement qu'en porte M. Lépicié, qui parle toujours en grand Connoisseur & même en Maître de ces beaux ouvrages. Il seroit à désirer que ses Notices historiques répondissent par-tout à ses jugements, c'est-à-dire qu'elles fussent aussi instructives & aussi complettes. Reprenons la suite du Catalogue à Jérôme Mutian (pag. 91.)

Ce Peintre sçut allier les perfections de l'Ecole Romaine avec celles de l'Ecole de Venise. Né en 1528 à Brescia en Lombardie, il étudia d'abord sous le Romanini; puis il se livra tout entier à l'imitation du Titien; après quoi il fit le voyage de Rome, & il se perfectionna en voyant l'antique. Ce

fut dans cette grande Ville qu'il fixa son séjour ; il y obtint même la fondation de l'Académie de S. Luc, & lui laissa quelques biens en mourant. * Jerôme Mutian excella dans le paysage, & ses Tableaux sont presque tous fort travaillés. Celui qui est chez le Roi représente *S. Thomas mettant les doigts dans le côté du Sauveur*. Le dessein, le coloris & l'expression en font remarquables.

Si M. Lépicié avoit voulu s'étendre sur Paul Cagliari, dit *le Veronèse*, il étoit à même de profiter des Notices très-amples qu'on a données sur ce fameux Peintre. Le Cavalier Ridolfi employe plus de 50 pages à le faire connoître. Paul Veronèse naquit en 1532 à Verone, & mourut à Venise en

* Ce Peintre mourut en 1590 à 62 ans.

1588. Sa vie fut très-laborieuse, & peu de Peintres ont laissé autant d'ouvrages que lui : ce qui caractérise ce grand homme, c'est *l'imagination noble, la grande ordonnance, & une beauté d'exécution qui frappe & saisit l'homme le moins Connoisseur.* On lui reproche avec raison d'avoir souvent manqué aux régles du *Costume*: mais c'est un défaut si ordinaire aux Peintres de Venise, qu'on ne doit pas en faire un crime particulier à Paul Veronèse.

Il y a chez le Roi vingt-six Tableaux de cet Artiste si célèbre & ils sont presque tous admirables. On vante sur-tout 1. *Rebecca & Eliezer*, dont *l'exécution est d'une grande force, le fond d'un beau choix, le paysage traité avec goût.* 2. *Moyse tiré des eaux & présenté à la fille de Pharaon.* On admire *l'ordonnance du sujet, la beauté du paysage, la diversi*

des étoffes, dont l'exécution est admirable. 3. *Judith tenant la tête d'Holoferne.* Tableau *si picquant pour la disposition des figures & pour la couleur qu'on ne peut se refuser à l'admiration.* 4. *Esther en présence d'Assuerus.* Cette pièce *réunit la composition, la couleur & le clair-obscur.* 5. *Une sainte famille.* Tableau *d'un grand mérite pour la couleur, l'intelligence & la beauté des têtes.* 5. *La Vierge tenant l'Enfant* JESUS, *accompagnée de S. George, de Ste Catherine & de S. Benoît : le total de ce Tableau est d'une grande beauté, & la figure de Ste Catherine est admirable.* 7. *La Magdeleine aux pieds de Jesus-Christ chez Simon le Pharisien.* Grand Tableau de près de quinze pieds de haut & de trente pieds & demi de large : c'est un présent fait par les Venitiens au Roi. M. Lépicié en fait une description

fort détaillée, sans néanmoins épargner à Paul Veronèse le reproche d'avoir été trop *œconome pour l'achat de ses couleurs.* Dans ce magnifique morceau de la Magdeleine chez Simon le Pharisien, l'Outremer a été trop peu employé, & c'est-ce qui fait que la couleur du ciel a extrêmement changé. 8. *Notre Seigneur guérissant la femme hémorrhoïsse. Tableau d'une manière large d'un beau faire & d'un bon ton de couleur.* 9. *Le Crucifiement de notre Seigneur.* Rien de plus touchant que l'exécution de ce grand sujet. 10. *Les Pélerins d'Emmaüs.* Ouvrage *admirable pour la composition, la beauté des têtes, & la vérité des couleurs locales.* Le *Costume* n'y est nullement observé, puisque Paul Veronèse y a placé toute sa famille; mais cette faute, d'ailleurs impardonnable, *fait naître* des beaux

sans nombre *du côté de l'ordonnance & de l'exécution.* 11. *La Vierge enlevée au Ciel par des Anges. Très-beau grouppe.* 12. *Andromède attachée au rocher.* Tableau *d'une grande maniere, d'une belle composition & d'un effet picquant, &c.*

Jacques Palme dit *l'ancien*, pour le distinguer de son petit-neveu dont nous avons parlé plus haut, fit des Tableaux *d'une grande force de couleur* & d'un *dessein assez correct.* Le Roi en a trois, savoir *une sainte famille avec un Berger à génoux ; une autre sainte famille ;* & *Jesus-Christ mis au tombeau.* Le premier est le plus estimé. Le Palme peignit presque toujours à Venise, & mourut, en 1596, à 48 ans, lorsqu'il commençoit à jouir d'une grande réputation.

Le dernier Peintre de l'Ecole Venitienne est Alexandre Vero-

fort detaillée, sans néanmoins épargner à Paul Veronèse le reproche d'avoir ete trop *œconome pour l'achat de ses couleurs*. Dans ce magnifique morceau de la Magdaleine chez Simon le Pharisien, l'Outremer a ete trop peu employé, & c'est-ce qui fait que la couleur du ciel a extrêmement changé. 8. *Notre Seigneur guerissant la femme hémorrhoïsse.* *Tableau d'une maniere large, d'un beau faire & d'un bon* [illegible] [illegible]. 9. *Le Crucifiement de notre Seigneur.* Rien de p[illegible] touchant que l'execution de [illegible] 10. *Les Pèle*[illegible] [illegible] Ouvrage *admira*[illegible] *pour la composition, la b*[illegible] *des têtes, & la vérité des c*[illegible] *locales.* Le Costume n'y est [illegible] tement observé, quoique P[illegible] ronèse y a [illegible] mais cette [illegible] donnable [illegible]

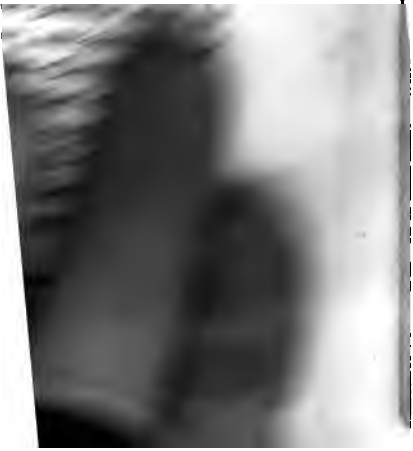

nèse, appellé *Turchi* de son nom de famille. Il naquit à Verone en 1600, & vécut 70 ans. *Il se proposa pour modèle, dans ses Ouvrages, le coloris du Corrège, & les airs de tête du Guide.* Les Tableaux qu'on a de lui justifient son choix & ses soins. Il y a chez le Roi 1. un *Déluge, correct* pour le *dessein, vigoureux* pour le *coloris, touchant* pour l'*expression.* 2. Le *Mariage de sainte Catherine*, où l'on voit des *têtes d'une grande beauté.*

Nous terminons ici ce premier Extrait ; il sera suivi d'un second pour la partie du Catalogue qui concerne *l'Ecole de Lombardie.*

ARTICLE LXIV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE EN AUTRICHE.

EPHEMERIDES Anni 1757 ad Meridianum Vindobonensem jussu Augustorum calculis definitæ à Maximiliano Hell è S. J. Cæsareo-Regio Astronomo & Mechanices experiment. Prof. public. & ordinar. *Ephémérides pour l'année 1757, calculées au Méridien de Vienne, par le P. Hell, Astronome de LL. MM. II.* (*In-8°.* pag. 258.) C'est le premier Volume d'Ephémérides que l'Auteur publie pour l'usage du nouvel Observa-

toire Impérial établi à Vienn
n'y trouve point encore to
détails qui font d'ordinaire l
rite de ces sortes d'Ouvrage
sera pour les années suivante
Essai néanmoins a été bien ac
des Astronomes. La métho
l'Auteur est claire, & les ex
tions de ses Tables sont for
sibles.

Il publie aussi les Observa
faites durant l'année 1757 :
un *in*-8°. de 30 pages sous ce t
Maximiliani Hell è S. J. As
Cæs. Reg. in Universitate Vi
bonensi Observationes Astron
cæ anni 1757, facta in novo
servatorio publico ejusdem
versitatis inserta Ephemerid
Astron. Vindob. anni 1758.

DE COLOGNE.

Selectiora Poëmata PP.
Jesu ad Rhenum inferiorem

tim edita, partim inedita, nunc unum in corpus congesta, & notis illustrata à Friderico Reiffenbergio S. J. Presbytero 1758. C'est un Recueil en quatre Volumes *in*-12. dont le premier contient des *Elégies choisies;* le second, des *Poëmes Héroïques* & des *Idylles;* le troisième, des *Odes* & des *Vers Lyriques* de toute espèce; le quatrième, des *Epigrammes*, des *Symboles*, des *Inscriptions* avec une *Dissertation* sur le Style Lapidaire.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

On vient d'imprimer, en cette Ville, les Lettres familières & critiques de M. Martinelli, Bel-Esprit Italien. *Lettere familiari e critiche di Vincenzo Martinelli.* (In-8°. p. 400.) M.DCC.LVIII.

L'année dernière on publia, dans la même Ville, une Histoire

générale d'Angleterre depuis Jules César jusqu'au Traité d'Aix-la-Chapelle en 1748 : ce qui forme une suite de 1803 ans. *A complete History of England deduced of Julius Cesar to the Treaty of Aix-la-Chapelle 1748 : containing the Transactions of one thousand eigt hundred and three years.* By T. Smollett M. D. &c. (Trois Volumes *in*-4°.)

Le Sieur David Hume a donné la suite de l'Ouvrage, dont le premier Volume avoit été imprimé à Edimbourg en 1754 : c'est une Histoire de la Grande-Bretagne sous les Rois Jacques I. Charles I. Charles II. Jacques II. (Deux Volumes *in*-4°.) *The History of Great Britain, Vol. I. containing the Reigns of James I. and Charles I.* (Edinburg 1754.) *The History of Great Britain, Vol. II. containing the Commonwealth*

and the Reigns of Charles II. and James II. (London 1757.)

On trouve des Exemplaires de ces trois Livres (les Lettres Italiennes & les deux Hiſtoires) *à Paris chez Cavelier, rue S. Jacques, au Lys d'or; & l'on en rendra compte dans ces Mémoires.*

ECOSSE.

De Glascou.

Les célèbres Imprimeurs, Robert & André Foulis, ont fait un Eſſai bien digne de leur zèle & de leur réputation. Après avoir donné tant de belles Editions Grecques, en grand & en petit format, il leur reſtoit encore à ſe ſignaler, comme notre Henri Etienne, en publiant un Homère tel que celui de 1566. (Nous voulons parler de l'Homère qui eſt à la tête du magnifique Recueil, intitulé : *Poëtæ Græci Principes Heroïci Carminis.*) Les Foulis ont voulu non-

ſeulement donner cet Homère *in-fol.* très-correct, & en très-beau papier; leur émulation s'eſt portée à faire fondre, pour ce travail, des caractères tout ſemblables à ceux d'Henri Etienne. On ſait quelle en eſt l'elégance, le coup-d'œil & la propreté.

Quant au fond de l'Edition, ils ont ſuivi l'Homère de Clarke *in*-4°. publié en 1729 : ils n'en ont guères retranché que les fautes & quelques particularités ſuperflues de ponctuation. Mais afin de rendre leur Homère plus parfait, ils ont engagé deux habiles Profeſſeurs de Glaſcou, Mrs Jacques Moor & George Muirhead, à revoir les feuilles avant que de les tirer. Une petite Préface explique les ſoins que ſe ſont donné ces deux hommes de Lettres. Les épreuves ont été lues juſqu'à ſix fois. La confrontation avec l'Homère de Clarke, & avec celui d'Henri Etienne, a été d'une exac-

titude parfaite; & chemin faisant, ces deux Reviseurs ont marqué les fautes Typographiques, qui sont restées dans ces Editions d'ailleurs si estimées. Croiroit-on bien que, dans les douze derniers Livres de l'Iliade, Henri Etienne a encore laissé près de quatre-vingt-dix fautes? C'est néanmoins ce que les Professeurs de Glascou ont vérifié; & ils en prennent occasion de déclarer que cet exemple les rend modestes sur leur propre Ouvrage; qu'il les empêche d'assûrer que leur Edition est exempte de toute méprise. Il faut néanmoins conclure de leurs soins extrêmes, que cet Homère sera le plus correct qui ait paru jusqu'ici. Au reste, on n'a encore, dans les deux Volumes qu'on publie, que les XXIV. Livres de l'Iliade; l'Odyssée n'a point paru.

En plaçant ce bel Homère vis-à-vis de l'Edition d'Henri Etienne,

nous avons fait les observations suivantes : 1° Le papier de Glascou est plus beau. 2° Il y a un peu plus de blanc entre les Vers de Glascou. 3° Ceux-ci présentent les mots entiers sans abbréviations. 4° On donne ici des majuscules aux noms propres, & l'on supprime le trait ou la longue inventée par Etienne, pour désigner ces noms. 5° Dans les discours on supprime les guillemets ; ce qui n'est peut-être pas un avantage. 6° On supprime aussi les Arguments qu'Etienne mettoit à la tête de chaque Livre : ces morceaux sont, en effet, assez inutiles. 7° Quant à la conformation des lettres, il faudroit avoir la science du Fondeur pour en bien juger. Quelquefois il nous paroissoit qu'Henri Etienne donnoit plus de corps & de vigueur à ses caractères, d'autrefois ceux de Glascou nous paroissoient plus propres

ment taillés. Quoi qu'il en soit, le Fondeur Ecossois, est Alexandre Wilson, nom qui mérite d'être transmis à la postérité avec ceux des plus habiles Artistes en ce genre. *On trouve des Exemplaires de cet Homère à Paris, chez Cavelier, rue S. Jacques, au Lys d'or.*

PAYS-BAS.

D'ANVERS.

Acta Sanctorum Septembris ex Latinis & Græcis, aliarumque gentium monumentis, servatâ primigeniâ veterum Scriptorum phrasi, collecta, digesta, commentariisque observationibus illustrata à Joanne Stiltingo, Constantino Suyskeno, Joanne Periero, Joanne Cleo è Soc. JESU, Presbyteris Theologis. Tomus VI. quo dies 19, 20, 21, 22, 23 & 24 continentur (*In-fol.* pag. 1000) &c. *Tome 6e des Actes des Saints de*

Septembre, où l'on trouve les jours 19, 20, 21, 22, 23 & 24 de ce mois, &c. M. DCC. LVII.

Cet Ouvrage se trouve aussi à Paris, chez Debure l'aîné, Quai des Augustins; & l'on en rendra compte dans ces Mémoires.

FRANCE.

DE LYON.

Mémoire instructif sur la manière de rassembler, de préparer, de conserver & d'envoyer les diverses curiosités d'Histoire naturelle, auquel on a joint un Mémoire intitulé: Avis pour le transport par Mer, des Arbres, des Plantes vivaces, des semences & de diverses autres curiosités d'Histoire naturelle. (Volume *in*-8°. de 240 pages.) On fait apparemment dans l'Histoire naturelle comme dans les Arts de goût, tels que la Poësie, la Musique &c. On com-

mence par rassembler de belles choses, puis on donne des méthodes, pour diriger quiconque voudra réussir dans le même genre. Il paroît que l'Auteur de ce Mémoire étoit déja bien riche de connoissances & de curiosités naturelles, quand il a formé le plan de cette instruction. Il y parle de suite des Oiseaux, des Quadrupedes, des Reptiles, des Poissons, des Etoiles de mer, Oursins & Zoophytes; des Animaux crustacés, des Insectes, des Coquilles, des différentes manières de les pêcher, des Madrepores, Coraux &c. des manières de pêcher le Corail; de quelques Vernis & de la manière de les composer. On trouve, après cela, un Mémoire de M. du Hamel, destiné à donner des lumières sur l'envoi des Arbres, Plantes, Graines &c. Mémoire déja imprimé ailleurs, & très-digne de reparoître ici. Enfin tout

l'Ouvrage est enrichi de Planches, toutes propres à instruire, par les yeux, les Amateurs de l'Histoire naturelle. Voilà tout le fond de ce Livre qui manquoit aux Cabinets des Curieux, & à ceux qui les visitent. *On le trouve aussi à Paris chez Guillyn & Damonneville.*

DE PARIS.

On publie le *Prospectus* d'une nouvelle Edition de *Moreri*, en dix Volumes *in-fol.* La souscription est de 180 l. & le prix pour les Non-Souscripteurs de 240 liv. On pourra souscrire jusqu'au dernier jour de cette année 1758, & tout l'Exemplaire sera complet avant la fin de 1759.

Moreri est presque aussi connu que l'Alphabet des Enfants: il n'y a point de Bibliothèque, petite ou grande, qui n'en possède un Exemplaire de quelque Edition, bonne ou mauvaise, ancienne ou mo-

derne, depuis la premiére en un Volume jusqu'aux dernières en six Volumes, sans compter quatre Tomes de *Supplémens*. Ce Livre est l'effroi des Bibliothécaires; parce qu'il est cher & volumineux. Cependant on ne peut s'en passer; vu le systême actuel des Sciences qui porte qu'on saura l'Histoire des hommes, des choses, & qu'on n'ira pas chercher loin l'objet de ses études. Que sera-ce que le *Moreri* dans deux mille ans? On pourroit supputer la progression, puisqu'en moins d'un siècle, il remplit déja dix gros Volumes *in-folio*.

Quoi qu'il en soit, le nouvel Editeur, M. Drouet, s'est donné bien de la peine, pour revoir les Editions précédentes, pour réformer les Articles défectueux, pour suppléer les Notices qui manquoient, pour fondre, dans un seul corps, les six Volumes, & les quatre de

Supplements. Il ne faut pas exiger de lui qu'il donne un Livre sans défauts ; cela est impossible, surtout en ce genre : le *Qui minimis urgetur* est tout ce qu'on peut souhaiter dans le cas présent. Nous verrons volontiers les Additions de cet Editeur, homme d'esprit & attentif. *Les Libraires sont Le Mercier, Boudet, Hérissant, le Prieur, rue S. Jacques ; Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais ; Vincent, rue S. Severin.*

NOTICE succincte de quelques Livres qui ont été omis, ou simplement annoncés dans ces Mémoires.

I.

DICTIONNAIRE François-Breton ou François-Celtique, enrichi de Thèmes, dans lequel on trouvera les genres du François & du Breton ; les Infinitifs ; les

s-passifs, les Présents de
f &c. & une Orthographe
'ar M. l'A..... (*in-8°.*
o.) *A* la Haye ; & se
Paris, chez Babuty fils,
Augustins, &c. L'Auteur
tionnaire parle d'un ton
:, tant sur la langue qu'il
;er de l'oubli, que sur sa
, son Orthographe, &c.
: Connoisseurs Bretons à
lu fond de l'Ouvrage :
ons, par la Préface & par
:s répandus dans ce Livre,
:ura une tournure d'esprit
. Quelquefois il ne parle
ois, & il ne laisse pas de
:ntion du Lecteur par les
la nouveauté de son style.
:end je ne sais quelle ré-
Orthographe ; il substitue
nne une façon d'écrire
ccents & de points ; cela
is réussir : mais on pourra
ore cet exemple comme

; 1758.

une infinité d'autres, dans l'Hiſtoire des Langues, & peut-être auſſi dans celle des inquiétudes de l'eſprit humain, qui ne ceſſe d'imaginer des ſyſtêmes pour les petites comme pour les grandes choſes. *Ce Livre a été imprimé en 1756.*

II.

Au mois de Janvier 1755, nous fîmes connoître, par une Analyſe raiſonnée, la premiére Partie du Livre intitulé : *Traité du Calcul intégral, pour ſervir de ſuite à l'Analyſe des infiniment petits de M. le Marquis de l'Hôpital.* Par M. de Bougainville le jeune. C'étoit un *in*-4°. de 340 pag. imprimé en 1754. L'Auteur a donné la ſeconde Partie dans le cours de l'année 1756, & c'eſt encore un *in*-4° de près de 300 pages. Ce Volume nous avoit échappé dans le temps, quoiqu'il ſoit auſſi digne que le premier, d'être connu & recommandé aux attentions du Public.

[redacted]

Il faudroit relire notre Analyse de Janvier 1755, & nous la supposons dans la courte Notice que nous traçons ici.

Le premier Volume de M. de Bougainville avoit pour objet de donner les régles du Calcul intégral des différentielles qui n'ont, dans leur exposition, qu'une seule variable avec des constantes quelconques. (Nous avons expliqué tous les termes de cette proposition dans l'Article de nos Mémoires auquel nous renvoyons.) Ici l'Auteur se propose d'expliquer les régles du Calcul intégral des différentielles qui renferment deux, trois, ou en général plusieurs variables : ce qui forme deux cas ; car il y a des différentielles du premier ordre, & il y en a d'un ordre plus élevé ; c'est-à-dire, qu'il y a des premiéres différences, & qu'il y a des différences secondes, troisièmes &c. Or ces deux cas font

naître la division ou les deux Sections de ce second Volume.

Mais avant que d'entrer profondément dans sa matière, l'Auteur fait une chose très-utile, & qui doit épargner bien de la peine aux Elèves chargés de faire des progrès dans le Calcul intégral. Il donne une méthode, par laquelle on peut s'assûrer si une quantité différentielle, composée d'un nombre quelconque de variables, est intégrable ou non, c'est-à-dire si l'intégration directe est possible, ou si elle ne l'est pas. L'Auteur développe ensuite toute sa première Section, qui contient en tout seize Chapitres; la seconde en comprend dix.

Il seroit inutile d'insister sur les détails de ce Livre, qui doit être étudié la plume à la main, & comparé avec le premier Volume. Nous observons seulement deux choses; la première, que l'Auteur s'y rend tout aussi clair & intelligible que

porte la difficulté de sa ma-
- la seconde, qu'il manie
beaucoup d'intelligence &
térité les diverses métho-
savants Géomètres qui l'ont
:. Tout a été soigné dans cet
;e, le fond des choses, l'E-
les Sommaires, la Table.
ve les deux Volumes chez
& Delatour, rue S. Jac-

VII.

Dreux du Radier a publié
:s morceaux de Littérature,
bien dans le goût des Ama-
? Anecdotes. Nous dirons
des Brochures suivantes.

necdotes historiques & lit-
sur Philippe Desportes,
Tyron. C'est Desportes le
on le dit *bâtard* dans le
Christiana, & le contraire
émontré par M. du Radier.
es jouissoit de cinq ou six
néfices, & il n'en étoit pas

plus Eccléſiaſtique dans ſes mœurs; il ne s'en faiſoit pas plus de ſcrupule de rimer des Vers licentieux. M. du Radier a fort grande raiſon d'exercer ſa critique contre les déportements de cet Abbé trop riche, trop homme de Cour, trop monté au ton du ſiècle de Brantome & de Catherine de Médicis ; mais les éloges que donne le Cenſeur à Montluc & à Spifame, l'un & l'autre mis ici en contraſte avec des Catholiques, mériteroient apparemment d'être modifiés ou ſupprimés : on ſait quelle fut la vie de Montluc, & quelle fut la mort de Spifame. Que ſeroit-ce ſi l'Auteur raſſembloit auſſi des Anecdotes ſur ces perſonnages ? Quoi qu'il en ſoit, il y a, dans cette Brochure, beaucoup de particularités qui ne ſont point ailleurs, témoin la découverte des reſſemblances très-marquées entre le beau Sonnet de Deſbarreaux, *Grand Dieu, tes ju-*

gements &c. & celui de Desportes, *Hélas ! si tu prens garde &c.* Sans ce dernier aurions-nous eu l'autre ? M. du Radier ne le croit pas, & il mérite de n'être pas seul de son avis.

2°. *Portrait de Théodoric le Grand, Roi d'Italie.* Il y a deux petits Ouvrages dans cette Brochure, qui ne contient en tout que 56 pages. Le premier est la Traduction du *Portrait de Théodoric*, tracé en Latin par Sidoine Apollinaire. M. du Radier enrichit ce morceau de Notes plus longues que le Texte. Ce n'est pas un Commentaire, & encore moins une pédanterie dans le goût de *Mathanasius* ; c'est une espèce de broderie comme étrangère au tissu principal. A l'occasion de quelques traits du Tableau de Théodoric, notre Auteur répand des observations ; il rapproche plusieurs Anecdotes historiques, anciennes & mo-

dernes, légères & érudites ; il y a de tout dans ces marges ; & cette manière si conforme au goût de M. du Radier, est agréable ; il fait bien de la cultiver ; elle lui réussit. Il donne ensuite de son crû la vie de Théodoric : morceau qui n'est pas aussi amusant que le *Portrait* ; mais il est apparemment plus instructif. L'Auteur fait tout ce qu'il peut, pour excuser la conduite que tint son Héros à l'égard du Pape Jean, de Boëce & de Symmaque, trois hommes de bien, & trois illustres Catholiques qui périrent par les ordres du Monarque Arien. Le Lecteur, aussi Catholique, & en garde contre le bel-esprit, fera bien aise encore de rappeller cette espèce de cause intéressante pour la Religion à un examen, dont les pièces seront fournies par les Auteurs anciens, impartiaux, & point trop amateurs de la nouveauté : car le trop en ceci gâte tout.

3°. *Eloge historique de la Navigation, l'on parle de ses causes, de son orice, de ses progrès & de ses avantages.* ut cela est un Abregé, car l'Ouvrage remplit que 48 pages. Cependant uteur dit peut-être plus de choses e M. Huet avec son gros *in*-12. La rtie philosophique se trouve ici mêlée ec l'historique ; & les vuës du Cien appuient les recherches de l'home de Lettres. La Navigation fut introite par la nécessité. La patrie des preiers hommes, trop chargée d'habitants, nna son superflu à la Mer, & d'autres ontinents furent découverts, défriés, embellis. Bientôt les avantages mensés que produit la Navigation, ent disparoître, en quelque sorte, les ngers. On alla chercher au-delà des ers quantité de richesses, de secours, aliments, de remèdes, de beautés en ut genre : & n'étoit-ce rien que d'acérir des connoissances, & de se faire s amis par-tout ? Les Payens rapporнt l'établissement de la Navigation & s Navires à Saturne, à Neptune, à rométhée, à Minerve ; mais toutes ces ivinités prétendues n'y entendoient en ; il faut remonter jusqu'à Noé & à on grand Navire. *Ainsi*, comme le emarque M. du Radier, *Dieu, qui pres-*

crivit à Noé la forme & les proportion de l'Arche, est l'auteur immédiat de la Navigation. Mais, après Noé, la construction des Navires fut très-imparfaite, très-mesquine, très-grossière. On fit successivement des Radeaux, des Canots, des Esquifs, des Barques, des Galères, &c. Quand on se fut muni de gros Bâtiments, on ne hazarda guères encore les voyages de long cours, on cotoya les rivages ; & ce fut un amorce pour les Pirates : il fallut armer puissamment pour délivrer les Mers de ces voleurs, & l'Art du Navigateur se perfectionna d'autant. Les Phéniciens ont été les premiers Commerçants ; à leur exemple, quantité d'autres peuples, surtout les Carthaginois, se firent les voituriers de l'univers : le malheur, pour eux, est qu'ils voulurent devenir Conquérants, & qu'ils trouverent les Romains en leur chemin par terre & par eau. On sait les suites de ces rencontres. » Qu'étoit Rome tandis que ses » forces concentrées dans l'Italie ne » furent employées qu'à dépouiller ses » voisins, à les attaquer ou à se défen» dre contre eux ? Et à quel degré de » renommée & de puissance ne s'éleva» t-elle pas, lorsqu'elle tourna sa poli» tique & ses soins du côté de la Navi-

ɡation & de l'entretion de ſes Flottes à
discours eſt bien fait, & l'on peut
ire que c'eſt une des meilleures cho-
qui aient été données ſur l'impor-
ıte matière de la Navigation.

ABLE DES ARTICLES
Du mois de Juin 1758.

ARticle LVII. *La Morale d'Epicure, &c.* Par M. l'Abbé Batteux, Profeſſeur de Philoſophie Grecque & Latine, &c. 1349

rt. LVIII. *Œuvres Poſthumes de M..... contenant ſes Harangues au Palais, &c.* 1377

rt. LIX. Philippi Buonamici de claris Pontificiarum Litterarum Scriptoribus ad Benedict. XIV. Pont. Max. *Traité de M. Philippe Buonamici, ſur les plus célèbres Secrétaires des Papes, &c.* 1408

rt. LX. *Odes ſacrées, &c.* Par M. de Bologne de l'Amérique, &c. 1437

TABLE.

Art. LXI. *Catalogue abregé des Médailles du Cabinet de feu M. Du Vau, &c.* 1450

Art. LXII. *Traité historique & critique de la Nature de Dieu.* 1461

Art. LXIII. *Catalogue raisonné des Tableaux du Roi, avec un Abregé de la vie des Peintres, fait par ordre de S. M.* 1485

Art. LXIV. Nouvelles Littéraires. 1511

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 25. Mai 1758.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'Herissant, rue N. D.

Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. Deville.